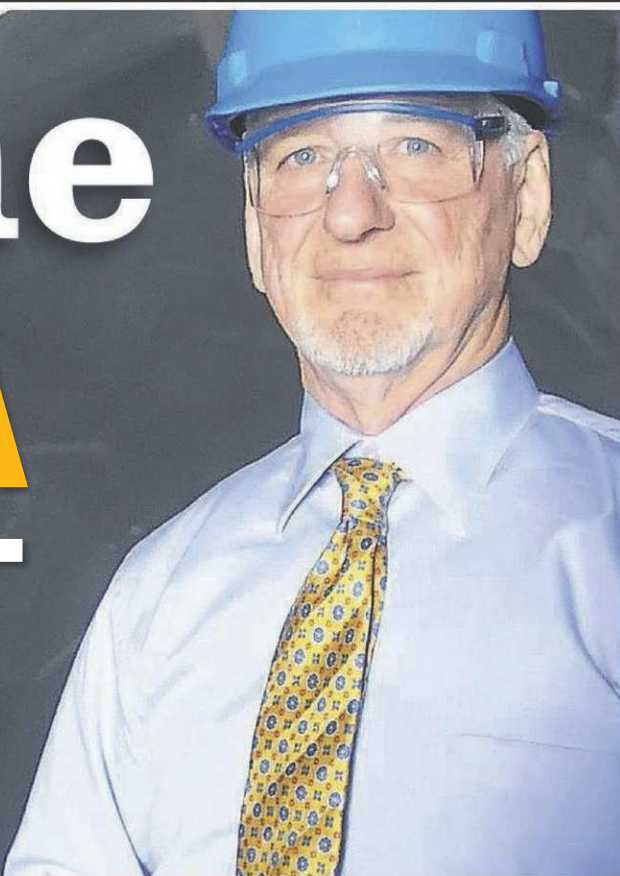


La Tribune

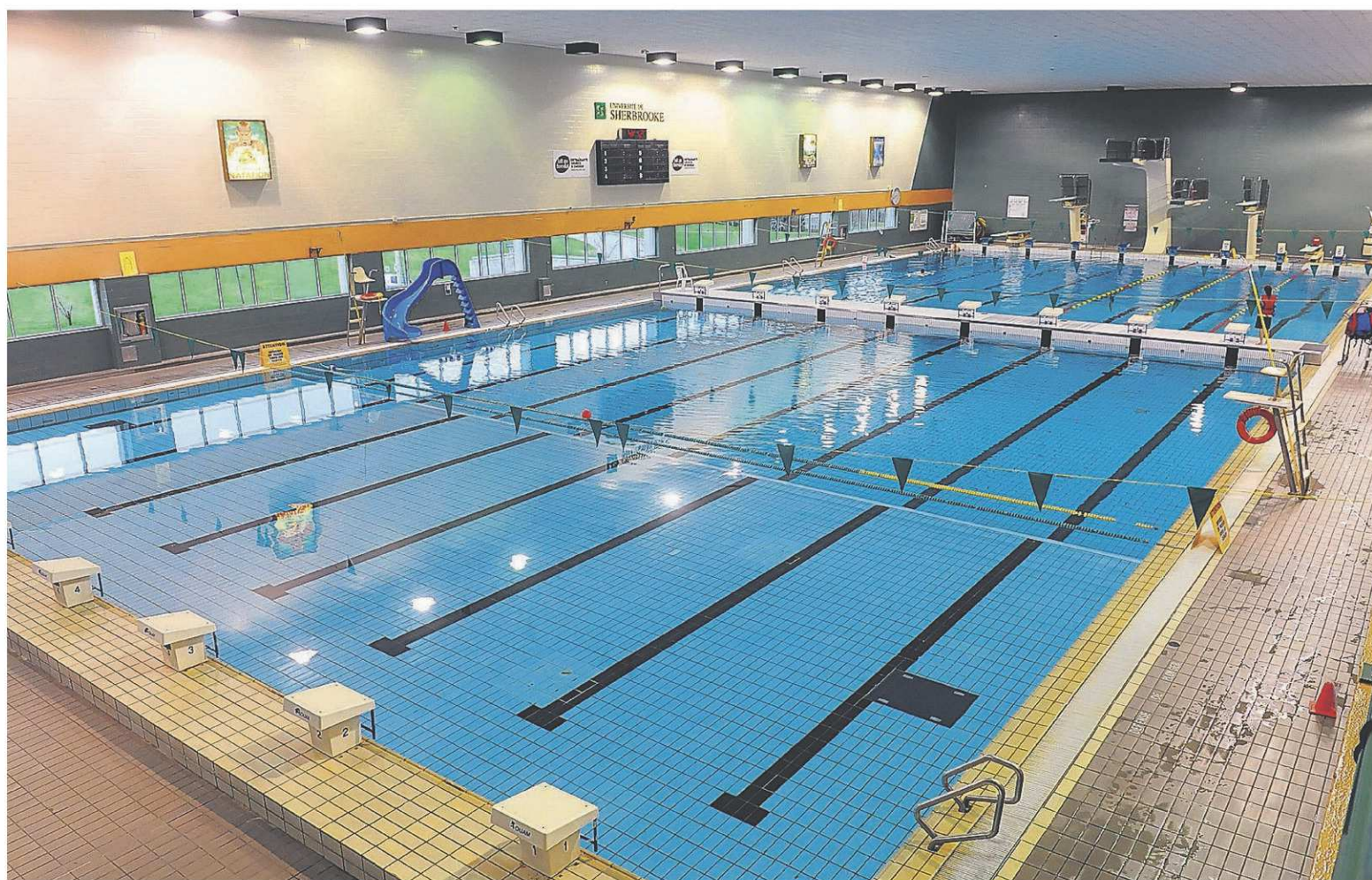
MINE JEFFREY VA DÉJÀ DE L'AVANT

Québec souhaite régler le dossier avant les Fêtes /3

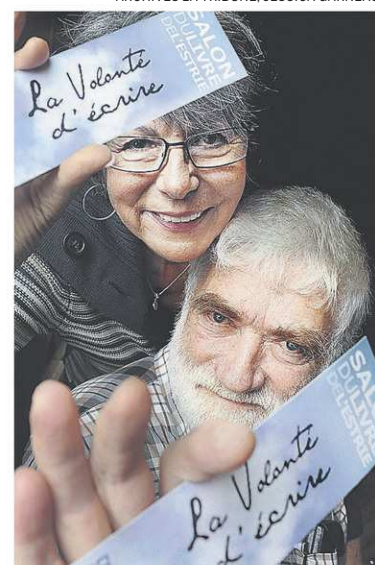
BERNARD COULOMBE,
PRÉSIDENT DE MINE JEFFREY



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU



SALON DU LIVRE

Plus d'auteurs,
plus d'espaces

/21



JEUX DU CANADA 2013 > Trois chantiers de 18,5 millions à l'UdeS

Les élus municipaux ont donné hier soir leur appui à trois projets d'infrastructures pilotés par l'Université de Sherbrooke en prévision des Jeux du Canada de 2013. Les trois chantiers — la construction d'un bassin de réchauffement de 25 mètres, des réparations majeures à la piscine actuelle et l'aménagement de gradins permanents au stade extérieur — nécessiteront des investissements de 18,5 millions.

/37



LOCATION 25 MOIS

+

25 MOIS D'ENTRETIEN SANS FRAIS⁺

0,25% TAUX DE LOCATION

SUR TOUS LES MODÈLES ACURA 2012 EN INVENTAIRE

579\$ PAIEMENT MENSUEL
LOCATION 25 MOIS⁺

0\$ COMPTANT

TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE SUR CLIMATISEUR INCLUS

ACURA
DEVANT.

PRECISION ACURA
S H E R B R O O K E

4900, boul. Bourque, Sherbrooke • 819 564-8909

GRÈVE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN

L'UdeS accuse le syndicat d'avoir gonflé ses demandes

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alors que la grève des employés de soutien en est à sa sixième semaine, l'Université de Sherbrooke a accusé le syndicat d'avoir bonifié ses demandes, hier.

Certaines demandes tassées ont été ramenées parce qu'on parle maintenant d'un contrat de travail de quatre ans, avec possibilité de cinq, réplique le syndicat. «On était sûr que l'UdeS allait faire de la démagogie avec ça!» rétorque le conseiller syndical Michel Murray.

Des rencontres ont eu lieu vendredi, samedi et hier entre les parties. Samedi, le Syndicat des employés et des employés de soutien de l'UdeS (SEESUS) a fait un nouveau dépôt de ses demandes.

«La rencontre d'aujourd'hui (hier) est venue confirmer nos craintes, qui ont surgi samedi, avec l'augmentation des demandes du syndicat par rapport à celles d'avril», explique le vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante, Martin Buteau, en citant l'augmentation du nombre de journées de congé.

«Ils ont pris la peine de nous dire que le cadre de règlement de l'APAPUS n'est pas envisageable», fait valoir M. Buteau. Le vice-recteur fait référence à l'une des unités syndicales du personnel administratif et personnel, qui a voté à 95 % en faveur d'une entente de principe la semaine dernière. Pour les cinq années de la convention (2010 à 2015), les syndiqués sont assurés de bénéficier d'une augmentation atteignant en moyenne 13 %.



IMACOM, MAXIME PICARD

Les employés de soutien de l'Université de Sherbrooke entament leur sixième semaine de grève. Vendredi dernier, la plupart d'entre eux ont revêtu des vêtements rouges pour souligner la journée thématique de Noël sur les lignes de piquetage.

Après cinq semaines complètes de grève, l'Université s'attendait à un «début de négociation», observe M. Buteau.

Les demandes déposées en avril ont été faites dans le cadre d'un règlement rapide, notent le président du SEESUS, Stéphane Caron, et le conseiller syndical Michel Murray. «On avait fait en sorte de diminuer le cahier de charges», précise M. Murray.

«Nous avons spécifié que si ça ne fonctionnait pas, on ressortirait les demandes éliminées. Quand on s'est présenté, on a dit qu'avec un contrat de quatre ans, et une possibilité de cinq, on réintégrait les demandes tassées dans le cadre d'un contrat de trois ans», ajoute-t-il.

Michel Murray a accusé l'UdeS d'avoir brisé le «silence radio» demandé par le conciliateur.

Le conseiller syndical, qui a beaucoup été à l'avant-plan pendant le conflit des cols bleus de la Ville de Sherbrooke, a traité l'UdeS d'emmerdeuse... de façon beaucoup moins polie.

Les employés de soutien ont été convoqués en assemblée générale, aujourd'hui. La rencontre doit servir à faire le point sur l'état des négociations.

«Le constat, c'est qu'il n'y a

malheureusement pas de volonté de négocier», note M. Buteau.

Et pour la suite des choses? Selon M. Buteau, il y avait des disponibilités en présence du conciliateur cette semaine. L'UdeS attend maintenant de voir ce qui se passera à l'assemblée générale des employés de soutien.

Quelque 1400 membres

Le SEESUS, qui regroupe environ 1400 membres, est en grève depuis le 26 août. Le conflit de travail affecte les étudiants de plusieurs façons, tant par le traitement de l'aide financière que le déroulement de certains cours.

À la suite d'une rencontre du conseil des membres, la Fédération étudiante de l'UdeS (FEUS) réclamera que l'administration de l'UdeS dédommage la communauté étudiante pour des «services non rendus» à pleine capacité par l'UdeS.

«C'est inacceptable que l'administration perçoive des frais pour des services étudiants, un accès au centre sportif ou des formations en laboratoire qui ne sont pas offerts ou qui le sont en mode réduit», fait valoir la présidente de la FEUS, Jessica Gaouette.

Les délégués du conseil des membres ont aussi adopté une position condamnant les délais trop longs entre chaque période de négociation. Tout en faisant savoir qu'ils ne voulaient pas s'ingérer dans le conflit, les étudiants se sont prononcés contre l'application de la politique salariale gouvernementale (PSG) comme «seule option d'augmentation salariale».

Je magasine mon bénévolat!

Cahier publicitaire détachable

Droits de scolarité : des étudiants en grève d'un jour

SHERBROOKE — Les membres de l'Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH) de l'Université de Sherbrooke seront en grève, demain après-midi, afin de prendre part à une manifestation régionale contre la hausse des droits

de scolarité. L'AGEFLESH, qui représente quelque 2000 étudiants, a tenu une assemblée générale hier. Soixante-sept pour cent des personnes se sont prononcées en faveur de la grève; environ 125 personnes étaient réunies.

La grève aura lieu entre 11 h 50

et 19 h. La grève, explique l'AGEFLESH, s'inscrit «dans l'escalade des moyens de pression» des étudiants visant à stopper la hausse des frais de scolarité. Des étudiants du Cégep de Sherbrooke doivent également prendre part à la manifestation.

— Isabelle Pion

La Tribune

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

Sommaire	
Annonces classées	26 à 29
Arts et spectacles	21 à 23
Décès	30
Économie	17 à 19
Horoscope	27
Loterie	7
Monde	16
Mots croisés	27
Opinions	15
Sports	32 à 39

MÉTÉO

La Tribune

AUJOURD'HUI

NUAGEUX ET PLUIE DÉBUTANT LE MATIN

MAX.: 13° MIN.: 6°

Lever du soleil: 6 h 49
Coucher du soleil: 18 h 23

Anthony, 11 ans
École Eymard

MERCREDI
soleil et nuages, max.: 10° min.: 6°

JEUDI
soleil et nuages, max.: 5° min.: -1°

Les nouvelles de l'heure...

latribune.qc.ca

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

C'est maintenant prouvé, le contact avec le cerveau humain rend les téléphones moins intelligents.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

Mine Jeffrey prépare son démarrage

Le ministre Hamad souhaite régler le dossier de la relance avant les Fêtes

YVAN PROVENCHER
yvan.provencher@latribune.qc.ca

ASBESTOS — Alors que le ministre du Développement économique Sam Hamad souhaite régler le dossier de la relance de Mine Jeffrey avant les Fêtes, son président Bernard Coulombe entend reprendre le boulot bien avant.

Confiant, M. Coulombe prévoit déjà l'entrée au travail de l'entrepreneur qui viendra compléter l'excavation des galeries souterraines. Des employés auront aussi pour tâche de procéder à l'installation des équipements sous terre.

«Je comprends la prudence du nouveau ministre, précise M. Coulombe, ça ne veut pas dire qu'on fait rien et qu'il ne se passera rien d'ici là.»

M. Coulombe et ses partenaires financiers ont remis aux fonctionnaires du Ministère, vendredi, les documents attestant leurs engagements pour la relance de la mine. Hier, il était confiant plus que jamais en son projet, se disant assuré que ces documents répondent précisément aux exigences du gouvernement du Québec pour une garantie de prêt de 58 M\$.

Pour sa part, le ministre Sam Hamad a affirmé au journal Le Soleil, dimanche, qu'il s'assurerait que son gouvernement soit saisi rapidement du dossier par l'entremise du Conseil des ministres. «Ça se fera avant le printemps, idéalement avant les

Fêtes, a dit le ministre. Si tout est conforme comme nous le pensons, le financement devrait être accordé.»

«La condition relative à une participation financière de 25 M\$ de Mine Jeffrey et de ses partenaires financiers est maintenant sécurisée, on en a donné la preuve, commente aussi Bernard Coulombe. La date butoir a été respectée et la garantie s'applique. Cela ne signifie pas que nous avons l'argent dans nos poches, les analyses vont être effectuées au ministère. Il faudra préciser une convention de crédit afin de pouvoir soutirer l'argent graduellement, tant des institutions financières que du fonds de 25 M\$ de nos partenaires, selon les développements et les travaux réalisés. Cette étape sera concrétisée dans les prochaines semaines.»

Autre élément important, la convention entre les partenaires du consortium d'investisseurs n'est toujours pas signée, précise M. Coulombe. «Certains de nos partenaires ont encore à se faire mieux connaître auprès du gouvernement du Québec. Même si tous les éléments de la convention ne sont pas totalement attachés, les discussions sont très avancées et la signature est imminente. La vérification diligente par certains partenaires financiers se poursuit toujours à la mine Jeffrey.»

Sans en préciser l'identification, Bernard Coulombe con-

firme que les investisseurs du consortium se composent de trois groupes de partenaires de trois différents pays.

«Nous devons composer avec de nouveaux partenaires qui font équipe avec nous depuis peu. Le président de Balcop, Baljit Chadha, et moi-même avons réuni les 25 M\$ auprès des investisseurs. Je me suis engagé auprès d'eux et auprès du gouvernement à rester en place pour quelques années. Je vais continuer à mener les opérations à la mine Jeffrey et à préparer la relève pour une transition éventuelle à une nouvelle équipe.»

À compter d'avril, le président de Mine Jeffrey espère repartir la production aux moulins avec comme prévision 100 000 tonnes de chrysotile pour 2012, possiblement 200 000 tonnes en 2013. «Nous allons épuiser la réserve actuelle du puits minier pour en arriver à une transition en continu avec la production du minerai en provenance cette fois de la mine souterraine. Une fois en production, pas question de faire un arrêt pour ensuite démarrer la production sous terre, c'est là mon objectif.»

LAB Chrysotile

Par ailleurs, commentant l'arrêt de production de la fibre chez LAB Chrysotile de Thetford Mines, le président de Mine Jeffrey considère qu'il s'agit d'une mauvaise nouvelle non seulement pour les travailleurs de la mine



ARCHIVES LA TRIBUNE

À compter d'avril, le président de Mine Jeffrey, Bernard Coulombe, espère produire 100 000 tonnes de chrysotile durant l'année 2012.

Lac d'Amiante mais aussi pour cette industrie au Québec.

«Nous risquons de perdre des clients qui se tourneront vers d'autres producteurs dans le monde. La demande est plus forte que notre production. Nous avons la meilleure fibre, une référence de qualité. Nos clients ont accepté de se prêter

aux vérifications de la manipulation et de l'utilisation sécuritaires dans des produits de la fibre que nous leur fournissons, lesquelles seront effectuées par des firmes indépendantes, telles que requises par le gouvernement du Québec, ce qui n'est pas nécessairement le propre d'autres producteurs.»

MEURTRE DE RÉJEANNE PELLETIER-CHARETTE

Une quinzaine de témoins seront entendus à l'enquête préliminaire

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une quinzaine de témoins seront entendus en chambre de la jeunesse de la Cour du Québec dans le cadre de l'enquête préliminaire de l'adolescent accusé du meurtre au premier degré de Réjeanne Pelletier-Charrette qui s'est ouverte hier à Sherbrooke.

La femme de 82 ans a été retrouvée sans vie dans le secteur Rock Forest à proximité de son domicile en août 2010.

Vêtu d'un survêtement sport noir de marque Adidas et d'un jeans, l'accusé maintenant âgé de 17 ans a écouté les témoignages des personnes qui ont défilé devant la juge Hélène Fabi de la Cour du Québec.

La loi protège l'identité de l'accusé étant donné qu'il était mineur au moment de la commission du crime présumé.

Flanqué de deux intervenants au pavillon Val-du-Lac du Centre jeunesse de l'Estrie, l'adolescent qui avait 16 ans au moment des crimes qui lui sont reprochés était accompagné pour la pre-



LA TRIBUNE, ARCHIVES

Pour la première fois depuis le début des procédures, l'adolescent inculpé du meurtre de Réjeanne Pelletier-Charrette était accompagné de ses parents biologiques, hier, au palais de justice. La loi protège son identité étant donné qu'il était mineur au moment de la commission du crime présumé.

mière fois depuis le début des procédures de ses parents bio-

logiques qui se trouvaient dans la salle 12 du palais de justice

de l'édifice Raynald-Fréchette de Sherbrooke.

«Il a hâte que les procédures soient derrière lui. C'est certain qu'il trouve ça long», explique le père de l'accusé qui pu s'entretenir avec lui sur l'heure du dîner hier.

«C'est certain que ce sont des événements qui affectent toute la famille. Nous voulons être présents pour le soutenir lors des procédures», mentionne la mère de l'adolescent de 17 ans.

La famille de Réjeanne Pelletier-Charrette se trouvait aussi à Sherbrooke. Sa fille, son conjoint et quelques petits enfants de la dame de 82 ans se trouvaient dans la salle d'audience. Ils seront présents pour la durée de l'enquête préliminaire, mais ils ont préféré réserver leurs commentaires durant les procédures judiciaires.

Le procureur aux poursuites criminelles Me Claude Robitaille et l'avocate de la défense Me Stéphanie Côté se sont entendus sur une liste écourtée de témoins qui sont assignés devant la juge Fabi.

Une ordonnance de non publi-

cation au stade de l'enquête préliminaire empêche de dévoiler le contenu des témoignages des témoins civils, policiers et experts qui sont appelés à la barre. C'est par ordre chronologique des événements présumés que la poursuite a choisi de présenter ses témoins.

L'adolescent de 16 ans qui est détenu depuis les événements fait face à des accusations de meurtre au premier degré, enlèvement, séquestration, vol de véhicule et diverses accusations de menaces et voies de fait qu'il aurait commis lors de son incarcération au pavillon Val-du-Lac.

Le tribunal entendra les témoins jusqu'à demain dans le cadre de cette enquête préliminaire. D'autres dates seront retenues en novembre prochain pour compléter cette étape des procédures.

«L'enquête préliminaire vise à déterminer si la couronne a assez de preuve pour que mon client soit cité à procès sur les chefs d'accusation portés», explique l'avocate de la défense.

L'adolescent a opté pour un procès devant juge et jury.

USINE DOMTAR DE WINDSOR

Les syndiqués rejettent l'offre patronale à 99 %

CAROLINE BOUCHARD
caroline.bouchard@latribune.qc.ca

WINDSOR — Les syndiqués de l'usine Domtar de Windsor ont rejeté massivement la plus récente offre patronale dans le cadre du renouvellement de leur convention collective de travail. Hier, 406 sur un total de 700 syndiqués ont exercé leur droit de vote et ont balayé à 99 % la proposition de leur employeur. À l'issue du vote, les syndiqués ont ensuite donné le mandat à leur syndicat de poursuivre les négociations, qui se heurtent avant tout à la question salariale.

«On n'avait pas donné de mot d'ordre et on a laissé les membres voter comme ils le voulaient, assure Alain De L'Étoile, président du Syndicat des pâtes et papiers de Windsor, qui est affilié à la CSN. Le point majeur, c'est le monétaire. Le monde n'en revient pas que Domtar fasse autant de profits et que la compagnie ne nous en donne pas. Ils sont vraiment en désaccord sur les augmentations de salaires et sur l'échelle salariale que Domtar veut imposer, ce qui ferait que les nouveaux employés commenceraient à 70 % du salaire actuel», rapporte M. De L'Étoile.

Les augmentations de salaires proposées par la papetière pour les cinq prochaines années que doit durer la convention de travail sont un montant forfaitaire de 1000 \$ la première année, après quoi les salariés toucheraient 1 % la deuxième année, 1,5 % les deux années suivantes, et finalement 1,75 % la dernière année.



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Les syndiqués de la papetière Domtar de Windsor ont rejeté, hier, à 99 %, la plus récente offre patronale dans le cadre du renouvellement de leur convention collective de travail.

L'offre globale de Domtar avait été présentée aux syndiqués la semaine dernière et il s'agissait là d'une première tentative pour mettre fin aux négociations qui durent depuis mai 2010, alors qu'avait pris échéance la convention de travail des 700 syndiqués. Depuis, 85 rencontres ont eu lieu entre le syndicat et la partie patronale, indique aussi M. De L'Étoile.

Selon le syndicat, des divergences importantes subsisteraient aussi au sujet des garanties d'emploi, des assurances et de l'horaire de travail dans le département de l'entretien. Au printemps dernier, les syndiqués avaient tout le moins eu gain de cause quant à l'horaire de travail touchant les autres départements, alors que la papetière avait abandonné l'idée de

faire passer la semaine de travail de 37 heures et un tiers à 40 heures.

Pas question de grève

La prochaine rencontre entre les parties syndicale et patronale a déjà été fixée au 11 octobre prochain.

«C'est certain qu'on peut obtenir plus, mais on ne sait pas si les membres seront satisfaits de

ce que ce sera. On n'a pas parlé de grève encore, on n'est pas rendus là. C'est une offre qui n'a pas d'allure, mais les relations sont quand même bonnes», conclut Alain De L'Étoile.

L'usine Domtar de Windsor produit 1800 tonnes de papier fin chaque jour et emploie au total 800 personnes. La dernière grève des travailleurs remonte à 1967.

FONDS DE RETRAITE

Le plus dur reste à venir chez Kruger

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La rencontre d'hier entre les représentants syndicaux des travailleurs de Kruger, de Bromptonville, et la ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale, Julie Boulet, n'était qu'une étape dans la nouvelle bataille menée par le syndicat pour la sauvegarde du fonds de pension.

Hier après-midi, à Trois-Rivières, la ministre rencontrait les représentants des employés des usines de Kruger de Bromptonville et de Trois-Rivières. Le but de la rencontre était de transmettre la demande patronale formulée au ministère de pouvoir profiter des mêmes avantages que ceux que le gouvernement du Québec a consentis à AbitibiBowater.

En vertu de cette entente, AbitibiBowater peut maintenant étaler sur quinze ans le renflouement de sa caisse de retraite au lieu des cinq années qui ont été

imposées aux employeurs qui sont aux prises avec des déficits. Kruger a demandé de profiter du même avantage que sa concurrente. Kruger doit injecter 30 millions \$ dans la caisse de retraite de ses employés.

«Pour nous, en partant, il n'y a pas de problème. La ministre peut donner le feu vert et permettre à Kruger de disposer d'un délai de quinze ans. Le problème n'est pas là», a lancé le président du syndicat de Bromptonville, André Forest, quelques minutes avant de quitter la région pour se rendre au lieu de rencontre.

Pour son syndicat et pour ses membres, il y a un sujet bien plus important et menaçant.

«Kruger veut procéder à une réorganisation. Kruger Inc veut éjecter les usines de papier et les regrouper dans une nouvelle entité qui se nommerait KPPI, Kruger Papier et Publications Inc. Pour nous, cette nouvelle est inquiétante et nous la combattons», a-t-il expliqué en entrevue.

Le syndicat porte d'ailleurs le

sujet devant la Commission des relations de travail.

Inquiétudes

Pour le syndicat, la formation d'une nouvelle compagnie, KPPI, qui regrouperait uniquement les usines de papier entraînerait une plus grande fragilité. Le risque de voir la compagnie déclarer faillite serait beaucoup plus grand que celui auquel est exposée la compagnie Kruger Inc puisque cette dernière oeuvre dans des champs d'activité diversifiés dont l'importation de vins et de spiritueux.

«Si KPPI faisait faillite après quelques années, c'est plus de 35 pour cent du fonds de retraite qui serait perdu. Nos retraités verraient leurs prestations réduites d'autant. C'est pour cela qu'on s'oppose au projet de Kruger et qu'on va devant la CRT», a souligné M. Forest.

Tout cela survient quelques semaines après que les travailleurs de Bromptonville, à contre-cœur, aient accepté un



ARCHIVES, LA TRIBUNE

L'intention de la compagnie Kruger de procéder à une réorganisation et de regrouper ses usines de papier au sein d'une nouvelle entité qui se nommerait KPPI, Kruger Papier et Publications Inc, inquiète au plus haut point les travailleurs de Bromptonville.

nouveau contrat de travail par lequel ils encaissent une coupure de salaire de 10 pour cent.

Au bureau de la ministre Boulet, on explique que la rencontre était de nature privée et

qu'aucun point de presse n'était prévu à ce sujet. À la sortie de la rencontre, le syndicat a dit vouloir d'abord informer ses membres avant d'en faire un compte-rendu public.

Moins de pavage que prévu cet automne

La Ville dépensera le quart des 2 M \$ additionnels en raison d'une erreur administrative



DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Parce qu'un contrat a été mal libellé, la Ville de Sherbrooke ne pourra dépenser que le quart des 2 M \$ additionnels qui devaient être injectés dans la réfection des rues cet automne. La remise à neuf d'une partie du boulevard Bourque et des chemins McFarland et Bartlett devra attendre.

«C'est une erreur administrative, résume le président du comité exécutif, Serge Paquin. Évidemment, on aurait aimé le savoir avant la séance du conseil d'il y a deux semaines, mais mieux vaut tard que jamais.»

L'administration Sévigny avait frappé un grand coup, le 19 septembre, en annonçant que les 750 000 \$ économisés lors de la grève des cols bleus allaient être réinjectés en totalité dans la réfection des rues. En ajoutant un surplus de 1,25 M \$, la Ville allait ainsi investir 2 M \$ additionnels cet automne dans quatre rues pavées et quatre

rues gravelées.

Les fonctionnaires de la Ville avaient alors assuré qu'ils n'avaient pas besoin de retourner en appel d'offres. Le contrat de pavage octroyé en début d'année permettait des ajouts d'une telle ampleur, soutenait-on alors.

«L'interprétation du contrat n'avait pas été faite correctement», s'est finalement excusé hier le directeur du service des infrastructures urbaines et de l'environnement de la Ville, Denis Gélinas, lors de la séance du conseil.

La possibilité d'ajouts aussi

importants n'avait pas été clairement indiquée dans l'appel d'offres, si bien que des entrepreneurs auraient pu entreprendre des procédures contre la Ville. Par précaution, les élus ont fait marche arrière. Les ajouts au contrat initial de pavage ne dépasseront pas 10 pour cent du montant soumissionné, comme le prévoit tout contrat.

Ainsi, la rue du Fer-Droit sera réasphaltée comme prévu, au montant de 305 000 \$. Les travaux de 280 000 \$ annoncés dans quatre rues gravelées (Rivard, Mitchell, Isabelle et Audet) pourront aussi se faire cet automne

puisque'il s'agit d'un contrat distinct.

Le montant de 1,4 M \$ consenti pour la réfection d'une partie du boulevard Bourque et des chemins McFarland et Bartlett sera dépensé en 2012. Ces tronçons avaient été choisis compte tenu que les travaux pouvaient se faire rapidement avant l'hiver. Il n'est pas assuré qu'ils seront retenus l'an prochain.

Le lancement d'un nouvel appel d'offres dès cet automne a été écarté en raison des délais, des conditions climatiques et des contraintes de prix et de disponibilité des entrepreneurs.

La conseillère Goguen sommée de s'excuser

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — S'estimant accusés d'ingérence politique par la conseillère Nathalie Goguen, trois membres du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke exigent des excuses publiques de sa part, à défaut de quoi une poursuite en diffamation pourrait être intentée contre elle.

La conseillère du district de Beckett a encaissé les coups sans broncher, hier soir, à l'hôtel de ville. Loin de tomber au tapis, Nathalie Goguen s'est même permis une droite à l'endroit du maire Sévigny.

Mme Goguen affirme qu'elle avait prévu s'excuser hier, mais compte tenu des vives réactions de ses collègues, elle formulera ses excuses «adéquatement et avec noblesse» lors de la prochaine séance du conseil.

Les conseillers David Price, Diane Déglise et Nicole Bergeron ont invité Mme Goguen à se rétracter pour des propos tenus sur son blogue il y a deux

semaines au sujet des 2 M \$ additionnels injectés dans la réfection des rues.

Nathalie Goguen y laissait notamment entendre que «les rues choisies sont toutes dans les districts des élus de l'exécutif». Dans les faits, cinq des huit tronçons le sont, pour un montant de 1,3 M \$.

«C'est tout à fait inadmissible!» s'est insurgée la vice-présidente du comité exécutif, Nicole Bergeron. Mme Bergeron juge que sa réputation a été «entachée par [les] écrits non fondés et mensongers» de Nathalie Goguen. Sans excuses publiques, elle pourrait prendre les moyens légaux pour rétablir cette réputation, a-t-elle prévenu.

«Le libelle diffamatoire est une faute très grave passible de poursuite», a pour sa part évoqué la conseillère Diane Déglise. «Tu nous connais mieux que ça», a de son côté lancé David Price à l'endroit de sa collègue.

Avant de publier son commentaire sur son blogue, jamais la conseillère Goguen n'a émis la



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Trois membres du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke ont exigé hier soir des excuses publiques de la part de la conseillère Nathalie Goguen pour avoir critiqué le processus entourant l'investissement additionnel de 2 millions dans la réfection des rues. La conseillère avait écrit sur son blogue que «les rues choisies sont toutes dans les districts des élus de l'exécutif».

moindre réserve en comité plénier ou lors de la séance du conseil, a rappelé Nicole Bergeron.

De telles allégations n'aident en rien à rebâtir la confiance des citoyens envers les élus, déplorent Mmes Bergeron et Déglise.

Après avoir entendu ces do-

léances, Nathalie Goguen a publiquement critiqué le «souper du maire», soit l'activité de financement du parti politique de Bernard Sévigny, qui aura lieu le 1er novembre prochain. À son avis, on devrait plutôt parler du «souper du parti».

Des citoyens ayant des contrats avec la Ville ont été invités à cette activité de financement. Le maire Sévigny devrait se «garder une petite gêne», croit Mme Goguen. «Tout se fait dans les règles de l'art», s'est défendu M. Sévigny.

Une trentaine de locataires sur le qui-vive

La Ville admet son impuissance à préserver la vocation du parc de maisons mobiles Hertel/des Quatre-Pins

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une trentaine de locataires du parc de maisons mobiles Hertel/des Quatre-Pins ont réclamé une action urgente de la Ville de Sherbrooke, hier soir, afin que la vocation de leur secteur soit préservée. Les élus y sont favorables, mais le zonage du site ne peut pas être modifié sans l'appui du propriétaire, sans quoi la Ville pourrait être poursuivie.

Ce n'est pas par manque de vo-

lonté ou d'empathie que la Ville n'intervient pas à ce moment-ci, ont insisté tour à tour le maire, Bernard Sévigny, et le président du comité exécutif, Serge Paquin.

Le propriétaire du site, Sylvain Bolduc, veut lotir son terrain voisin de la rivière Magog pour y construire une quinzaine de résidences unifamiliales. Les locataires des 38 maisons mobiles ont reçu des avis d'éviction, qu'ils ont récemment contestés devant la Régie du logement pour une deuxième fois en quatre ans.

La Régie doit rendre sa décision sous peu.

La guerre d'usure entre M. Bolduc et ses locataires - qui sont propriétaires des maisons mobiles - dure depuis cinq ans. Plus de 60 pour cent des résidents ont plus de 60 ans. «On vit le même stress que des sinistrés d'inondation, mais on n'a pas droit à des psychologues et personne ne vient nous aider. C'est terrible!» s'indigne le porte-parole des locataires, Alphonse Côté.

Un double zonage de parc de maisons mobiles et de résiden-

ces de quatre logements ou moins prévaut dans ce secteur. Dans le défunt plan d'urbanisme, qui a été rejeté par référendum en 2007, seul l'usage de maisons mobiles avait été conservé.

«La Ville s'est engagée moralement et par écrit à modifier le règlement de zonage, mais elle ne l'a pas fait», a déploré hier soir l'avocat des locataires, Me Réal N. Bélanger, lors de la séance du conseil municipal.

L'élue du secteur concerné, Marc Denault, affirme que la Ville devra attendre l'adoption

du prochain plan d'urbanisme, dans environ deux ans, pour retirer l'usage de quatre logements et moins du site. En procédant dès maintenant sans attendre la révision de l'ensemble des règlements d'urbanisme de Sherbrooke, la Ville s'exposerait à des poursuites de la part du propriétaire.

D'après la conseillère Nathalie Goguen, il s'agit d'un «dossier exceptionnel» dans lequel la Ville doit intervenir dès maintenant afin de protéger des citoyens vulnérables.

Le porte-parole des locataires, Alphonse Côté, s'attendait à un tel refus du conseil municipal. Grâce aux différents moyens légaux à leur disposition, les locataires devraient pouvoir demeurer chez eux jusqu'à ce que la Ville ait adopté son nouveau plan d'urbanisme, avance M. Côté.

État de (la) crise

Perspectives

LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Aaaaah, nos charmants étudiants. Notre cohorte de Sherbrookoïse se renouvelant aux trois ou quatre ans, studieuse et sérieuse la plupart du temps mais aussi festive et déraisonnable occasionnellement.

«Ce n'est pas d'hier que le problème existe sauf que c'est pire qu'avant. C'est sans précédent», s'est plaint dans nos pages hier le conseiller du secteur, Jean-François Rouleau, qui prétend que le «quartier universitaire est en crise».

Examinons objectivement les faits.

La semaine dernière, un rapport présenté aux élus de l'arrondissement du Mont-Bellevue dénombrait 298 propriétés détentrices d'un permis de location de chambres à l'intérieur du périmètre autori-

sant cette pratique.

«Ce nombre n'est pas nécessairement en croissance, il a très peu varié au cours des cinq ou six dernières années. En ce qui nous concerne, l'irritant majeur semble être le stationnement qui se fait de manière plus ou moins ordonnée», relève le chef de la section permis et inspection, Michel Beauchesne.

Nuance, la division d'urbanisme surveille l'application des règlements sur la location de chambres, pas le comportement de la clientèle étudiante à qui ce type d'habitation est destiné.

La Ville a découvert une vingtaine de résidences où la location de chambres était effectuée de manière illicite.

«Parfois, dans l'ignorance des règlements. Dans d'autres cas, en dehors de la zone

autorisée. Notre inspecteur surveille la banque de données d'Uni-Logi, proposée par la Fédération étudiante, et garde un oeil sur l'affichage à domicile. Les avis de non-conformité suffisent la plupart du temps à corriger les irrégularités», précise M. Beauchesne.

Par ailleurs, dix ans après la fusion, les élus sherbrookoïse n'ont toujours pas étendu le règlement obligeant l'obtention d'un permis à l'arrondissement de Lennoxville, où l'on retrouve une forte concentration d'étudiants. La Ville n'a donc pas la moindre d'idée du nombre de maisons louant des chambres à des étudiants de l'Université Bishop's ou du Collège Champlain.

Le voisinage immédiat de ces deux établissements anglophones diffère cependant de celui de l'Université et du Cégep de Sherbrooke. Les premiers sont bordés par des édifices à logement alors que les deux autres vivent leur expansion au coeur d'une zone comptant davantage de résidences unifamiliales. La Ville a émis des permis de location de chambres pour 67 propriétés aux abords du Cégep.

S'étant attaqué à la sécurité avec des normes d'aménage-

ment, la Ville a réussi à mettre un peu d'ordre dans ce qui était, il y a dix ans, était une véritable jungle. Mais il reste beaucoup à faire.

La virulente sortie publique du conseiller Rouleau est une crise d'impatience, les autres aspects réglementaires qui devaient être amendés s'étant retrouvés en dessous de la pile.

«On nous a parlé de modifier les règles de stationnement en mai. Le conseil municipal devait être saisi d'une proposition en septembre. Voilà que j'apprends que c'est reporté en novembre. Les délais sont élastiques. Pendant ce temps, des transactions immobilières se font et de nouveaux propriétaires se retrouvent au bord du désarroi. Faut que les choses bougent», insiste le conseiller Rouleau.

«C'est un peu fort de parler de situation de crise. Force est d'admettre cependant qu'il est temps d'actualiser nos règlements. Les restrictions imposées pour le stationnement sur rue ont eu l'effet pervers de déplacer le problème sur des propriétés privées. Il faut que les règles d'aménagement soient bien définies et ensuite qu'elles soient suivies», juge le président de l'arrondissement

du Mont-Bellevue.

«J'ai été quelque peu étonnée par les mots employés par le conseiller Rouleau. En même temps, je comprends que c'est vers lui que sont orientées les critiques des habitants du quartier. Nous avons tous les mêmes préoccupations. Si des étudiants ne se comportent pas adéquatement comme citoyens ou si les établissements licenciés font abstraction des règles auxquelles ils sont soumis, ce sont des responsabilités que d'autres doivent assumer», commente la directrice des services aux étudiants de l'UdeS, Lise Grenier.

Plus facile à dire qu'à faire. Je n'ai pas encore vu de gardiens de l'autorité universitaire contenir l'effervescence des partisans de football les jours de *tailgate*. Et puis, la discipline sera-t-elle exercée sans débordement dans le futur bistrot-bar du campus? Permettez-moi d'entretenir certaines réserves...

Une crise sans précédent? Pas si sûr.

Un autre appel à la vigilance et la démonstration que ces ajustements seront un éternel recommencement dans la ville universitaire qu'est Sherbrooke.



VOS VOLVO S60 ET XC60 2012 AMÉLIOREZ VOS PERFORMANCES



S60 T5 2012

SEULEMENT
399 \$
PAR MOIS

LOCATION ANNUELLE DE
0,9 %
PENDANT 36 MOIS

Acompte de 4 370 \$*

XC60 2012

SEULEMENT
499 \$
PAR MOIS

LOCATION ANNUELLE DE
1,9 %
PENDANT 36 MOIS

Acompte de 4 520 \$*



Le paiement inclut les frais de transport, d'inspection prélivraison, et d'autres frais. Les taxes en sus.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL VOLVO OU CONSULTEZ WWW.VOLVOSHERBROOKE.COM

VOLVO SHERBROOKE, 3625, rue du Blanc-Coteau, Sherbrooke (Québec) 819 563-8303

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemples de location annuel sur le S60 T5 2012/XC60 2012. Taux de location annuel de 0,9%/1,9% pour 36 mois. La mensualité est de 398, 97/498,94 \$ \$ (incluant 1 895 \$ de frais de transport et d'inspection prélivraison, l'inscription au RDPRM de 64,94 \$, 499 \$ frais d'administration et 100 \$ de taxes sur l'air climatisé (le cas échéant)), avec un acompte de 4 370 \$/4 520 \$ ou valeur de reprise équivalente; première mensualité incluant les taxes, et 0 \$ de dépôt de garantie payables à la signature du contrat de crédit-bail. Les taxes, les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement en sus. La location alloue un nombre total de 16 000 km par année (0, 16 \$ par km supplémentaire). Prix d'achat en fin de location, 22 929,20 \$/21 777,70 \$ plus les taxes. Cette offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. Commande du concessionnaire ou échange peut être nécessaire. ©2011 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

« M. Rouleau exagère pas mal... »

La FEUS déplore la sortie du conseiller sur le tumulte dans son quartier

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «Des étudiants qui exagèrent, ça peut toujours arriver. Mais là, je trouve que M. Rouleau exagère pas mal en parlant de crise dans le quartier universitaire!»

C'est ce que réagit Jessica Gaouette, présidente de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS), à propos de la sortie du conseiller sherbrookoise Jean-François Rouleau sur le tumulte des universitaires dans son district, rendant ainsi la vie impossible dans le voisinage.

Elle se demande si l' élu «cherche pas à se faire du capital politique, ou en tout cas avoir de la visibilité» et déplore qu'il englobe toute la population étudiante. «Nous comparer à ce qui s'est passé à Bishop's, c'est fort! En tout cas, j'ai pas encore vu de divans brûler sur la rue Galt. Et c'est étrange que M. Rouleau dénonce le comportement étudiant dans son secteur alors qu'ailleurs à Sherbrooke, où on retrouve aussi d'importantes concentrations d'étudiants de l'Université de Sherbrooke, comme au centre-ville et dans le secteur du Carrefour, on ne rapporte aucun problème», a également commenté Mme Gaouette.

«C'est sûr que des cas isolés (NDLR: de tumulte étudiant) ça peut arriver. Mais il y a des recours, comme du côté des policiers. Si la Ville de Sherbrooke

n'a pas une réglementation adéquate, c'est à elle de corriger la situation», a aussi livré la présidente de la FEUS.

Surprise

Du côté de l'Université de Sherbrooke, la directrice générale à la vie étudiante, Lise Grenier, n'a pas caché une certaine surprise en lisant les déclarations de M. Rouleau. «À ce que je sache ce n'est pas aussi grave et je me suis demandé si cela ne venait pas de l'exaspération de certaines personnes pour une situation de récidive», a-t-elle d'abord exprimé.

Selon elle, le comité étudiants-citoyens en place depuis longtemps et sur lequel siège justement le conseiller Jean-François Rouleau est précisément l'endroit pour discuter de ce genre de problématique. «Et ce sujet (NDLR: le bruit excessif), on l'aborde, comme bien d'autres, avec les différents intervenants représentés sur le comité, dont le service de police», a aussi commenté Lise Grenier.

Elle signale en outre que si l'Université met tout en place en matière de sensibilisation et de prévention, quand il survient des problèmes c'est à la Ville de Sherbrooke d'intervenir. «C'est la Ville qui possède les outils, avec les policiers quand il y a des plaintes par exemple. Ou encore, de laisser huit étudiants dans une maison de chambre sans propriétaire sur place, le règlement municipal l'interdit. Pour

le reste, les propriétaires habitant les lieux sont bien heureux

d'avoir des étudiants comme chambreurs», a aussi fait va-

loir la directrice générale à la vie étudiante.

Des poursuites en vue

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alors que la problématique des maisons de chambres dans le quartier universitaire défraie la manchette, la Ville de Sherbrooke entreprendra des procédures judiciaires contre un propriétaire de la rue Prunier qui contrevient à la réglementation en cette matière. La Cour supérieure sera saisie du dossier.

Selon la Ville, le propriétaire en question loue sept chambres dans sa résidence unifamiliale, alors que la réglementation municipale n'en permet que quatre.

Le propriétaire prétend qu'il n'effectue pas la location de chambres, indique-t-on dans une résolution adoptée hier soir par le conseil municipal. Le propriétaire dit louer sa résidence à des locataires qui, eux, s'ils le désirent, peuvent louer des chambres.

Le juge Roland Lamoureux, de la cour municipale, a donné raison à la Ville dans un jugement rendu le 10 février dernier.

Par ailleurs, le propriétaire ne détient pas de permis de location de chambres, ce qui contrevient à la réglementation municipale. Depuis plusieurs années, il refuse que des inspecteurs en bâtiment de la Ville puissent pénétrer dans sa résidence.

AVIS DE CORRECTION WALMART

Pour notre cahier publicitaire en vigueur du 28 septembre au 4 octobre 2011. Page 21 : l'appareil photo numérique Samsung WB700 (nos 633130/30113705) devrait indiquer 14 mégapixels.

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

2712530

Résultats des tirages du : 2011-10-03

LOTO 6/49
2 3 9 V V
13 14
21 23 26

banco
01 04 10 12 16 30 31 35 39 43
45 47 48 49 52 58 59 61 62 68

Quotidienne
3 859
4 8756

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
08 OCTOBRE 31 SAGITTAIRE

Extra 6262298

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SPORT WELLINGTON

GRANDE VENTE DE FERMETURE

Dès demain 9 h

Tout doit être vendu

3333, rue King Ouest, Sherbrooke
819 564-8525
www.sportwellington.com

2710703

AU CÉGEP DE SHERBROOKE

De nouvelles compressions qui font mal

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alors qu'il a dû adopter un budget déficitaire le printemps dernier, le Cégep de Sherbrooke devra faire face à des compressions budgétaires de l'ordre de 600 000 \$.

Il s'agit d'une deuxième vague de compressions pour les cégeps de la province. Le Conseil du Trésor a récemment demandé des efforts de 800 M \$ aux réseaux de la santé et de l'éducation.

Il y a quelques mois à peine, l'institution sherbrookoise a adopté un budget déficitaire de 247 000 \$, après avoir jonglé avec des coupes de 500 000 \$ (récurrentes) dans ses dépenses. Le réseau des cégeps avait alors dû faire face à des compressions de 31,3 M \$.

Quelques jours après le Cégep de Drummondville, la direction du Cégep de Sherbrooke a aussi dénoncé, hier, par voie de communiqué, les dernières coupes effectuées par Québec.

L'établissement rappelle que «cette compression inattendue» (non récurrente cette fois) s'exerce en pleine année scolaire, alors que son budget est déjà adopté et le plan d'effectifs finalisé. La direction se demande maintenant



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Le Cégep de Sherbrooke devra faire face à de nouvelles compressions budgétaires de l'ordre de 600 000 \$.

comment elle pourra faire de nouvelles coupes sans affecter les services aux étudiants.

La directrice générale de l'établissement, Marie-France Bélanger, plaide pour une stabilité du financement, d'autant plus que 88 % du financement de

l'institution provient de l'État. La direction ignore pour le moment où elle va sabrer.

Selon des données fournies par l'institution, le Cégep a ob-

tenu des réinvestissements successifs d'environ cinq millions \$, mais ceux-ci ont été annulés par des compressions de 9 M \$ (excluant la nouvelle coupure). Aux

yeux de Mme Bélanger, il est impossible de «gérer efficacement» dans un tel contexte.

«Notre rôle comme administrateurs est d'assurer une vigie afin qu'il y ait une utilisation responsable et prudente des fonds et de prendre les décisions qui s'imposent pour le développement optimal du Cégep. Nous ne pouvons faire notre travail en toute légitimité dans ces conditions», a commenté le président du conseil d'administration du Cégep, Luc Demers.

Le projet de Laboratoire d'apprentissage assisté par mannequins simulateurs, pour lequel le Cégep attend toujours du financement de Québec, n'est cependant pas remis en question. Le LAAMS doit notamment permettre de diminuer la pression sur les milieux de stage de la région dans le domaine de la santé. Mme Bélanger note que le solde de fonds du Cégep, qui se chiffrait à 4,3 M \$ au 30 juin 2010, diminuera de moitié. Ces sommes doivent servir à financer le LAAMS, les projets de développement durable et la réalisation du plan stratégique du Cégep.



**Boutique
MAXIME**
— Pour Souligner Votre Féminité



*Une Collection Automne
toute en douceur et en beauté...*

**BASLER • LUCIA • GERRY WEBER
BIANCA • RABE • GARDEUR**

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H00 À 16H00

450, RUE LINDSAY, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) - TÉL. : 819 478-7331



Alarme Sherbrooke Inc.
RBQ (8246-6442-58) et CCQ



**Système d'alarme complet
(INSTALLATION INCLUSE)**

Spécial

495\$ *taxes

* Certaines conditions s'appliquent.

NOUS OFFRONS AUSSI CAMÉRA ET CONTRÔLE D'ACCÈS.

819 346-2922

Pour une durée limitée.



**Louez votre
chauffe-eau**

À PARTIR DE 850 \$ / MOIS

Aucuns frais d'installation

819 565-1770





PORTES
ET
EXAMENS
D'ADMISSION



AEPE Association
des écoles privées
de l'Estrie

La réussite comme *projet* de vie

Collège du Mont-Sainte-Anne

Portes ouvertes : 15 octobre, de 9 h à 15 h
et 12 novembre, de 10 h à 12 h 30
Examens : 12, 19 novembre et 21 janvier, 13 h*
* Visite possible

Collège François-Delaplace

Portes ouvertes : 15 octobre, de 12 h à 16 h
Examens : 19 novembre et 21 janvier, 13 h 30*
* Visite possible à 12 h 30

Collège Mont Notre-Dame

Portes ouvertes : 15 octobre, de 9 h à 12 h
et 5 novembre, de 13 h à 16 h
Examens : 12 et 19 novembre, 8 h 30

Collège Notre-Dame des Servites

Portes ouvertes : 15 octobre, de 11 h à 16 h
Examens : 12 novembre et 21 janvier, 9 h

École secondaire de Bromptonville

Portes ouvertes : 16 octobre, de 12 h à 16 h
Examens : 12 novembre, 9 h, 21 novembre, 13 h 30
et 21 janvier, 9 h

Séminaire de Sherbrooke

Portes ouvertes : 16 octobre, de 13 h à 16 h
et 6 novembre, de 13 h à 16 h
Examens : 12 et 19 novembre, 8 h 30

Collège Rivier

Portes ouvertes : 22 octobre, de 13 h à 16 h
Examens : 19 novembre et 21 janvier, 10 h et 14 h*
* Visite possible de 9 h à 13 h

Séminaire Salésien

Portes ouvertes : 5 novembre, de 13 h à 16 h
Examens : 12 et 19 novembre, 9 h

Collège du Sacré-Cœur

Portes ouvertes : 23 octobre, de 12 h 15 à 15 h
Examens : 12 et 19 novembre, 9 h

École primaire Des Arbrisseaux

Portes ouvertes : 24 février et 23 avril,
de 13 h à 16 h

www.aepe.qc.ca

10 / Actualités



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Récemment créée, la Coop du Grand-Bois a pour objectif de revitaliser le centre du village de Saint-Étienne-de-Bolton. On retrouve ici la présidente de l'organisme, Marie-Ève Gaboury-Bonhomme, en compagnie du chef du bistro de la coopérative, Cyril D'Ascanio, et du maire du village, Pierre Patry.

Saint-Étienne-de-Bolton revitalise son milieu de vie

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton existe bel et bien. Cependant, si on a le malheur de cligner des yeux au mauvais moment alors qu'on roule sur la route qui la traverse, on risque de ne jamais remarquer qu'il y a là un village. Un groupe de citoyens a donc choisi de fonder une coopérative afin de redonner une âme à l'endroit.

Récipiendaire d'un prix régional au Concours québécois en entrepreneuriat 2011, La Coop du Grand-Bois a vu le jour en décembre 2009. Son objectif était de faire en sorte que les habitants de Saint-Étienne-de-Bol-

ton puissent profiter de certains services de base au centre de leur village, qui n'a plus ni école ni dépanneur depuis un bon nombre d'années déjà.

Pour arriver à ses fins, la Coop du Grand-Bois a acquis l'été dernier une maison dans laquelle elle a installé le bureau de poste du village, un bistro, un service de dépannage alimentaire et des équipements de bureautique pouvant être utiles à la population locale.

«Ça fait environ 10 ans qu'on n'avait plus de service, sauf un bureau de poste, à Saint-Étienne. On a misé sur une coopérative pour se prendre en mains comme communauté», indique la présidente de la Coop du Grand-

Bois, Marie-Ève Gaboury-Bonhomme.

«C'est un beau projet d'économie sociale, estime quant à lui le maire de la municipalité, Pierre Patry. Une série d'acteurs du milieu ont décidé de porter le ballon et voilà le résultat.»

La municipalité a notamment offert une somme de 25 000 \$ pour que ce projet se concrétise tandis que la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog a consenti 30 000 \$. Un montant de 45 000 \$ a par surcroît été attribué à la coopérative par la MRC de Memphrémagog dans le cadre du Pacte rural.

Présentement, la jeune coopérative regroupe 160 membres. Les parts sociales et privilégiées émises ont permis d'amasser une somme d'environ 73 000 \$.

Une priorité

Ce projet découle d'un exercice de planification stratégique mené par la municipalité en 2009. La revitalisation du centre du village en misant sur «la création d'un noyau de rassemblement et des services de base» constituait une des priorités identifiées à ce moment.

«On avait besoin d'un endroit pour favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance. On voulait aussi que les citoyens aient un lieu où ils pourraient échanger et se comprendre», explique Marie-Ève Gaboury-Bonhomme.

«On était un village dortoir, mais les choses sont en voie de changer. On aura une réponse plus tard si ce projet marche ou pas. Mais on a déjà des manifestations d'appréciation de la part de gens qui apprécient», assure Pierre Patry.

Des sentiers pédestres ont été aménagés autour de la Coop du Grand-Bois. Et, si les choses continuent d'évoluer positivement, on songe à la création de sentiers équestres et d'une piste cyclable. La municipalité mijote également un projet de développement immobilier afin d'attirer de nouvelles familles.

SUIS-JE VRAIMENT AUSSI BILINGUE QUE JE LE CROIS?



TESTEZ VOS CONNAISSANCES
EN ANGLAIS À L'AIDE DE
NOTRE QUESTIONNAIRE SUR
FACEBOOK
ou faites-vous évaluer sur place.

INFORMEZ-VOUS SUR NOS PRODUITS

- Programmes adaptés à vos besoins
- Formation en entreprise
- Formule privée ou en petits groupes (3 ou 4 personnes)



**CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER...**
« Les Maîtres du savoir linguistique »^{MC}

20, rue Bryant, Sherbrooke
819 822-2542 www.clicnetwork.com



2667258

Une dame de 76 ans flouée de 8100 \$

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une femme de 76 ans de Sherbrooke s'est fait flouer de 8100 \$ en croyant aider son petit-fils qui prétendait se trouver dans le pétrin en Grèce.

Le Service de police de Sherbrooke a été mis au fait cette fin de semaine d'une autre victime d'une fraude de type «grand-parent».

La victime a reçu mercredi dernier l'appel téléphonique d'un individu qui se faisait pas-

ser pour son petit-fils.

«L'individu affirmait se trouver en prison en Grèce à la suite d'un accident. Il réclamait 8100 \$ à sa grand-mère pour l'aider à se sortir de cette situation», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

L'interlocuteur a demandé à la dame âgée de se rendre à une succursale précise de transfert de fonds pour effectuer deux versements au nom d'un individu qu'elle ne connaissait pas à Athènes en Grèce.

« Nous ne répéterons jamais assez l'importance de vérifier les informations avant d'acheminer de l'argent. »

«C'est le fils de la dame qui a découvert que sa mère avait été flouée. Son garçon se trouvait en Gaspésie et ne l'avait jamais contacté pour avoir de l'argent», ex-

plique le porte-parole du SPS.

Le SPS a ouvert une enquête dans cet événement qui s'ajoute à une longue série de crimes semblables survenus en région au cours de la dernière année.

Deux dames de Sherbrooke, deux autres de la MRC de Coaticook et un de Drummondville avaient dénoncé des situations semblables au cours des dernières semaines.

C'est la vigilance de l'employée responsable de la compagnie de transfert de fonds vers l'étranger qui a invité une personne âgée à

faire des vérifications supplémentaires auprès de sa famille qui a évité qu'une dame de Compton se fasse flouer de cette façon. La dame de 87 ans souhaitait acheminer 4000 \$ en Grèce afin d'aider son prétendu petit-fils.

«Nous ne répéterons jamais assez l'importance de vérifier les informations avant d'acheminer de l'argent. Nous avons ouvert une enquête concernant ce cas. Ce sont des enquêtes souvent complexes parce que les suspects se trouvent bien des fois à l'extérieur du pays», indique l'agent Carrier.



PRESTIGE EN LOCATION SANS MISE DE FONDS

LES MODÈLES 2011 CÈDENT LA PLACE¹



BERLINE CTS 2011

444 \$²/MOIS | **0 \$ MISE DE FONDS**

LOCATION DE 48 MOIS. TAUX DE LOCATION 0,9 %
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION



SRX 2011

545 \$²/MOIS | **0 \$ MISE DE FONDS**

LOCATION DE 48 MOIS. TAUX DE LOCATION 1,9 %.
COMPREND LE TRANSPORT, LA TAXE DE CLIMATISATION
ET 1 250 \$ DE RABAIS À LA LOCATION

PROFITEZ DES AVANTAGES DU PROGRAMME ENTRETIEN SUPÉRIEUR DE CADILLAC³

LAROCQUE DRUMMONDVILLE

875, BOULEVARD ST-JOSEPH
819 474-3388

THIBAUT SHERBROOKE

3839, KING O.
819 563-7878

Cadillac

offrescadillac.ca

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs berline CTS à transmission automatique 2011 (6M69/ISA/MX0) et SRX TA 2011 (6M626/ISA). Les frais liés à l'inscription au RDPRI, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers au Canada du 1er septembre 2011 au 31 octobre 2011. Des quantités limitées de modèles 2011 sont offertes. Détails chez votre concessionnaire. 2. Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois, à un taux de location de 0,9 % pour la berline CTS et de 1,9 % pour le SRX. Sur approbation de crédit de la Financial Inx Corporation. Limite annuelle de 20 000 km : 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. Transport (1 550 \$) et taxe de climatisation (100 \$) inclus. Immatriculation, assurance, droits et taxes en sus. Comprend un rabais (avant taxes) de 4 000 \$ pour la berline CTS et de 2 500 \$ pour le SRX. Ce rabais est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et est offert aux particuliers seulement. Comprend également un rabais à la location de 1 250 \$ sur le SRX. 3. Programme d'entretien supérieur de Cadillac sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Selon la première éventualité. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMA Québec (excluant la région de Gâtineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.**

Venez nous voir du dimanche 2 octobre au jeudi 6 octobre

COMPTOIR D'ACHAT



450 623-6747
www.or-gs.com

**Nous achetons
vos bijoux en or,
à leurs vrai valeur!**

Faites affaires directement avec notre fonderie et nos spécialistes
et obtenez LE MEILLEUR PRIX, c'est garanti.

Pourquoi transiger avec nous ?

NOUS SOMMES SPÉCIALISÉS DANS LES MÉTAUX PRÉCIEUX, L'OR, L'ARGENT ET LE PLATINE.
C'EST NOTRE MÉTIER.

MÉFIEZ-VOUS DES BIJOUTIERS, PRÊTEURS SUR GAGES ET COLLECTIONNEURS EN TOUT GENRE QUI
SE PRÉTENDENT DES CONNAISSEURS, MAIS QUI EN FAIT NE VOUS DONNENT QU'UN PRIX BIEN EN
DESSOUS DE LA VALEUR RÉELLE DE VOS BIJOUX.



FAITES AFFAIRES AVEC DES GENS SÉRIEUX ET D'EXPÉRIENCE. VENEZ RENCONTRER NOS SPÉCIALISTES.

Faire le ménage de vos tiroirs, c'est payant \$\$\$

Que ce soit des chaînes brisées, boucles d'oreilles dépareillées, bagues ou
bracelets que vous ne désirez plus ou que vous ne portez plus, même vos
dents en or !

Nous achetons aussi les pièces de monnaie !

Canadiennes (10 ¢, 25 ¢, 50 ¢ et 1 \$) en argent, 1967 et avant ainsi
qu'américaines (10 ¢, 25 ¢, 50 ¢ et 1 \$) en argent, 1964 et avant.
Les séries olympiques 1976 en argent.
Nous achetons également les pièces de monnaie en or de tous les pays.



POUR 5 JOURS SEULEMENT

VENEZ NOUS RENCONTRER DIRECTEMENT SUR PLACE.

SHERBROOKE

HÔTEL DELTA, 2685, RUE KING OUEST

Dimanche 2 octobre :	10 h à 18 h
Lundi 3 octobre :	10 h à 18 h
Mardi 4 octobre :	10 h à 18 h
Mercredi 5 octobre :	10 h à 18 h
Jeudi 6 octobre :	10 h à 18 h

**SI VOUS NOUS AVEZ RATÉ, VOUS POUVEZ NOUS LES FAIRE PARVENIR PAR POSTE CANADA.
POUR PLUS DE DÉTAIL, CONTACTEZ NOUS AU 450-623-6747 OU WWW.OR-GS.COM**

Consoltex achète l'usine de PGI Difco à Magog

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Tout compte fait, le dossier a évolué plutôt rapidement. En effet, l'usine de la compagnie PGI Difco tissus de performance, qui vient tout juste de cesser ses activités industrielles à Magog, a déjà été vendue.

D'après les informations obtenues par *La Tribune*, l'acheteur est Consoltex, une entreprise dirigée par Marty Ounanian, un homme qui connaît fort bien l'industrie du textile.

Contacté par *La Tribune*, M. Ounanian a affirmé qu'il ignorait encore quelle vocation il tentera de donner à l'usine et au terrain sur lequel elle prend place. «On ne sait pas la direction qu'on prendra pour le moment. Mais on veut travailler avec la municipalité», a-t-il déclaré.

La semaine dernière, la mairesse de Magog, Vicki May Hamm, a révélé que son administration désire attirer des entreprises du secteur des technologies à l'endroit où Difco produisait jusqu'à récemment des vêtements ignifuges. Ce projet de la Ville de Magog demandera une modification du zonage du terrain hébergeant l'usine Difco, actuellement de type industriel.

Les employés affectés à la production chez Difco ont tous

terminé de travailler. Le Syndicat catholique des ouvriers du textile de Magog, qui les représentait, a même vendu le bâtiment qui l'abritait à la Coopérative de solidarité de services à domicile Memphrémagog.

Le fruit de la vente du bâtiment abritant le syndicat sera partagé entre les personnes qui étaient à l'emploi de Difco et de CSBS au moment de la fermeture de l'une et l'autre de ces entreprises. Cela concerne environ 300 personnes.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression de *La Tribune*.



Merci de votre confiance

La Tribune

DUMOULIN devient un CENTRE HI-FI GROUPE SÉLECT

Publireportage

Propriétaire G. Doyon TV

Dans un souci constant d'offrir à ses clients les meilleurs produits aux meilleurs prix tout en continuant d'offrir le même excellent service qui a fait notre réputation, G. DOYON TV INC. effectuera d'importantes modifications à travers un changement de bannière et de franchiseur et devient membre propriétaire CENTRE HI-FI Groupe Sélect dans ses deux locations. Nos opérations continueront toujours aux mêmes endroits et avec le même excellent personnel en place. La transition sera effectuée de façon transparente pour le consommateur.

C'est suite aux difficultés éprouvées par le franchiseur « GROUPE DUMOULIN » que nous avons décidé d'effectuer ce changement afin de maintenir dans un premier temps notre pouvoir d'achat et de l'augmenter dans le futur afin d'égaliser et même de surpasser notre pénétration d'un marché occupé presque entièrement par des intérêts américains. En effet notre compagnie est la seule à avoir survécu depuis 1967 tout en demeurant entièrement propriété d'intérêts locaux et québécois. C'est aussi dans cet optique que CENTRE HI-FI est un choix logique, étant elle aussi détenue par des intérêts québécois. À travers la division « SÉLECT » nous avons en mains toutes les outils nécessaires pour atteindre nos objectifs en préservant notre identité propre.

La division « GROUPE SÉLECT » nous permettra aussi d'élargir de façon considérable notre gamme de marques de prestige en ajoutant à notre choix déjà très complet des marques telles que APPLE, ONKYO, JVC, KEF, JBL, SHARP, HARMAN/KARDON, ROGERS, FIDO. En plus vous continuerez à bénéficier du même service de support, d'installation et de livraison professionnel qui a contribué à notre réputation depuis 1967.

À travers tous ces changements nous nous engageons cependant en tant que membre de votre communauté et fier de l'être à maintenir un haut niveau de satisfaction de nos concitoyens en termes de qualité de service après-vente et de courtoisie. Nous voulons continuer à assurer à notre clientèle la plus agréable expérience d'achat possible et c'est ce que vous offre votre CENTRE-HI Groupe Sélect.



À gauche, Alain Renaud, vice-président développement CHF; au centre Michel Doyon, président G. Doyon TV - CHF Select; à droite, Michel Sciscente, vice-président CHF.

VENTE DE LIQUIDATION

À SURVEILLER : pendant la période du 6 octobre au 10 octobre 2011 une grande vente de liquidation visant à vendre tous les appareils acquis sous l'ancienne bannière Dumoulin. Ce sera une bonne occasion d'économiser. Notre objectif est de se départir de tous ces appareils d'excellente qualité. Dès le 13 octobre nous repartirons en neuf! Ce sera la fin de la bannière Dumoulin, mais surtout le début de la nouvelle bannière « CENTRE HI-FI GROUPE SÉLECT! » souligne Michel Doyon, propriétaire soulignant par la même occasion que les garanties vendues dans notre magasin seront évidemment respectées (détails en magasin).



Avec vous localement depuis bientôt 45 ans et pour longtemps encore et plus fort que jamais!

Michel Doyon,
président propriétaire

CENTRE HI-FI
GROUPE SÉLECT

525, rue Northrop-Frye, Sherbrooke
(face au Carrefour de l'Estrie, voisin du Momo Sports)
819 565-3177

NE MANQUEZ PAS

notre

FOIRE AUX LIVRES

Salle de l'église Immaculée-Conception
(entre les rues Larocque et Adélaide-Collette)



Les mercredi et jeudi, 5 et 6 octobre 2011
De 9 h à 21 h

Des milliers et des milliers de livres!

- Pour tous : jeunes, étudiants, parents, éducateurs...
- De tous genres : philosophie et psychologie, religion, langues diverses, littérature, sciences, géographie, histoire, encyclopédies, revues, arts (peinture, sculpture, architecture, musique, cinéma, etc.)
- À des prix très intéressants pour tous

Également :

- 1^{er} octobre, de 7 h à 15 h
- 2, 3, 4 octobre, de 9 h à 17 h
- 5, 6 octobre, de 9 h à 21 h

Vêtements, meubles, articles de sport,
de Noël, vaisselle, jeux, etc.

* Le tout, au profit de l'église Immaculée-Conception de la paroisse Marie-Léonie

* Téléphone de la salle : 819 566-8877

Merci / La Fabrique

La Ville doit agir



DENIS DUFRESNE

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Bien des citoyens jugent sans doute que le conseiller municipal Jean-François Rouleau exagère lorsqu'il affirme que la situation dans le quartier universitaire est devenue aussi problématique que celle qui avait cours il y a quelques années dans l'arrondissement de Lennoxville.

Devant la multiplication du nombre de maisons de chambres et les problèmes de cohabitation que cela génère, le conseiller du district de l'Université dit s'inquiéter pour l'avenir de ce secteur et parle même de «crise».

On n'en est peut-être pas là encore, mais M. Rouleau a au moins le mérite de sonner l'alarme.

Il est vrai que la situation peut varier selon les rues, mais l'augmentation du nombre de maisons de chambres dans des résidences unifamiliales et le fait que plusieurs propriétaires ne respecteraient pas la limite de quatre chambres et n'occuperaient pas les lieux irritent les résidents de ce secteur.

Le conseiller Rouleau évoque notamment des problèmes de bruit excessif, de consommation d'alcool à l'extérieur, de maisons mal entretenues et de véhicules stationnés sur la pelouse.

Que dit la réglementation municipale actuelle?

Oltre le fait qu'un maximum de quatre chambres peuvent être louées dans une maison unifamiliale, elle stipule notamment que l'aire de stationnement doit être aménagée en fonction du nombre de chambres louées et que l'occupant de la résidence doit détenir un permis annuel.

Un des problèmes, soutient M. Rouleau, est qu'il est difficile pour la Ville de s'assurer que le propriétaire occupe la maison où sont louées des chambres.

Le conseiller Rouleau et la Ville ne sont toutefois pas sans ressources: un comité formé de citoyens et de représentants des étudiants est sur pied dans le quartier afin d'assurer une meilleure cohabitation entre la communauté étudiante et les résidents permanents.

De plus, la sûreté municipale exerce une surveillance accrue sur la rue Galt Ouest les

mercredi, jeudi et vendredi soirs, à la sortie des bars.

En outre, une vingtaine de dossiers concernant le non respect de la réglementation sur la location de chambres font actuellement l'objet d'une enquête.

On est encore loin des problèmes de désordre public et de meubles incendiés en pleine nuit qui caractérisaient il n'y a pas si longtemps les abords de l'Université Bishop's.

La location de chambres dans les résidences unifamiliales constitue la réalité de tous les quartiers universitaires. Elle représente en principe une situation de «gagnant-gagnant»: les étudiants peuvent se loger à peu de frais pour des périodes qui leur conviennent, tandis que les propriétaires en tirent un revenu d'appoint appréciable.

Le conseiller Rouleau soutient que la situation se détériore depuis deux ans.

Il est donc urgent que la Ville de Sherbrooke resserre sa réglementation afin de protéger la quiétude et la réputation du quartier puisque la valeur des propriétés pourrait ultimement en souffrir.

Deux projets de règlements, un sur le stationnement en façade des immeubles et un autre sur la location de chambres, attendus à l'origine pour septembre dernier, devraient être présentés en novembre, assure le président du conseil de l'arrondissement du Mont-Bellevue, Serge Paquin.

Il faut souhaiter que cette fois-ci sera la bonne.

POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:

Courriel: redaction@latribune.qc.ca

Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.

UPAC: LAFRENIÈRE RENCONTRERA DUCHESNEAU



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Mise au point du Dr Champoux

Il faut respecter au plus haut point la compagnie Q et T Recherche, autant pour la qualité des études que pour les relations avec leur clientèle. Il arrive parfois que certains de mes patients y participent, et ce de leur propre initiative, toujours avec une grande satisfaction. Ainsi, il ne faut douter en rien de la qualité de pratique de cette compagnie de Sherbrooke très active dans le domaine de la recherche clinique.

Pour l'étude clinique dont je

fais la promotion, les discussions sont en cours avec le Collège des médecins du Québec. Si ce dernier relève des irrégularités, des correctifs seront apportés pouvant aller jusqu'à l'arrêt de l'étude.

En attendant, on peut continuer à s'inscrire auprès du secrétariat de la clinique. Depuis toujours, j'ai à cœur de garder les meilleurs standards de qualité de pratique médicale comme le démontre cette initiative d'étude clinique, par une appro-

che et des outils novateurs qui, j'espère, seront utilisés par les autres médecins de la province pour mieux soigner la population du Québec.

Le comité d'éthique qui a autorisé mon étude provient d'une compagnie basée en Ontario, mais possède une assise québécoise avec le mandat de respecter les règles du Collège des médecins du Québec.

Dr Richard Champoux
Sherbrooke

Coup de chapeau à Lac-Mégantic

La Ville de Lac-Mégantic a toujours été à l'avant-garde dans le domaine des sports et des loisirs.

En 1961, se construisait le Centre Mgr-Bonin qui comprenait, entre autres un aréna, un gymnase et une salle de quilles. C'était un magnifique édifice. Les gens venaient de partout au Québec pour visiter et comprendre comme une ville de cette grosseur avait pu se doter d'un tel équipement.

En 1963, installation de la glace artificielle et engagement d'un

professionnel en sports et loisirs à temps plein. C'était la deuxième ville en Estrie, après Sherbrooke, à avoir un directeur des loisirs.

Par la suite, Lac-Mégantic a brillé à travers la province par son club de hockey le Royal, le corps des majorettes Les Marinières, son festival de théâtre amateur, le Festival printemps-jeunesse, son club cycliste, le Carnaval d'hiver, sa boîte à chanson Kanjick, etc.

Les années ont passé et la bâtisse était devenue désuète; il fal-

lait un nouvel édifice. Voilà que le 16 septembre dernier, la Ville inaugurait le Centre sportif Mégantic. À l'intérieur, on retrouve entre autres un aréna, une piscine semi-olympique avec des jeux d'eau, un gymnase double et une salle de quilles. Quel magnifique temple du sport!

Bertrand Beaulieu
Ex-directeur des loisirs (1963-1969)
Sherbrooke

Mine Jeffrey remet quelques pendules à l'heure

NDLR: Nous publions cette réaction du président de Mine Jeffrey, Bernard Coulombe, en suivi à l'éditorial de Denis Dufresne sur la croisade à Ottawa du président de Balcrop Baljit Chadha, publié mardi dernier sous le titre *Sur le tard*.

Cette opinion n'est pas juste car elle reflète surtout les opinions véhiculées sans fondement scientifique par les anti-amiante à la solde des pétrochimiques qui essaient en vain de remplacer ce minéral industriel naturel par des fibres synthétiques qui coûtent dix fois plus cher.

Ce n'est pas la vérité que tout le «monde scientifique» est anti-chrysotile; au moins 25 études de partout dans le monde depuis 20 ans prouvent le contraire. Le «monde médical» ne connaît rien au chryso-

tile sauf qu'il suit les activistes anti-amiante par admiration mutuelle. Quelques syndicats anti-amiante le font par intérêt politique et aussi parce que ça crée beaucoup, beaucoup d'emplois de désamiantage, surtout en Europe.

Le chrysotile est associé au cancer du poumon et à l'amiantose, comme la silice, les rayons-X, les anticonceptionnels, le chlorure de vinyle (tuyaux verts et bleus), toutes les boissons alcoolisées, la poussière de bois, mais ça dépend de la dose et de la durée d'exposition.

De nombreuses études scientifiques prouvent que des dizaines de milliers de travailleurs (le public n'est pas à risque) exposés à une fibre par centimètre cube d'air ambiant (1 F/cc) durant 10, 20 ou 30 ans ne démontrent pas d'effet néga-

tif sur leur santé.

L'amiante, incluant le chrysotile, est banni dans les pays qui ont les moyens de le remplacer par des substituts mais il n'est pas banni par les deux tiers de l'humanité, ni en Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique) où il est utilisé dans des produits sécuritaires. Le flochage de l'amiante friable est abandonné depuis 35 ans et c'est correct en phase de rénovation de l'enlever sécuritairement, mais pour le remplacer par quoi?

Ce n'est pas la vérité de dire que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation internationale du travail (OIT) condamnent l'utilisation sécuritaire du chrysotile. (Références à l'Organisation mondiale de la santé, décisions finales en 2007, page 101, point 10 et à la Con-

vention sur l'Amiante, 1986 (no 162) de l'OIT.

L'infâme *Canada's Ugly Secret*, reportage sur l'amiante en Inde dans une *mom and pop* shop par CBC Radio-Canada était un trucage monté par les anti-amiante. Mine Jeffrey vend exclusivement son chrysotile, depuis 1991, aux utilisateurs salubres avec les mêmes normes canadiennes, c'est-à-dire moins de 1 F/cc; ce qui est très facile à respecter en usines de fibrociment.

Je mets publiquement (car nous l'avons fait privément, mais sans réponse) au défi la Société canadienne du cancer et l'Association médicale canadienne de prouver par des études scientifiques que la norme respectée de 1 F/cc de chrysotile dans l'air ambiant d'un travailleur est dangereu-

se pour sa santé, et de prouver que le chrysotile génère le mésothéliome.

Je mets au défi public (pas de réponse non plus à nos demandes privées répétées plusieurs fois) l'Organisation mondiale de la santé de dévoiler ses preuves que l'amiante chrysotile fait quelque 100 000 victimes parmi les travailleurs par année.

Si Mine Jeffrey Inc. était aussi riche et puissante que les pétrochimiques européennes, japonaises et australiennes, nous pourrions exiger réparation du tort indu que ces organismes de «bonne foi» et de «prestige» font à notre petite entreprise minière, créatrice de 500 emplois salubres pour 20 ans en Estrie.

Bernard Coulombe, président
Mine Jeffrey Inc.

Les clôtures ne sont pas la solution

Je suis étudiant à l'Université de Sherbrooke depuis 2009 et je viens de lire votre article sur les passages réservés aux piétons sur le boulevard de l'Université. La situation est certes déplorable, mais compréhensible.

Vous avez oublié de mentionner que les passages piétons sur le boulevard sont tout aussi dangereux que n'importe quel autre endroit. Premièrement, l'attente pour voir apparaître le petit personnage blanc semble parfois interminable et deuxièmement, et là il s'agit d'une observation personnelle, plusieurs automobilistes ne respectent pas du tout la signalisation. Je ne compte plus les fois où, ayant attendu mon tour de bonne foi sur le bord de la route, une voiture m'est passée sous le nez, me frôlant parfois de quelques centimètres.

Il faut dire que certains conducteurs sont frustrés de voir la lumière rouge sans qu'aucun piéton ne traverse, et avec raison. Si seulement les feux de circulation étaient synchronisés avec ceux situés plus bas sur la route... Il s'avère donc que seul un imbécile ne traverserait pas la rue, souvent libre, avant de voir apparaître le bonhomme, à 20 degré sous zéro ou simplement parce qu'attendre pour rien est aussi frustrant pour un piéton que pour un automobiliste...

J'avais gentiment fait part de cette observation à la Ville de Sherbrooke, qui m'a bêtement répondu d'appeler le 911 si je voyais quelque chose de dangereux.

Il est déplorable que les étudiants fassent du vandalisme pour traverser là où il ne faut pas, mais il est tout aussi déplorable que des automobilistes pressés mettent la vie des gens en danger pour sauver 30



IMACOM, RENÉ MARQUIS

secondes.

Il faudrait arrêter de toujours blâmer les étudiants et commencer à regarder la situation dans son ensemble, afin de trouver une solution qui conviendra à tous. Je ne crois

pas que créer des passages entourés de clôtures (surtout si ceux-ci sont périlleux à traverser) soit la bonne solution.

Benoit Daoust, étudiant
Sherbrooke

À propos de l'intégrité des juges

Depuis quelque temps, des critiques sont formulées sans ménagement à l'égard des juges, allant même jusqu'à des insinuations quant à leur intégrité.

Notre société démocratique est fondée sur la primauté du droit, c'est-à-dire que tous sont soumis aux lois, tous sont égaux devant la loi. Les juges ont pour mission de s'assurer du respect de cette règle.

Le citoyen qui comparaît devant un juge doit avoir la certitude qu'il sera jugé par un juge impartial et que le jugement rendu par ce dernier sera fondé uniquement sur la preuve présentée devant lui et selon le droit en vigueur.

Pour s'assurer de l'impartialité du juge, notre société démocratique garantit son indépendance judiciaire, c'est-à-dire qu'il pourra décider à l'abri de toute forme de pression, d'où qu'elle puisse venir, que ce soit d'un gouvernement, de groupes de pression, d'individus, du public ou encore des médias.

Cette indépendance du juge est assurée de trois façons: par l'immovibilité du juge, c'est-à-dire qu'il ne peut être congédié durant bonne conduite; par sa sécurité financière, en lui fournissant un revenu suffisant pour le mettre à l'abri de toute influence; et finalement par l'indépendance institutionnelle, ses assignations lui étant confiées uniquement par les juges en autorité.

À titre d'illustration, le juge ne pourra être congédié s'il rend une décision qui déplaît au gouvernement ou à l'une ou l'autre des parties, ou encore voir son salaire réduit ou être assigné en permanence loin de son domicile. Le mécanisme de l'appel à une autre Cour a été créé pour permettre la contestation d'une décision avec laquelle une partie est en désaccord.

Le juge ne peut, en raison de son obligation d'impartialité, participer aux débats publics. De plus, il ne peut se défendre lorsqu'il est l'objet de critiques. On dit qu'il a un devoir de réserve, et ce, toujours afin de maintenir non seulement son impartialité, mais aussi son apparence d'impartialité. Lorsqu'on critique un jugement, le juge ne peut l'expliquer ou le justifier. Il revient à la Cour d'appel d'intervenir, le cas échéant, en confirmant ou infirmant le jugement.

Depuis quelque temps, on critique non pas le jugement, mais le juge lui-même, allant jusqu'à faire des insinuations quant à son intégrité, et ce, sans fondement.

Le juge doit être serein lorsqu'il entend des causes, et les critiques médiatiques non fondées quant à son intégrité peuvent porter atteinte à sa sérénité. S'il perd cette sérénité, cette indépendance de pouvoir décider sans crainte de représailles, il devra alors se retirer du dossier pour qu'il soit repris devant un autre juge, avec tous les frais et délais que cela comporte pour le citoyen et pour la démocratie.

Les tribunaux ne peuvent accomplir leur mission que s'ils ont la confiance du public.

Il revient à tous les intervenants du domaine de la justice, y compris les médias, de faire preuve de la plus grande prudence et de la plus grande rigueur lorsqu'on remet en cause cette confiance.

Les événements récents prouvent malheureusement que cela n'est pas toujours le cas.

Car mettre en doute cette confiance, c'est mettre en doute le fondement d'une institution indispensable au maintien de notre société démocratique.

François Rolland, juge en chef
Cour supérieure du Québec

EMPRISONNÉE 4 ANS POUR LE MEURTRE DE SA COLOCATAIRE Amanda Knox acquittée en appel

ALESSANDRA RIZZO
ET COLLEEN BARRY
THE ASSOCIATED PRESS

PEROUSE, ITALIE — L'Américaine Amanda Knox a recouvré sa liberté, après près de quatre ans passés en prison pour le meurtre de sa colocataire britannique en Italie. La condamnation pour meurtre a été renversée hier par un tribunal d'appel en Italie.

La jeune Américaine s'est effondrée en larmes après l'annonce de la décision, hier après-midi.

Le tribunal d'appel a aussi blanchi le coaccusé d'Amanda Knox, son ex-conjoint résidant en Italie, Raffaele Sollecito.

Aux États-Unis, les partisans d'Amanda Knox étaient ravis à leur écran hier, alors que la femme originaire de Seattle a plaidé son innocence devant un tribunal italien dans l'affaire du meurtre de sa colocataire britannique en 2007.

Près des larmes, Amanda Knox avait affirmé au tribunal que les accusations pesant contre elle pour le meurtre de Meredith Kercher étaient injustes et sans fondements.

Elle a pris la parole quelques minutes avant que le jury n'entre en délibérations.

Amanda Knox et Raffaele Sollecito avaient été condamnés pour le meurtre de Meredith Kercher en 2009. Knox s'était vue infligée une peine de 26 ans de prison, et son ex-conjoint, 25 ans.



THE ASSOCIATED PRESS

Amanda Knox a fondu en larmes après la lecture du verdict qui l'acquitte du meurtre de sa colocataire.

Meredith Kercher, 21 ans, partageait un appartement avec Amanda Knox alors qu'elles étaient étudiantes à Pérouse, en Italie. Elle a été poignardée à mort dans son lit.

Retour au pays

On ignorait à quel moment Amanda Knox pourrait quitter l'Italie, mais rien dans les lois du pays l'empêcherait de retourner chez elle, même si les procureurs faisaient appel de l'acquittement prononcé par le plus haut tribunal du pays, ont soutenu des experts juridiques.

L'un des avocats d'Amanda Knox, Carlo della Vedova, a dit ne pas savoir quand sa cliente quitterait l'Italie. La jeune fem-

me avait un passeport expiré, mais il n'était pas clair combien de temps cela prendrait pour régler la situation ou si les formulaires requis avaient déjà été remplis.

Le jury de huit membres a acquitté Knox et Sollecito de meurtre après qu'une révision des preuves d'ADN eut suscité des doutes importants sur les liens des deux prévenus avec le crime.

Le juge a maintenu une condamnation de diffamation à l'endroit d'Amanda Knox pour avoir accusé un propriétaire de bar, Diya «Patrick» Lumumba, d'être responsable du meurtre. Il a déterminé la peine à trois ans. Amanda Knox était détenue depuis le 6 novembre 2007.

La zone euro demande un nouvel effort à la Grèce

AGENCE FRANCE-PRESSE

LUXEMBOURG — La zone euro a demandé hier soir de nouvelles économies à la Grèce et de nouvelles privatisations pour combler les trous attendus de son budget pour les années 2013 et 2014 et a annoncé le report d'une décision sur le versement d'un prêt crucial pour le pays.

«Nous demandons à la Grèce d'accepter des mesures supplémentaires» en terme d'économies pour 2013 et 2014, allant donc au-delà de celles qui viennent d'être annoncées pour cette année et la prochaine, a déclaré à Luxembourg le chef de file des ministres des Finances de la zone euro, Jean-Claude Juncker, à l'issue d'une réunion du forum de l'Eurogroupe qu'il préside.

La zone euro a aussi réclamé davantage de privatisations d'entreprises que prévu pour ces deux années.

M. Juncker a ajouté qu'une réunion de l'Eurogroupe, envisagée un temps pour le 13 octobre afin de débloquent une tranche de prêts internationaux de 8 milliards d'euros dont le pays a absolument besoin pour éviter la faillite, avait été «annulée», faute de pouvoir disposer de tous les éléments d'évaluation nécessaires à cette date.

«L'Eurogroupe prendra une décision finale dans le courant du mois d'octobre» sur la base des conclusions d'une mission des bailleurs de fonds internationaux du pays, appelée troïka (UE, Ban-



THE ASSOCIATED PRESS

Un manifestant vient en aide à un de ses camarades projeté au sol à la suite d'affrontements avec les forces de l'ordre, hier à Athènes.

que centrale européenne, Fonds monétaire international), actuellement présente à Athènes pour vérifier les progrès réalisés par le gouvernement. Néanmoins, M. Juncker a assuré lors d'une conférence de presse que le pays serait en mesure de remplir ses obligations financières.

La Grèce a indiqué qu'elle n'aurait pas besoin de financement pour éviter la faillite avant «la deuxième semaine de novembre. Il n'y a pas besoin d'une décision maintenant, ce qui fait qu'on attend le rapport complet de la troïka» pour décider du déblocage d'une sixième tranche de prêts de 8 milliards d'euros, a précisé le ministre belge des Finances, Didier Reynders.

Tour de globe

Gaz de schiste: la France serre la vis

PARIS — Le ministère français de l'Écologie a annoncé hier que les trois permis d'exploration de gisements de gaz de schiste allaient être abrogés.

La mobilisation contre les projets de forage, qui font notamment craindre une pollution importante des nappes phréatiques, n'a cessé de prendre de l'ampleur ces derniers mois en France. Une levée de boucliers qui a d'abord entraîné la suspension des permis d'exploration accordés à plusieurs groupes pétroliers.

En juillet dernier, l'Assemblée nationale a adopté un texte interdisant le recours à la technique de la fracturation hydraulique.

La loi enjoignait par ailleurs les 64 détenteurs de permis exclusifs de recherche de «démontrer la pertinence» de leur démarche exploratoire. «Vous savez, quand on pollue une nappe phréatique, c'est pour très très longtemps», a noté la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet.

Libye: un nouveau gouvernement

TRIPOLI — Le Conseil national de transition (CNT) libyen a désigné hier un nouveau gouvernement et promis de démissionner lorsque le pays sera totalement sous contrôle.

Cette annonce survient après plusieurs semaines d'impasse sur la formation d'un nouveau cabinet.

Le chef du CNT, Mustafa Abdul-Jalil, et le premier ministre de facto, Mahmoud Jibril, ont précisé qu'ils conserveraient leurs fonctions jusqu'à ce que la ville natale de Moammar Kadhafi, Syrte, tombe sous le contrôle de l'insurrection. Ils ont affirmé avoir signé une promesse dans laquelle ils s'engagent «à ne pas prendre part à tout futur gouvernement, de quelque manière que ce soit».

Les forces de l'insurrection combattent toujours les forces fidèles à Kadhafi sur deux fronts majeurs, ainsi que dans des poches du désert.

— The Associated Press

Les zombies de Wall Street



THE ASSOCIATED PRESS

Les indignés de Wall Street ne donnent pas signe de vouloir lever le camp: les organisateurs du mouvement appelaient hier les contestataires à s'habiller en morts-vivants de la finance, à dévorer des billets de monopoly et à participer à un grand rassemblement contre les violences policières. Le mouvement «Occupy Wall Street» (Occupons Wall Street), entré dans sa troisième semaine, fait aussi des émules en dehors de New York. L'interpellation de 700 personnes sur le pont de Brooklyn au cours du week-end a attisé la colère des protestataires qui campent au coeur de Manhattan pour dénoncer les excès de la finance et des multinationales.

Une mosquée incendiée en Israël

TOUBA ZANGARIA — Une mosquée a été incendiée hier dans un village bédouin du nord d'Israël, une attaque imputée à des extrémistes de droite israéliens, qui a suscité l'indignation des plus hautes autorités de l'État.

La mosquée, située dans le village bédouin de Touba Zangaria, en Galilée (nord), a été gravement endommagée par l'incendie dont les auteurs ont inscrit des slogans vengeurs sur les murs, à l'image d'attaques similaires en Cisjordanie imputées à des colons.

«Je me sens tout honteux devant ce geste exécrable», a déclaré le président israélien Shimon Pérès, lors d'une visite à la mosquée, en compagnie des deux grands rabbins d'Israël, Yona Metzger et Shlomo Amar. «Les images sont choquantes et indignes de l'État d'Israël», a déploré le premier ministre Benjamin Netanyahu, «furieux», selon un communiqué de son cabinet.

— Agence France-Presse

 S&P/TSX 11 251,84 -372	 TSX CROISSANCE 1389,40 -77,77	 \$ CAN 95,14 ¢ US -0,26	 DOW JONES 10655,30 -258,08	 S&P 500 1099,23 -32,19	 NASDAQ 2335,83 -79,57	 OR US 1656 -35,60	 PÉTROLE 77,61 -1,59
--	--	--	---	---	--	--	--

ALUMINIUM

L'industrie lorgne les ponts

HÉLÈNE BARIL

MONTREAL — Après avoir échoué à développer des activités de transformation de leurs lingots, les alumineries du Québec ont changé leur angle d'attaque. Elles visent maintenant à augmenter le contenu en aluminium dans les autobus, les métros et le secteur du transport en général, ponts compris!

Il ne faut toutefois pas rêver à un futur pont Champlain fait d'aluminium du Québec, a prévenu hier le porte-parole des alumineries présentes au Québec, Jean Simard. Le métal gris serait toutefois le matériau idéal, selon lui, pour faire des tabliers de ponts et des viaducs de 20 à 30 mètres de long.

L'industrie, qui veut investir 15 milliards de dollars dans la

modernisation et l'expansion de ses usines du Québec d'ici 10 ans, aura besoin de beaucoup d'énergie à bon prix pour mener à bien ces projets et rester concurrentielle. En travaillant à augmenter l'utilisation de l'aluminium dans le secteur du transport, elle espère rester dans les bonnes grâces du gouvernement du Québec et continuer d'avoir accès à de l'électricité à bon prix.

Rio Tinto Alcan, Alcoa et le consortium Alouette, qui forment l'Association de l'aluminium du Canada, annonceront bientôt une contribution financière «significative», selon leur porte-parole, dans la promotion de ces nouvelles applications pour l'aluminium.

Le terrain est encore peu occupé. L'industrie évalue que

250 000 ponts aux États-Unis et 3000 au Québec pourraient être refaits en partie en aluminium.

Les paralumes (ces cloisons qui tamisent la lumière à la sortie des tunnels) sont encore faits de béton. «C'est comme avoir des stores en fer forgé dans une chambre à coucher», a illustré Jean Simard.

S'il joue bien ses cartes et, surtout, s'il agit rapidement, le Québec peut être à l'origine d'une nouvelle industrie de transformation de l'aluminium dans les infrastructures de transport, ont assuré les grands patrons des trois entreprises, Pierre Morin, d'Alcoa Canada, Jean Simon, de Rio Tinto Alcan, et André Martel, d'Aluminerie Alouette, au cours d'une table ronde organisée par la Cham-

bre de commerce du Montréal Métropolitain.

En retard

L'industrie de l'aluminium entend ouvrir les horizons des ingénieurs et des architectes du Québec sur les applications de l'aluminium, ce que les universités ne leur enseignent toujours pas. «On a de l'ouvrage», a reconnu le président d'Alcoa Canada, Pierre Morin.

Il y a aussi du retard à combler. L'aluminium aurait pu faire une percée importante à l'occasion du remplacement des voitures du métro de Montréal, qui seront faites en acier, comme les précédentes. Bombardier et Alstom, qui les fabriqueront, utilisent pourtant de l'aluminium pour toutes les voitures de métro qu'ils font pour l'Europe.

Il est trop tard pour le métro de Montréal, a reconnu le porte-parole de l'industrie, mais les dernières voitures qui seront livrées en vertu de ce contrat contiendront quelques éléments d'aluminium, a-t-il dit.

La fabrication d'autobus est plus prometteuse. Il faudra tout de même travailler beaucoup pour que l'aluminium, qui coûte plus cher que l'acier, soit apprécié dans les appels d'offres pour ses avantages comme la légèreté et les économies de carburant.

«La façon de penser l'appel d'offres doit changer pour tenir compte du cycle de vie du produit», a résumé Jean Simard.

Selon lui, le Québec dispose de 10 ans, au maximum, pour passer de la théorie à la pratique et se faire une place dans ces nouveaux marchés. (La Presse)

Autre journée sombre sur les marchés boursiers

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La Bourse de Toronto a chuté de plus de trois pour cent, hier, en raison de nouvelles craintes que la Grèce ne se retrouve en défaut de paiement.

L'indice S&P/TSX a entrepris le quatrième trimestre sur une note négative, avec une baisse de 372 points, à 11 251,84. Les titres

des secteurs de l'énergie, des mines et des banques ont été particulièrement touchés.

L'indice de la bourse de croissance TSXV a clôturé en baisse de 77,77 points, à 1389,4.

À New York, l'indice Dow Jones des principales valeurs industrielles a chuté de 258,08 points, à 10 655,3. Le S&P 500 a perdu 32,19 points, à 1099,23, et le

Nasdaq a reculé de 79,57 points, à 2335,83.

Une baisse importante du prix du baril de pétrole a contribué au repli du dollar canadien, qui a terminé la séance à 95,14 cents US, en baisse de 0,26 cent.

Un défaut de paiement de la part de la Grèce aurait de graves répercussions sur le système bancaire européen et risquerait

fort de faire dérailler la fragile reprise économique. Il en résulterait une baisse de la demande pour les ressources naturelles du Canada, telles que le pétrole et le cuivre, en plus d'un affaiblissement des exportations canadiennes.

La Bourse de Toronto, dont le rendement est lié de près aux titres de ressources naturelles, en

serait certainement affecté.

«Le marché des ressources naturelles est étroitement lié à la reprise économique mondiale, alors quand on constate un ralentissement de l'économie mondiale, il est évident que cela a un impact au Canada», a dit Sadiq Adatia, responsable des investissements chez Sun Life Placements mondiaux.



Yan a des choix à faire

Être entrepreneur, c'est prendre des décisions qui auront un impact sur la satisfaction des clients autant que sur le développement de l'entreprise. On n'a pas toute la journée pour décider, mais on doit décider toute la journée. C'est un défi très stimulant.

Réussir, ça commence par : entreprendresherbrooke.ca

Yan Sinclair
Président
MOBILIER DE BUREAU LOGIFLEX

sherbrooke innopole

PGE
PRO-GESTION ESTRIE

Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke

LaTribune



CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ANNÉE

Lévis coiffe Sherbrooke à la ligne d'arrivée

YANICK POISSON
ET GILLES FISETTEypoison@latribune.qc.ca
gfisette@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a attribué le titre de Chambre de commerce de l'année à la Chambre de commerce de Lévis. Cette dernière coiffe ainsi au fil d'arrivée la Chambre de Sherbrooke qui trônait parmi les trois finalistes.

Lévis 2011

Le jury a motivé son choix en affirmant que la Chambre de Lévis avait pris part activement aux Célébrations Lévis 2011 en offrant une programmation spéciale visant à mettre en valeur les entreprises et les bâtisseurs locaux. Elle s'est également investie dans la persévérance scolaire auprès des jeunes.

La Chambre lauréate a tenu 45 activités au cours de la dernière année, la participation à ses activités a connu une hausse de 13% et le membership a augmenté de 5% pour atteindre plus de 1100 membres.

Du côté de la Chambre de

commerce de Sherbrooke, la directrice générale, Louise Bourgault, s'est dite pas trop déçue de ne pas avoir décroché le titre de Chambre de commerce de l'année pour lequel son organisme était en lice.

«On tire déjà beaucoup de fierté d'avoir figuré parmi les trois finalistes alors qu'il y a plus de 154 chambres de commerce à travers le Québec. Nous organisons un gala chaque année et nous savons combien il est valorisant pour les finalistes de voir reconnaître ainsi leur excellence», a-t-elle expliqué.

«Maintenant, on continue», a-t-elle lancé.

À nouveau candidate ?

La Chambre sherbrookoise s'est démarquée notamment par l'aménagement de son centre d'affaires au centre-ville et par la création de la carte Priorité Sherbrooke qui veut encourager l'achat local. Elle n'écarterait pas l'idée d'être à nouveau candidate l'an prochain, d'autant plus que Lévis, la gagnante de cette année, en était à sa troisième tentative.

Dans les autres catégories au

programme lors du gala qui s'est tenu à Victoriaville, samedi, en fin de congrès, la Fédération a notamment récompensé la bénévole Diane Felice, de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, le permanent Maurice Quesnel de la Chambre de commerce de la MRC de Bonaventure, ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie Vaudreuil-Dorion pour son effort de recrutement.

Coup de coeur

Le prix coup de coeur a été décerné à la directrice générale de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, Marie-Josée Denis, qui a déclenché une vaste mobilisation de la communauté des affaires de la région afin de venir en aide aux sinistrés, lors des inondations du printemps.

«Le leadership exemplaire dont a fait preuve Marie-Josée Denis a suscité l'admiration et a grandement contribué à la réussite de la mobilisation de plusieurs milliers de bénévoles venus porter assistance et secours», a expliqué le président de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Le syndicat obtient une ordonnance contre le Manoir des sables

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La Commission des relations de travail exige du Manoir des sables qu'il cesse d'employer un total de huit personnes qui ont oeuvré à l'intérieur de l'hôtel depuis le début du lock-out, décrété le 15 septembre dernier.

Selon les informations contenues dans un jugement de la Commission des relations de travail, certains cadres du Manoir des sables embauchés trop tardivement, en vertu du Code du travail, travaillaient en dépit du conflit.

Les cadres pouvant être utilisés sont ceux qui ont été engagés avant le 29 juin 2010, date à laquelle l'avis de négociation a été envoyée à l'employeur par le syndicat.

Autres personnes

Les autres personnes visées par le jugement de la Commission des relations de travail ont toutes un lien avec le Manoir, mais elles n'ont pas le droit malgré cela d'accomplir des tâches relevant habituellement des employés syndiqués de l'établissement.

Contacté au sujet de ce jugement, le propriétaire de l'hô-

tel, Georges Marois, a assuré que son organisation s'était rapidement conformée au jugement. «On a offert à nos clients, cette fin de semaine, un service simplifié qui a tout de même été bien apprécié», a-t-il noté.

M. Marois a ajouté que, pour pallier la situation, son organisation a accéléré le transfert des groupes attendus au Manoir vers l'hôtel Chérubourg et Le Victorin, deux établissements appartenant aussi aux Hôtels Villégia.

Contestation

Étonné de la décision de la Commission des relations de travail, le propriétaire du Manoir des sables entend contester des aspects précis de celle-ci, estimant que des erreurs ont probablement été commises.

Les employés syndiqués de l'établissement hôtelier, qui sont représentés par le Syndicat des Métallurgistes, avaient fait une grève de 24 h tout juste avant le déclenchement du lock-out.

La durée de la future convention et la participation de l'employeur au régime d'assurances collectives des travailleurs sont deux des principaux points qui séparent les parties.

Bourse en bref

Sociétés Estrie	03-10-11	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	3.81	-0.09	-2.31%	183 753
Domtar Cp	68.35	-3.01	-4.22%	32 650

Indices Québec	03-10-11	Var.	Var. (%)	en 2011
Indice Québec 30	1230.00	-25.09	-2.00%	-7.52%
Indice Québec 120	1284.49	-27.04	-2.06%	-8.83%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	03-10-11	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Dollorama	37.15	0.85	2.34%	220 599
Quincaillerie Richelieu Ltée	25.42	0.59	2.38%	3 307
Groupe TVA Inc.	10.32	0.36	3.61%	1 003
Cogeco Inc.	44.15	0.15	0.34%	1 980
Le Château Inc.	3.90	0.10	2.63%	18 084
Semafo Inc.	8.72	0.07	0.81%	1 295 192
Saputo Inc.	41.32	0.04	0.10%	488 189
Junex Inc.	0.83	0.03	3.75%	60 669
Theratechnologies Inc.	3.14	0.02	0.64%	113 327
Malaga Inc.	0.16	0.02	10.71%	89 400
Labopharm Inc.	0.29	0.01	3.57%	630 452
Ditem Explorations Inc.	0.06	0.01	22.22%	344 800
BlueNote Mining Inc.	0.07	0.01	16.67%	3 367
Bombardier Inc.	3.68	0.01	0.27%	5 025 793
La Mancha Resources Inc.	2.25	0.01	0.45%	28 600

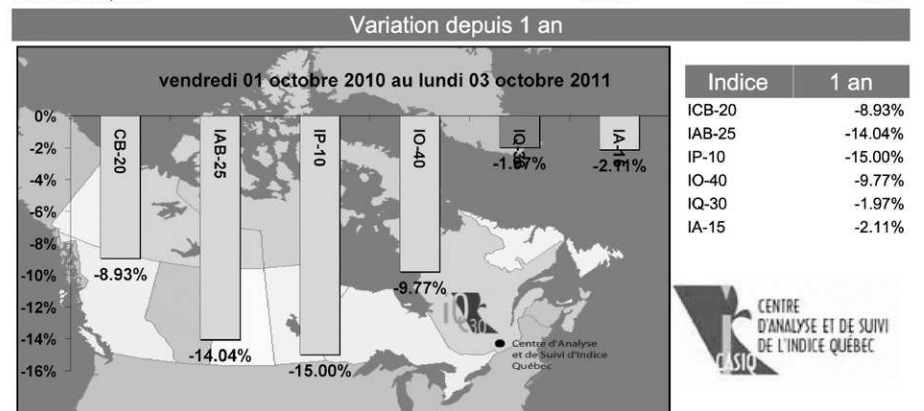
IQ-120 : Les plus fortes baisses	03-10-11	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Servest Capital Inc.	67.00	-3.38	-4.80%	200
Domtar Cp	68.35	-3.01	-4.22%	32 650
Groupe SNC-Lavalin Inc.	41.79	-2.24	-5.09%	336 788
Stella-Jones Inc.	34.55	-1.85	-5.08%	1 479
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	68.38	-1.65	-2.36%	1 099 572
Banque de Montréal	57.15	-1.52	-2.59%	2 660 109
Industries Lassonde Inc.	68.00	-1.50	-2.16%	3 985
Molson Coors Brewing Company	40.03	-1.33	-3.21%	527 293
Banque Nationale du Canada	68.61	-1.28	-1.83%	737 214
Banque Royale du Canada	46.78	-1.28	-2.66%	4 842 360
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	25.93	-1.27	-4.67%	366 226
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	29.72	-1.24	-4.01%	200 165
Banque Laurentienne du Canada	43.73	-1.06	-2.37%	79 265
Groupe CGI Inc.	18.87	-0.84	-4.26%	1 335 984
Corporation Financière Power	24.91	-0.75	-2.92%	357 885



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

IQ-120 : Les plus actifs	03-10-11	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	3.68	0.27%	5 025 793
Banque Royale du Canada	46.78	-2.66%	4 842 360
Banque de Montréal	57.15	-2.59%	2 660 109
BCE Inc.	38.95	-0.87%	1 548 031
Groupe CGI Inc.	18.87	-4.26%	1 335 984
Semafo Inc.	8.72	0.81%	1 295 192
Explorations Sulliden Inc.	1.70	-3.41%	1 220 298
Corporation Minière Osisko	12.96	-2.34%	1 129 105
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	68.38	-2.36%	1 099 572
Aurico Gold	9.72	-1.72%	861 121
Banque Nationale du Canada	68.61	-1.83%	737 214
Power Corporation du Canada	22.41	-2.44%	705 845
Labopharm Inc.	0.29	3.57%	630 452
Groupe Aeroplan	11.39	-4.53%	538 268
Molson Coors Brewing Company	40.03	-3.21%	527 293

D'un Océan à l'autre ...	03-10-11	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1089.46	-3.60%	-23.85%
Indice Alberta 25	897.91	-4.05%	-26.66%
Indice Prairie 10	1299.64	-3.08%	-25.26%
Indice Ontario 40	963.52	-2.84%	-18.63%
Indice Québec 30	1230.00	-2.00%	-13.73%
Indice Atlantique 15	1698.74	-1.57%	-9.70%



Faire évaluer son entreprise ou pas ?

NDLR — Plusieurs entrepreneurs jonglent avec l'idée de vendre leur entreprise. La relève est un enjeu de taille. Susciter le goût d'entreprendre chez les jeunes est une préoccupation importante. Chaque mardi, nous aborderons différents éléments concernant le transfert d'entreprises.

STÉPHANE CHAMPAGNE
COLLABORATION SPÉCIALE

MONTRÉAL — Faut-il absolument faire évaluer une entreprise lorsqu'on veut la vendre? Oui, croit Michel Luc Regimbald, évaluateur d'entreprise certifié. Pas nécessairement, rétorque Pierre T. Allard, avocat d'affaires.

«Lorsqu'on veut vendre sa maison, la première chose qu'on désire, c'est de connaître sa valeur afin de mieux négocier si on reçoit une offre d'achat. C'est la même chose pour une entreprise qui, bien souvent, représente le patrimoine de l'entrepreneur», explique M. Regimbald, président d'Inverness Groupe-conseil.

Selon lui, l'évaluation peut être profitable à plusieurs égards. «Pour le vendeur et l'acheteur, ça permet de déterminer un prix de vente. Mais ça touche aussi les financiers. Les banques veulent connaître l'entreprise pour laquelle elles vont accorder un prêt. Et d'un point de vue fiscal, c'est important, entre autres pour le gouvernement, car la transaction aura des enjeux fiscaux», dit celui qui est également président du chapitre canadien de l'International Association of Consultants, Valuators and Analysts (IACVA).

Michel Luc Regimbald recommande d'ailleurs de faire affaire avec un évaluateur reconnu. «Nous ne sommes que quelques milliers pour l'ensemble de l'Amérique du Nord. Il y en a donc plusieurs qui s'impro-

visent évaluateurs», dit-il.

À cet égard, l'évaluateur rappelle qu'il n'existe pas de «formule standard», bref qu'il faut fuir les soi-disant experts qui se basent uniquement sur le chiffre d'affaires ou sur la valeur des équipements pour fixer le prix que vaut une entreprise. «Évaluer une entreprise, c'est de la finance avancée», dit M. Regimbald.

«Le premier principe de la valeur marchande d'une entreprise, ce sont les profits futurs, ajoute-t-il. La deuxième variable, c'est le taux de rendement. On l'obtient en faisant l'analyse du risque financier. Ensuite, on met ces éléments ensemble pour faire des calculs qui vont donner une valeur de base. Cela dit, chaque cas est unique.»

Pas toujours essentiel

Pierre T. Allard, associé au cabinet BCF avocats d'affaires, est d'avis qu'une évaluation d'entreprise peut s'avérer très pertinente, mais pas toujours essentielle. «Si une entreprise évolue dans un secteur très connu, c'est utile parce qu'il y a des comparaisons à faire. À contrario, si je suis dans un domaine niché, les comparables devien-

nent difficiles et l'information qu'on obtiendra d'une évaluation sera généralisée», dit-il.

La clé, plaide l'avocat, c'est de bien comprendre où se situe la véritable valeur de son entreprise. «Si l'entrepreneur ne le sait pas, c'est là qu'on fait intervenir un spécialiste comme un évaluateur, dont la tâche sera de cerner les meilleurs éléments de l'entreprise.» (La Presse)

S'entendre sur un juste prix



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE CHAMPAGNE

«Le prix demandé par mon père pour sa PME est surtout basé sur les émotions et non sur la véritable valeur marchande», explique Simon Coderre, directeur général d'Emballages Coderre Packaging.

SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM — Les frères Simon et Martin Coderre sont sur le point d'acheter l'entreprise que leur grand-père, puis leur père, ont dirigée avant eux. Mais avant de mettre la main sur Emballage Coderre Packaging, les frangins ont

voulu connaître la valeur de l'entreprise. Pas parce qu'ils voulaient flouer leur père, mais plutôt pour faire les choses dans les règles de l'art.

«Mon père Rolland fait partie de cette génération d'entrepreneurs qui laissaient toutes leurs

billes dans l'entreprise, qui ne se prenaient pas de dividendes. Le prix demandé par mon père pour sa PME est donc surtout basé sur les émotions et non sur la véritable valeur marchande», explique Simon Coderre, 42 ans et directeur général.

Le DG, qui travaille dans la PME familiale depuis 23 ans, a donc fait faire, avec la bénédiction de son père et de la firme de comptables de l'entreprise, une première évaluation en 2005-2006. Le bâtiment, les équipements, l'inventaire, les états financiers des trois années précédentes, tout a été analysé.

Puis, en 2010, un fiscaliste a effectué une autre évaluation, mais uniquement des états financiers cette fois. «Ça ressemblait aux résultats de la première évaluation, en tenant compte de l'évolution de l'entreprise», dit Simon Coderre.

Résultat: Rolland Coderre demandait 30% de plus que ce que l'évaluation a indiqué. «Je ne crois pas qu'il le prenne de travers. Nous sommes là pour faire progresser l'entreprise. Nous ne ferons pas l'erreur de ceux qui font mourir les PME familiales: nous continuerons à investir dans l'entreprise au lieu de chercher à retirer nos billes trop rapidement», explique Simon Coderre.

Fondée en 1930, Emballage Coderre Packaging se spécialise dans la fabrication et la distribution de produits d'emballage. Elle emploie jusqu'à 100 personnes en période de pointe. La PME, dont les ventes avoisinent les 15 millions, compte des clients au Canada, aux États-Unis et en Europe.

(La Presse)

- Stéphane Champagne

PRÈS DE 95 % DES ENTREPRISES N'ONT PAS DE PLAN DE RELÈVE. EST-CE VOTRE CAS ?

Parce que le transfert de votre entreprise représente l'une des plus grandes décisions de votre vie, nos directeurs de comptes et leur équipe d'experts mettent tout en œuvre pour faciliter chacune des étapes, et ce, quels que soient le type de transfert et le secteur d'activité.

desjardins.com/entreprises

Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Daniel Paillé se lancera dans la course à la direction du Bloc

FANNIE OLIVIER
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'arrivée officielle de Daniel Paillé sur la ligne de départ de la course à la direction du Bloc québécois, aujourd'hui, changera la donne dans l'ancien parti de Gilles Duceppe.

L'ex-député d'Hochelaga fera son annonce formelle au cours d'un 5 à 7 dans un bistro du quartier Hochelaga-Maison-neuve à Montréal, entouré de ses supporters.

L'arrivée de ce troisième candidat dans la course à la succession de Gilles Duceppe bouleversera à coup sûr les appuis déjà obtenus par les deux autres candidats déclarés.

Jean-François Fortin, député de Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia, a déjà perdu des appuis aux mains de M. Paillé, et la situation risque bien de s'accroître.

M. Paillé avait d'abord poussé M. Fortin à se lancer, ayant d'abord décidé de ne pas se porter candidat, notamment en raison de son âge.

L'économiste de 61 ans a changé d'avis devant l'insistance de nombreux membres qui désiraient le voir participer à la course. M. Paillé a demandé à M. Fortin de se rallier, mais la recrue de Haute-Gaspésie lui a signifié qu'il entendait poursuivre la bataille jusqu'au bout.

«Monsieur Paillé m'a demandé de me joindre à son équipe, ce que j'ai décliné. En fait, je lui ai mentionné la même chose que je répète régulièrement, c'est-à-dire qu'il est important pour nos membres d'avoir le choix», a noté le député de 38 ans à la sortie de la période de questions aux Communes.

M. Fortin, un professeur de sciences politiques au Collège de Rimouski, admet avoir perdu des appuis aux mains de M. Paillé. L'ex-députée bloquiste Monique Guay est l'une des personnes qui avait d'abord appuyé sa candidature, mais qui se tourne désormais vers M. Paillé.

Outre MM. Paillé et Fortin, la députée d'Ahuntsic Maria Mourani a elle aussi annoncé qu'elle serait de la course, mettant notamment de l'avant l'idée qu'une plus grande distance entre le Bloc et le Parti québécois s'imposait.

Elle entend elle aussi rester dans la course, en dépit de l'arrivée d'un troisième candidat.

Afin que leur candidature soit officielle, les candidats ont jusqu'au 28 octobre pour rassembler un minimum de 1000 signatures provenant de membres issus d'au moins 25 circonscriptions. Les membres voteront par la poste et les résultats seront dévoilés 11 décembre.

Une enquête publique nuirait aux enquêtes policières, croit Lafrenière

Le patron de l'UPAC aura une « franche discussion » avec Duchesneau

ANDRÉ NOËL

MONTRÉAL — Le dirigeant de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), Robert Lafrenière, a déclaré hier qu'une commission d'enquête publique sur la construction nuirait aux enquêtes policières.

M. Lafrenière a aussi profité de sa première conférence de presse depuis qu'il a été nommé chef de l'UPAC pour accuser Jacques Duchesneau d'avoir jeté le discrédit sur son organisation.

M. Duchesneau dirige l'Unité anticollusion, qui est elle-même membre de l'UPAC. La semaine dernière, il a affirmé que «l'UPAC, c'est pas fort». Il a ajouté qu'elle devrait être dirigée par un juge à la retraite, pas par un ex-policier (M. Lafrenière a longtemps dirigé des services à la Sûreté du Québec).

«J'ai la réputation d'être un homme d'action, bien fixé sur les objectifs à atteindre, a rétorqué M. Lafrenière, hier. Ceux qui me connaissent savent aussi que je ne suis pas un homme de conflit. Ce n'est pas dans mes valeurs.

«Il n'est cependant pas plus dans mes valeurs de laisser quelqu'un jeter le discrédit sur l'UPAC, sans défendre cette organisation que je dirige et dont je suis très fier.

«J'aurai très bientôt une franche discussion avec M. Jacques Duchesneau sur ses récentes déclarations et sur son avenir au sein de l'UPAC. Je ne peux accepter que le discrédit soit jeté sur les hommes et les femmes qui, chaque jour, consacrent leurs énergies à combattre la corruption au Québec.»

M. Lafrenière a refusé de divulguer ce qu'il allait dire à M. Duchesneau lorsqu'il le rencontrera, avant la fin de la semaine. Mais il n'a pas caché sa mauvaise humeur.

«M. Duchesneau, c'est un cas dont je vais m'occuper un peu plus tard cette semaine, a-t-il dit. Je ne ferai pas de gestion de personnel en public.»

Lorsqu'il dirigeait des services à la SQ, a-t-il affirmé, il n'aurait jamais accepté qu'un enquêteur le critique en public.

En 2007, le premier ministre



LA PRESSE CANADIENNE

Le patron de l'Unité permanente anticorruption, Robert Lafrenière, s'est félicité hier de l'augmentation prochaine du nombre de procureurs affectés à l'UPAC, qui passera de 5 à 20. Il assure que l'UPAC est totalement indépendante et qu'elle ne subit aucune pression politique pour épargner des cibles potentielles.

Jean Charest a nommé M. Lafrenière sous-ministre au ministère de la Sécurité publique. Puis, en mars dernier, il l'a nommé à la tête de l'UPAC, qui coordonne une équipe d'environ 200 personnes issues d'une demi-douzaine de ministères et organismes, dont l'escouade Marteau de la SQ.

Le commissaire, qui relève du ministre de la Sécurité publique Robert Dutil, a longuement fait l'éloge de l'UPAC, «un regroupement d'expertises permettant de lutter de façon concertée et permanente contre la corruption dans le secteur public québécois».

En réponse à un journaliste, il a soutenu que tenir une commission d'enquête publique comme l'a recommandé Jacques Duchesneau «pourrait définitivement affecter les enquêtes policières en cours».

«On aurait deux agendas, a-t-il dit. Celui de la commission avec ses procureurs, qui voudraient rencontrer des témoins. Et nous [à l'UPAC], on aurait notre agenda. Plus on veut frapper haut,

plus ça nous demande du temps et des ressources. Une commission pourrait nous influencer pour activer les choses, changer nos stratégies, aller plus rapidement et nous empêcher d'aller plus haut.

«Deuxième point: quelqu'un qui serait assigné par la commission à huis clos ou en audience publique saurait automatiquement qu'il est assigné. Ça changerait son comportement. Il y aurait plus de méfiance, et peut-être des destructions de preuves.

«Troisième point: les organisations policières travaillent beaucoup avec des témoins [des informateurs], des gens qui traversent la clôture. Ce serait beaucoup plus difficile de retourner ces personnes, comme on dit, si elles sont appelées à témoigner dans une commission.»

M. Lafrenière a refusé de dire quelles enquêtes sont en cours. Ainsi, il n'a pas voulu confirmer les informations données par Jean Charest, qui a indiqué le printemps dernier que l'UPAC

enquêtait à Laval.

M. Lafrenière s'est félicité de l'augmentation prochaine du nombre de procureurs affectés à l'UPAC, qui passera de 5 à 20. Il assure que l'UPAC est totalement indépendante et qu'elle ne subit aucune pression politique pour épargner des cibles potentielles.

Les enquêteurs de Marteau ont rencontré 623 témoins, exécuté 142 mandats, amené les procureurs à déposer 68 chefs d'accusation contre 17 personnes, a-t-il dit. Le dossier du député Tony Tomassi, qui a accepté une carte de crédit de l'agence de sécurité BCIA, a été confié aux procureurs. Au total, huit dossiers sont déjà devant les tribunaux. Et d'autres le seront au cours des prochains mois, a affirmé M. Lafrenière.

Le commissaire a souligné que cela ne fait pas longtemps que le Québec a fait de la lutte contre la corruption une priorité. L'UPAC est là pour durer, a-t-il insisté: c'est une organisation permanente en laquelle les Québécois doivent avoir confiance. (La Presse)

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Les libéraux forment un gouvernement majoritaire

LA PRESSE CANADIENNE

CHARLOTTETOWN — Les libéraux de Robert Ghiz ont été reportés au pouvoir sur l'Île-du-Prince-Édouard, hier.

Les libéraux ont enlevé 22 des 27 circonscriptions de la province.

M. Ghiz, qui, à 37 ans, est le plus jeune chef de gouvernement provincial au Canada, a été un des premiers élus de la soirée. Seulement deux de ses

ministres ont mordu la poussière: Allan Campbell (Innovation et Enseignement supérieur) et Neil LeClair (Pêche, Aquaculture et Développement rural).

«Nous sommes très heureux que les Insulaires nous donnent la chance de gouverner au cours des quatre prochaines années», a déclaré M. Ghiz.

M. Ghiz n'a pu s'empêcher de décocher quelques flèches à l'endroit de ses adversaires conser-

vateurs. «Ce fut une campagne extrêmement négative au cours de laquelle plusieurs fausses accusations ont été lancées contre ma famille et des députés. J'ai choisi de faire preuve de noblesse. J'en suis fier. Je suis heureux d'avoir gagné ces élections.»

Les conservateurs n'ont que cinq élus. Leur chef, Olivia Crane, figure parmi eux.

«Les Insulaires ont pris leur décision, a déclaré Mme Cra-

ne sur les ondes de CBC. Nous aurions aimé avoir de meilleurs résultats mais, à bien y repenser, nous n'aurions rien changé à notre stratégie.»

Les libéraux obtiennent 51,39 pour cent des suffrages exprimés, les conservateurs en recueillent 40,18 pour cent. A la dissolution de l'Assemblée législative, les libéraux comptaient 24 sièges, les conservateurs 2 et le dernier était vacant.

33^E SALON DU LIVRE DE L'ESTRIE

De la volonté... et de l'espace



LAURA MARTIN

laura.martin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un livre a beau raconter l'histoire la plus passionnante ou étaler le vocabulaire le plus riche en points de Scrabble, si sa couverture n'allèche pas l'œil du lecteur cible, il jaunira sur la tablette du bas. Entre les encyclopédies anatomiques et les vieux numéros de *Sélection du Reader's Digest*.

Le contenant est important. Il sert à donner le goût du contenu.

La théorie s'applique aussi à une plus grande échelle de pages.

Après s'être cherché au cours de la dernière décennie, tassé dans les foyers du Centre culturel puis déprimé au Centre Expo Sherbrooke, le Salon du livre de l'Estrie a enfin l'impression d'avoir trouvé le contenant idéal pour partager son festin de mots. La 33^e édition, qui se tiendra du 13 au 16 octobre, sera la première à battre son plein dans le Centre de foires, qui sent encore un peu le neuf. Comme un bouquin vierge de doigts.

«Ça change tout pour nous! On part d'un lieu qui avait été pensé pour les animaux à un lieu conçu pour les êtres humains. Un lieu neuf, spacieux, fonctionnel, à la sonorisation impeccable, avec une décoration chaleureuse. Nous avons donc voulu que le contenu soit à la hauteur de ce beau contenant! Nous avons bichonné, chouchouté et dorloté le Salon pour que cette édition soit mémorable» s'est exclamée avec conviction la directrice générale Ghislaine Thibault, lors du dévoilement des détails de l'événement littéraire, hier matin.

Partout entre les lignes de la

programmation, on sent le soin apporté dans l'espoir de donner une impulsion bienvenue au rassemblement. Les chiffres parlent plus que les mots: 200 auteurs rencontreront les lecteurs lors de séances de dédicaces (un record), 90 tables d'exposants s'aligneront (huit de plus que l'an passé), 300 éditeurs promouvront leurs récentes publications et quatre scènes (plutôt que trois) proposeront des animations aux visiteurs.

«Nous avons même dû refuser des demandes d'éditeurs qui voulaient être des nôtres. Habituellement, nous arrivions tout juste à atteindre le nombre d'exposants que nous visions. On sent un grand enthousiasme», poursuit Mme Thibault.

Hommage aux braves

Les activités du Salon se déclineront sur le thème de «La volonté d'écrire», donc sur les fondements mêmes du geste de l'écriture. «Il s'agit d'un vibrant hommage à ceux qui ont le courage de coucher sur papier ce qu'ils ont dans la tête et le cœur, et qui persévèrent jusqu'à ce que leur pile de papiers bien ficelés se retrouvent en librairie», souligne Mme Thibault.

Pour incarner cette ténacité d'encre, deux auteurs de la région reconnus pour déployer des trésors de volonté, Jean-Pierre Patry et Ginette Bureau, ont été promus parrain et marraine d'honneur.

Le premier publie à compte d'auteur ses recueils de poésie depuis une dizaine d'années, tout en faisant fonctionner son entreprise agricole à Weedon. «Je vois l'écriture plus comme un besoin et un plaisir que comme une volonté. La volonté, pour moi, vient après l'écriture, quand vient le temps de finir le travail jusqu'à la publication.»

Mme Bureau, qui a écrit son



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Incarnant bien le thème de cette année, «La volonté d'écrire», les auteurs estriens Jean-Pierre Patry et Ginette Bureau jouent les parrain et marraine d'honneur du 33^e Salon du livre de l'Estrie, qui ouvrira un nouveau chapitre au Centre de foires de Sherbrooke la semaine prochaine.

premier livre *Mona* en 1979 pour se libérer du poids de la maladie de sa fille, parle bien de volonté. «Je parlais même d'acharnement. Il me fallait absolument écrire

pour me délivrer de cette expérience. Je suis retournée aux études, jusqu'au doctorat même, pour aller encore plus loin dans l'expérience. Pour moi, c'était ça ou éclater», soutient-elle.

En 2010, le Salon a frôlé de près son objectif de 12 000 visiteurs.

Le nouveau contenant peut en attendre plus que ça.



LES GRANDES LIGNES

- Les auteurs à l'honneur seront **Annie Groovie** (le jeudi), **Dominique Demers** (le vendredi), **Marie Laberge** (le samedi) et **Marc Fisher** (le dimanche). Ils rencontreront les lecteurs et signeront des dédicaces.
- Parmi les autres auteurs qui passeront au Salon, on retrouve **Tristan Demers**, **Micheline Duff**, **Mylène Gilbert-Dumas**, **Isabelle Huot**, **Michel Jean**, **Daniel Lessard**, **Josélito Michaud**, **Danielle Ouimet**, **Michèle Plomer**, **Marie-Paule Ross**, **Anne-Marie Sicotte** et **Christian Tétreault**.

MARIE LABERGE

- Les comédiens de la série jeunesse **Tactik** participeront à un grand gala «de clavardage et de bavardage».
- Bernard Derome** prononcera une conférence sur le 75^e anniversaire de Radio-Canada. **Tristan Demers** en donnera une sur *Tintin et le Québec*.
- Lors des *Beaux vendredis*, les aînés et les adultes pourront assister à une **série d'entrevues** avec des écrivains.

- Des **tables rondes** éplucheront les sujets de l'écriture fantastique, du polar, du célibat et de la fiction au Québec, notamment.
- Quatre **ateliers d'écriture** sur la poésie, la nouvelle, le roman jeunesse et la poésie seront offerts.

La programmation détaillée est disponible à l'adresse www.salondulivredelestrie.com.



DANIELLE OUIMET

INAUGURATION DE LA SALLE MONIQUE-DUMAINE-BOURQUE

Lac-Mégantic honore sa grande dame de la culture

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Le 1^{er} octobre 2011 restera gravé dans l'histoire de Lac-Mégantic, alors que le conseil municipal a choisi de rendre hommage à une grande dame de la culture, Monique Dumaine-Bourque, en nommant à son nom et de son vivant, la salle d'exposition principale de la Gare patrimoniale locale.

Profitant des Journées de la culture, les élus municipaux ont ressenti plaisir et fierté en pro-

cedant à cette inauguration par la voix de la mairesse Colette Roy Laroche.

«C'est une occasion en or pour nous de célébrer la vie artistique et culturelle de notre ville et de notre région. Mme Dumaine-Bourque est une personne exceptionnelle qui a fait don à Lac-Mégantic d'un développement artistique et culturel remarquable, qui a contribué à l'oeuvre culturelle de Lac-Mégantic. Elle a reçu plusieurs prix, au fil des ans, dont la reconnaissance à titre de Grande bénévole culturelle,



LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

La grande dame de la culture à Lac-Mégantic, Monique Dumaine-Bourque, coupe le ruban inaugurant la salle qui porte désormais son nom à la Gare patrimoniale locale, accompagnée de Richard Michaud, président de la Commission des arts, de la culture et du patrimoine de Lac-Mégantic, et de la mairesse Colette Roy Laroche.

de Mérite estrien de *La Tribune* et plusieurs autres», a fait valoir Mme Roy Laroche.

«C'est une femme généreuse, passionnée de l'art, qui a oeuvré discrètement à promouvoir chez nous une culture des arts, ce qui répondait en même temps à l'une des missions de la Ville de Lac-Mégantic.»

Par la même occasion, la Commission des arts, de la culture et du patrimoine (CACP) de Lac-Mégantic, qui s'occupe de l'animation à la Gare patrimoniale, a inauguré l'exposition duo de Mme Dumaine-Bourque et de Jean-Eudes Bourque, son regretté époux qui était un artiste accompli, laquelle exposition tiendra l'affiche jusqu'au 27 novembre prochain, dans la nouvelle salle nommée du nom de cette jubilaire.

«C'est un lieu de rassemblement culturel et artistique que nous créons dans la Gare patrimoniale par cet espace culturel Monique-Dumaine-Bourque, un espace privilégié pour dé-

couvrir les artistes locaux et régionaux. Nous espérons également y retrouver éventuellement les artistes de la relève», a ajouté Mme Roy Laroche.

Pour le président de la CACP, Richard Michaud, la culture se trouve en mutation à Lac-Mégantic.

Nouvelle tangente

«La Ville de Lac-Mégantic doit prendre une nouvelle tangente, nous sommes en réflexion à ce sujet, la culture locale étant en métamorphose. La Gare patrimoniale, qui a été rénovée, offre deux salles d'exposition permanentes. Puis il y aura bientôt la relocalisation de la bibliothèque municipale, de même que la mise à niveau de la salle de spectacles, ce que nous souhaitons de tout coeur. Nous voulons que la culture locale soit colorée, pour nous distinguer des autres régions du Québec», a déclaré M. Michaud.

Mme Dumaine-Bourque et

son conjoint se sont installés à Lac-Mégantic en 1952, et ont rapidement pris part à la vie culturelle locale. L'homme et la femme ont travaillé en parallèle, mais aussi ensemble.

«Je suis heureuse de la place des arts et de la culture dans ma vie et dans le coeur de mes concitoyens de la municipalité... L'art m'a toujours permis les plus belles rencontres. Je suis très fière de la reconnaissance dont je fais l'objet aujourd'hui. Je n'aurais jamais cru, quand nous sommes arrivés, que nous laisserions un tel héritage...», a déclaré Monique Dumaine-Bourque, qui a participé au fil des ans à plusieurs aventures culturelles, à commencer par l'Encan d'art de Val-Racine, dans les années 1950, jusqu'à la présidence du C.A. de la bibliothèque municipale de Lac-Mégantic, plus récemment, en passant par des cours universitaires d'arts plastiques et la mise sur pied d'activités culturelles au Centre Mgr-Bonin.

La Tribune

Ça Bouge

DANS LA RÉGION

La nouvelle Audi A6



C'est avec grande fierté que les propriétaires de **Sherbrooke Audi**, Michael Kessler et Frédéric Morin, ont présenté la toute nouvelle version de la A6, le mercredi 28 septembre.

Clients, amis et amateurs de belles voitures étaient réunis pour découvrir et admirer les attraits et la nouvelle technologie de cette voiture performante.

À tous ceux qui ont manqué cette occasion, rien ne vous empêche de vous arrêter et jeter un oeil...

Vous serez conquis!

2709256

SUPER BRANCHÉES? LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



CONFÉRENCES

4 OCTOBRE 19 h

Vivaces à floraison prolongée

Albert Mondor, horticulteur, bachelier en biologie

7 OCTOBRE 19 h 30

L'histoire de l'exploration spatiale

Sylvain Bélair, directeur du Cosmodôme de Laval

8 OCTOBRE 9 h 30

Sortie dans la région :

La tournée des grandes roches

Bruno Landry, géomorphologue

Réservations obligatoires avant 7 octobre 16 h

(819) 564-3200 poste 233

MUSÉE
nature sciences
SHERBROOKE

819 564-3200 ■ WWW.NATURESCIENCES.QC.CA

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec

Ville de
Sherbrooke

Parlons énergie
Idées d'avenir
pour le Canada

Canada
Heritage

Canada
Patrimoine
canadien

Canada

François Morency casse le moule

ÉRIC CLÉMENT

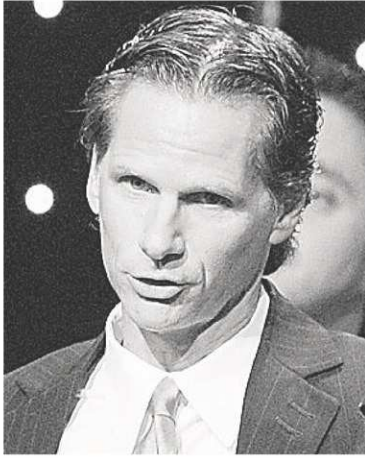
MONTREAL — Avec *Juste pour rire*, François Morency va produire une émission, *100 % Morency*, enregistrée jeudi prochain au Corona, qui sera diffusée à TVA en janvier.

Dans cette émission, tournée devant ses fans, l'humoriste est seul sur scène. Chacun de ses monologues est suivi d'une vidéo du même style que celle dans laquelle il jouait un pharmacien peu serviable, au gala *Juste pour rire* de 2010.

« En fait, l'été dernier, je devais retourner animer un gala *Juste pour rire*, mais ça faisait huit ans que je le faisais, alors j'ai eu envie de casser ce moule-là, explique François Morency. Je voulais trouver une autre formule. J'en ai trouvé une, moitié *stand up*, moitié capsules préenregistrées d'une à cinq minutes, en faisant comme pour un gala, mais sans invité. »

Le *show* de jeudi sert donc de base à une émission d'une heure de TVA. « Il sera diffusé en janvier au réseau TVA, dit François Morency. Le souhait de *Juste pour rire* est que ça devienne un événement récurrent, qu'on referait l'été prochain au festival, un peu comme Jean-Marc Parent fait son spécial JMP chaque année, repris ensuite à TVA. »

Mais pour l'instant, la formule finale n'est pas encore définie. « Ça deviendra soit une série de



François Morency

13 émissions d'une demi-heure, soit un événement annuel», précise François Morency.

Pour ce premier *100 % Morency*, l'humoriste a écrit des monologues comiques qui introduisent les sujets des sept capsules vidéo. « Les capsules peuvent passer d'une parodie d'infopub à moi qui prétend être devenu commis chez Home Depot pendant une journée », explique-t-il.

Il a également tourné une vidéo avec des enfants de 6 à 8 ans dans un camp de jour l'été dernier. Il leur pose des questions sur les travaux routiers ou leur demande s'ils reconnaissent des personnalités connues des adultes.

« Ils connaissent tous Justin Bieber! Stephen Harper, c'est moins clair. La reine d'Angle-

terre, aucune idée! Il y en a même un qui pensait que c'était un homme! »

Les téléspectateurs pourront aussi voir une blague qu'il a tournée dans un magasin IGA avec la collaboration de la direction du commerce.

Au lieu de diffuser dans le magasin un message annonçant un rabais, François Morency a pris le contrôle du micro et a dit n'importe quoi, du genre « le gérant des légumes sera nu dans une demi-heure vis-à-vis des citrons »! En même temps, l'équipe de *Juste pour rire* filmait les réactions des clients.

« Tu vois des gens qui se demandent s'ils ont vraiment bien entendu! Et d'autres qui vont demander des explications aux caissières! » raconte l'humoriste.

Pour le deuxième *100 % Morency*, qui sera présenté dans le cadre du 30^e festival *Juste pour rire* en juillet prochain, le tournage des vidéos aura lieu au printemps et au début de l'été 2012. (*La Presse*)

Steven éliminé d'OD

SHERBROOKE — La chance n'aura pas soufflé longtemps dans le dos du Sherbrookoise Steven, à l'émission *Occupation double*. Pigé au hasard parmi 175 finalistes non sélectionnés, le charpentier-menuisier a été éliminé par les demoiselles, une semaine après son atterrissage au Portugal.

Acculées au pied du mur par les choix stratégiques de « l'alliance » masculine, les filles ont été forcées de lui dire bye-bye, même si elles auraient souhaité qu'il continue l'aventure.

« Je suis content de m'avoir (sic) rendu là quand même », a-t-il avoué à la caméra.

Âgé de 22 ans, Steven, dont on ignore le nom de famille, est



Steven

natif de la Haute-Gaspésie.

La Sherbrookoise Geneviève Cloutier est toujours dans la course à l'amour (et à la maison neuve).

— La Tribune

LA VIE CULTURELLE EN ESTRIE

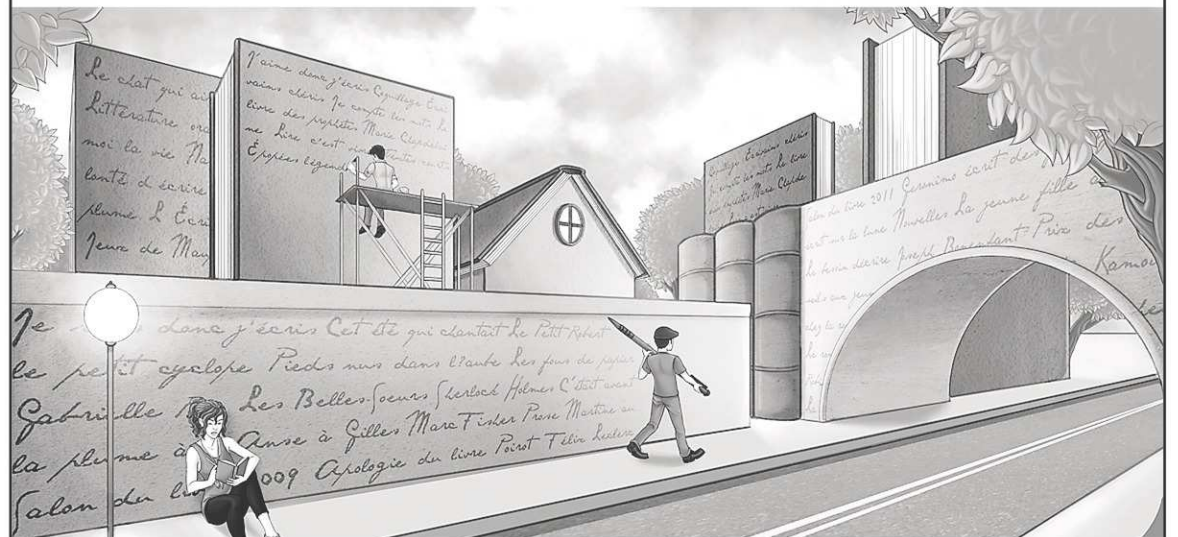
Découvrez-la, chaque jour dans

La Tribune

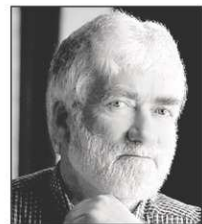


Salon du livre de l'Estrie

La volonté d'écrire



Ginette Bureau
Co-marraine d'honneur



Jean-Pierre Patry
Co-parrain d'honneur



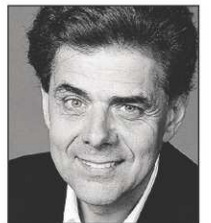
Annie Groovie
Auteure à l'honneur
du jeudi
13 octobre



Dominique Demers
Auteure à l'honneur
du vendredi
14 octobre



Marie Laberge
Auteure à l'honneur
du samedi
15 octobre



Marc Fisher
Auteur à l'honneur
du dimanche
16 octobre

**NOUVELLE
ADRESSE**

Salon du livre de l'Estrie

Centre de foires de Sherbrooke

1600, boul. du Plateau St-Joseph, Sherbrooke

Adultes : 4 \$ - Étudiants : 2 \$ - 0 à 5 ans : gratuit

www.salondulivredelestrie.com

**Du 13 au 16
octobre 2011**

**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES
75 LAISSEZ-PASSER DOUBLES POUR LA PREMIÈRE!**

Présentée par **La Tribune**



DAVID BOUTIN ISABEL RICHER SOPHIE DESMARAIS

DÉCHARGE

Un film de BENOIT PILON

Le jeudi 20 octobre à 19h15 à la Maison du Cinéma

Pour participer, remplissez le coupon et envoyez-le par la poste à :

Promotion Décharge — La Tribune
63, rue King Ouest, Sherbrooke, QC J1H 1P1

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ ÂGE _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____

Prérez d'écrire lisiblement

Cette promotion est publiée les 27, 28
septembre 2011. Le tirage aura lieu le
10 octobre 2011. Les gagnants recevront
leur laissez-passer double par la poste.
Règlements de la promotion disponibles
chez Remstar Films. Fac-similés refusés.
Valeur totale des prix offerts : 1500\$

AU CINÉMA DÈS LE 21 OCTOBRE 2011

FORUM

Decharge

www.remstarfilms.com

Remstar

Bon cop, bad cop

Collaboration spéciale

NADIA GAGNIER

psychologue



Michaël, 12 ans, entre dans l'adolescence et commence à avoir un regard plus critique sur les attitudes de ses parents. D'ailleurs, ceux-ci réalisent qu'il s'oppose de plus en plus à leur autorité. Pourtant, depuis sa naissance, ils croyaient avoir fait un bon travail d'équipe en répondant à la fois à ses besoins d'encadrement, d'attention et de soutien.

Le problème, c'est que c'est exclusivement la mère qui adopte une attitude compréhensive et de soutien, et c'est exclusivement le père qui s'occupe de l'encadrement, avec attitude très autoritaire.

Lorsque Michaël avait deux ans, ce «partage des tâches» semblait relativement bien fonctionner. Il recevait à la fois amour, attention, chaleur et encadrement. Mais maintenant

qu'il a grandi et qu'il est en âge de remettre en question ses parents, de douter de certaines de leurs façons de faire, ils ont l'impression de perdre de la crédibilité à ses yeux, car il relève souvent la différence entre leurs deux attitudes...

Très douce et permissive, la mère a parfois l'impression de se faire manipuler par Michaël. De son côté, le père a l'impression que son style très autoritaire l'éloigne de son fils et affecte la qualité de sa relation avec lui. Enfin, depuis que Michaël les défie un peu plus, les deux parents sont parfois en conflit, la mère trouvant le père trop sévère et menaçant, et celui-ci la trouvant trop permissive.

Et dire qu'il y a quelques années, ils ont consciemment et délibérément adopté ces rôles dans le but de créer et maintenir une certaine harmonie

familiale! Inutile de dire qu'ils songent maintenant à changer de stratégie.

Les anglophones utilisent l'expression *good cop, bad cop* pour désigner une technique d'interrogatoire policier. Durant ce type d'interrogatoire, l'un des deux policiers joue le rôle du «méchant», qui pose des questions de façon agressive, menace l'accusé, fait toutes sortes d'allégations à son endroit (vraies ou fausses) et se montre intransigeant envers lui. Pendant ce temps, l'autre policier adopte une attitude compréhensive, calme et sympathique. Le but recherché est que la pression exercée par le *bad cop* associée à l'attitude sympathique du *good cop* amène le suspect à collaborer et à passer aux aveux, espérant ainsi obtenir la protection du bon policier.

Au Québec, cette expression est maintenant mieux connue depuis la sortie de la célèbre comédie policière d'Érik Canuel, mettant en vedette Patrick Huard, intitulée *Bon cop, bad cop*.

De façon bien involontaire, certains couples de parents adoptent parfois ces rôles de *bon cop* et de *bad cop* l'un d'eux se montrant très chaleureux et permissif, tandis que l'autre s'efforce de maintenir la loi et l'ordre dans la maison en étant très autoritaire, voire mena-

çant. Comme les deux parents de l'exemple décrit plus haut, certains croiront que ces deux attitudes parentales différentes s'équilibreront pour, au bout du compte, combler les besoins d'attention, d'affection et d'encadrement de l'enfant.

Toutefois, deux parents qui adoptent des attitudes si diamétralement opposées peuvent, à moyen ou à long terme, éprouver des difficultés dans l'éducation de leur enfant. Même si le but premier est de répondre à tous ses besoins en se partageant les tâches, le résultat peut faire en sorte qu'un parent discrédite l'attitude de l'autre parent aux yeux de l'enfant (et vice versa) à cause du manque de cohérence dans leurs interventions.

Le parent qui n'assume que la discipline en oubliant d'offrir chaleur, écoute et attention à son enfant risque de voir sa relation avec lui se dégrader avec les années. À l'inverse, le parent qui ne s'occupe que de donner de l'attention et du soutien, sans jamais intervenir pour encadrer son enfant, risque éventuellement de se faire marcher sur les pieds et de peut-être même se faire manipuler par celui-ci, surtout lorsqu'il entrera dans l'adolescence et qu'il réclamera de plus en plus de liberté.

Bref, en agissant à l'opposé l'un de l'autre, des parents ris-

quent non seulement de vivre des conflits dans leur couple, mais également d'envoyer involontairement à leur enfant le message qu'il peut les diviser pour mieux régner!

Il est vrai qu'un enfant a besoin à la fois de chaleur, d'écoute, d'attention ET d'encadrement.

Il est vrai que ces besoins semblent parfois contradictoires aux yeux de bien des parents.

Il est vrai que pour la survie d'un couple et l'harmonie familiale, les tâches doivent être partagées équitablement.

Idéalement, il devrait y avoir un peu du *bon cop* (chaleur, attention et soutien) et un peu du *bad cop* (encadrement juste) à l'intérieur de chaque parent, de sorte que leurs attitudes soient très cohérentes aux yeux de l'enfant. Ce dernier sentira une solidarité entre eux qui sera parfois frustrante, mais aussi sécurisante.

Pour répondre à la fois aux besoins d'attention et d'encadrement d'un enfant, le partage des tâches ne s'applique pas vraiment. Chacun des deux parents doit tenter de répondre à tous ces besoins. Mais, ne vous inquiétez surtout pas; dans une maison, il y a suffisamment d'autres choses à faire pour appliquer ce beau principe de partage équitable des tâches!

(Le Soleil)

Vous vivez une période de
**questionnement
majeur?**

Deuil • Séparation • Solitude • Perte d'emploi
Paternité difficile • Relation de couple

- Accueil personnalisé - Support
- Orientation et accompagnement
- Suivi et relance

Vous souhaitez participer
à des activités de
**croissance
personnelle?**

- Groupes d'échange et de partage
et groupes thématiques
- Conférences, rencontres et ateliers

DES HOMMES EN ACTION!
MomentHom

Centre d'entraide
pour **hommes** de l'Estrie

412, rue des Fusilliers, Sherbrooke
Tous les jours : 819 563-0303

www.momenthom.com

Choisir de foncer malgré l'arthrite

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Si certaines personnes souffrant d'arthrite préfèrent tranquillement se retirer, le chef des services français de Radio-Canada Estrie Stéphane Laberge choisit de foncer.

Atteint de cette maladie dégénérative dès son jeune âge, Stéphane Laberge a grandi avec l'arthrite.

«J'ai appris à vivre avec cette maladie. À quatre ans, j'ai commencé à jouer du piano afin d'améliorer ma dextérité. Je ne me suis jamais empêché non plus de faire du sport», explique M. Laberge qui a pratiqué le hockey, le baseball et le karaté notamment.

Malgré des doigts déformés et atrophiés par la maladie, Stéphane Laberge a persévéré dans la pratique du piano pour atteindre des standards élevés. C'est lui qui assurera l'animation musicale du gala vin et fromage de la Société d'arthrite de l'Estrie qui se déroulera le 26 octobre prochain au théâtre Granada à Sherbrooke.

«Si elle a été inactive longtemps, la maladie est redevenue active. Je dois combattre la douleur à tous les jours particulièrement lors des changements de saison où les écarts de température sont plus grands. À travers la maladie, on peut découvrir de grandes choses sur soi», explique l'homme de 38 ans qui prête son talent depuis quatre ans à cette



IMACOM, CLAUDE POULIN

Stéphane Laberge

activité bénéfice.

Exerçant un métier public dans les communications, Stéphane Laberge n'a jamais pu cacher sa maladie.

«Juste par la poignée de main, les gens se rendent compte qu'elle n'est pas normale. Je vois que ça peut intimider certaines personnes. Les gens constatent que j'ai les doigts croches et n'osent pas poser la question. Ça peut créer un malaise», constate Stéphane Laberge.

«J'ai une grande admiration pour les gens comme Stéphane qui foncent et font face à la maladie. Ça prend des gens qui ont de la volonté, des gens tenaces», estime la directrice de la Société d'arthrite de l'Estrie, Rita Gouin.

Selon les données de la Société de l'arthrite, une personne sur six souffre de l'une des 100 formes de cette maladie dégénérative.

«Plusieurs personnes atteintes vivent la maladie en silence. C'est une maladie pernicieuse qui s'attaque aux os et aux ligaments. Les personnes atteintes d'arthrite bénéficient des investissements en recherche. Je vis avec cette douleur depuis l'âge de deux ans, alors j'ai appris à la maîtriser. Je suis devenu plus résilient même si la déformation de mes doigts et de mes orteils peuvent nuire à ma qualité de vie», rappelle Stéphane Laberge qui a subi une reconstruction du pied droit en mars 2011.

«La souffrance peut être très difficile à supporter. La recherche permet d'améliorer notamment le contrôle de la douleur», explique Rita Gouin de la Société de l'arthrite de l'Estrie.

La Société d'arthrite organise le 12 octobre prochain à la Rôtisserie Saint-Hubert de la rue King Ouest une conférence intitulée «La recherche sur l'arthrite : Sommes-nous sur le point de trouver la solution?». Les rhumatologues D^r Gilles Boire, D^r Patrice E. Poubelle, le chercheur en physiologie et biophysique D^r Philippe Sarret et Ken Gagnon, coordonnateur en recherche et défense des droits seront les conférenciers.

Il est possible de joindre la Société de l'arthrite de l'Estrie au 819 562-5551 pour ces activités.

DERMAPURE[®]

CLINIQUE MÉDICO ESTHÉTIQUE

Sherbrooke mardi 4 octobre 2011 - La Tribune

25

THERMAGE LIFT

POUR LE VISAGE ET LE CORPS

Thermage est une plateforme médicale qui permet de resserrer la peau en une seule séance de 2 heures.

La plateforme est reconnue mondialement pour offrir des résultats à long terme. C'est un soin qui peut être fait durant les mois d'été car la peau est traitée en profondeur, donc elle n'est pas sensibilisée par le soleil.

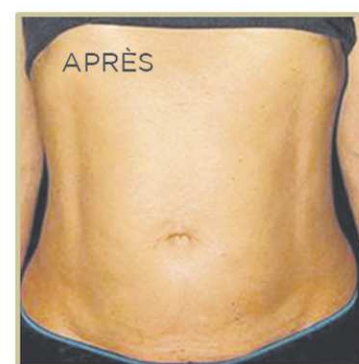
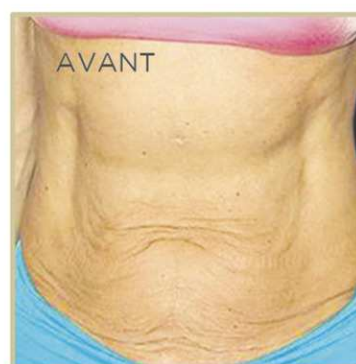
Dermapure est la clinique faisant le plus de Thermage dans l'Est du Canada.

Établie depuis 3 ans au coeur des Cantons de l'est, **Dermapure vient tout juste d'ouvrir une seconde clinique au coeur de la ville Québec.**

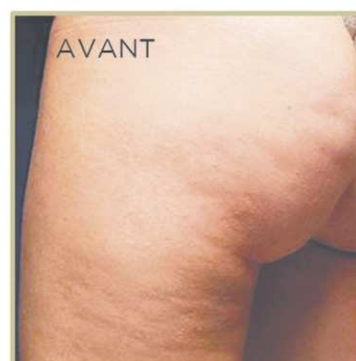
La clinique offre une nuitée et un repas pour les gens venant de l'extérieur.

DERMAPURE
1 877.781.1811

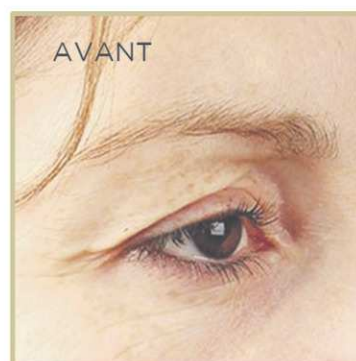
- 51, rue Wellington Nord, Sherbrooke
- Québec - Sur rendez-vous seulement



THERMAGE VENTRE



THERMAGE CELLULITE



THERMAGE VISAGE

Annonces classées

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Pour placer
une annonce classée
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00



DUO PLUS
(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec
250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans
La Tribune et La Nouvelle
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



FINANCES
Rubriques 330 à 340



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU.ca

Le site des petites annonces de **La Tribune**

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS

NOUVELLE annonce
6 LOGEMENTS NEUFS AVEC GARAGES, SECTEUR FLEURIMONT. Grandeurs, 3½ et 5½. Entrées indépendantes, finition supérieure. Revenu annuel 47 000\$, rendement 17%. Prix demandé 639 000\$.
819 840-6123 ou 819-448-6123

20 TERRES, TERRAINS

A ORFORD, superbe terrain 21 000 pi car, à moins de 2 km. du golf, ski, pistes cyclables, aut. 10, Magog et Lac Memphrémagog. Aucun voisin à l'avant et magnifique vue sur le Mont Orford. Véritable aubaine! Terrain desservi par les services municipaux et prêt à construire. 819-868-8014.

Tout près CHUS Hôtel-Dieu, 100 terr. zonés 1-2-3 ou 4 log. Eau, égoût, asphalte payés. Belle vue. 55 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

WEEDON 90 ACRES 1/3 en sapin mature, 1/3 en plantation de 10 ans, 1/3 en feuillu mélangé, 120 000\$. **819 571-5061**

26 COMMERCES À VENDRE

ÉQUIPEMENT COMPLET DES ALIMENTS M & M, chambre, congélateur, comptoir et autres, presque neuf. Tél.: 819 475-2883.

FONDS DE COMMERCE, RESTAURANT-BAR, À LÉVIS, QUÉBEC, prêt à opérer. Bon prix. 819 475-2883.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

LUXUEUX, IMMENSES 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS

Style condo, armoires bois, clim., asp. central. Rue Brulotte, près du CHUS, rue des Coquelicots, coin Chalifoux et 11e, près de l'Hôtel-Dieu. Possibilité de mois gratuit.

www.loyersherbrooke.com
819 437-5579; 819 993-9003

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER
1½, maintenant, meublé, moderne, tout inclus. **819 563-6204**

1015 Quatre-Saisons, 3½, 4½ chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. Bienvenue! **819 566-8153.**

1070 PAPINEAU. 4½ chauffé, eau chaude, entrée lav-séch., sous-sol, pl. flottant. 495\$. Libre imméd. **819 569-4642, 819 571-6012.**

1 MOIS GRATUIT, 3½, chauffé, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. **819 432-6914.**

1 MOIS GRATUIT - 430 LAFONTAINE, Grand studio: 420\$ TOUT INCLUS semi-meublé, libre. M. Castonguay: 819 569-3594

1 MOIS GRATUIT - 5½ RÉNOVÉ
Ensoleillé, pl. vinyle. Pas d'animaux. 650\$ et 670\$ rien d'inclus. Libre imm. **819 822-0331.**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

215, 18e AVENUE NORD
PROMOTION
Cul-de-sac. 3½, 4½, chauffés, eau chaude. 819 239-3229, 819 566-1745.

2 MOIS GRATUITS
5½ neuf avec garage
2 MOIS GRATUITS OU RABAIS DE 100\$/MOIS, sur bail de 2 ans, grand 5½ neuf style condo, avec garage. Tél: **819 434-3266.**

3½, 5½, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. **819 416-0949, 819 342-1236, 819 820-8308.**

3½, TOUT INCLUS, MOIS GRATUIT, arrière Galeries 4-Saisons, près Centre 24-Juin, CHUS. **819 432-6914.**

4 1/2, pour les 40 ans et plus
Immeuble de choix, sur la rue Conseil, pour les gens de 40 ans et plus. Ascenseur, très lumineux, rénovés et près de tout. 598\$ / mois.
Contactez le **819 580-9666.**

4½ chauffé, eau chaude, près services. MOIS GRATUIT. **819 823-2267.**

4½ chauffé, eau chaude. PROMOTION. Près des Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin, cégep, CHUS. Bienvenue! **Nathalie, 819 575-8281.**

4½ COIN CONSEIL ET 13e AVENUE SUD, 500\$ / mois rien d'inclus, près des services et autobus. 819 565-7066 ou 819 822-5910

4½, MOIS GRATUIT. À partir de 530\$ chauffés, eau chaude, près des services, autobus. **819 562-2945.**

4½ MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, accès fauteuil roulant. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. **819 829-1781, 819 562-2945.**

4½ MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. **819 822-3818, 819 563-2832.**

4½ STYLE CONDO

Près du CHUS, tranquillité. 806 Des Lys, face aux Résidences Soleil. 819 812-4997, 819 566-1745

5½, 4½, 3½, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près services, cul-de-sac. **819 575-3150, 819 562-2945.**

EST RUE CONSEIL, 4½, 3e balcon, pl. flottant & céramique, imm. très tranquille, libre 1er nov. ou avant, 510\$/ms rien d'inclus. 819 563-7011.

PRÈS DU CHUS
4½ dans 8 logements, fraîchement rénovés
Jusqu'à 2 mois gratuits !!!
819 580-0813, 819 432-4344
Pour plus de détails, visitez
www.pro-logis.ca

PROMOTION EN VIGUEUR
5½ neufs avec garage, luxueux, style condo, 1300 pi car. **819 212-7690.**

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

1er octobre, 5½ dans un 4 logements, entrée privée. Près université. 819-570-0963, 819 822-1600.
www.gestionduverseau.com

3½ DISPONIBLE 1er NOVEMBRE. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

4 PCES, libre immédiatement. Situé 102 rue Oxford. 819 569-4977.

5½ STYLE CONDO, libre immédiatement. Situé au 108 Oxford. Tél. 818 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
SECTEUR UNIVERSITAIRE
PROMOTION
2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

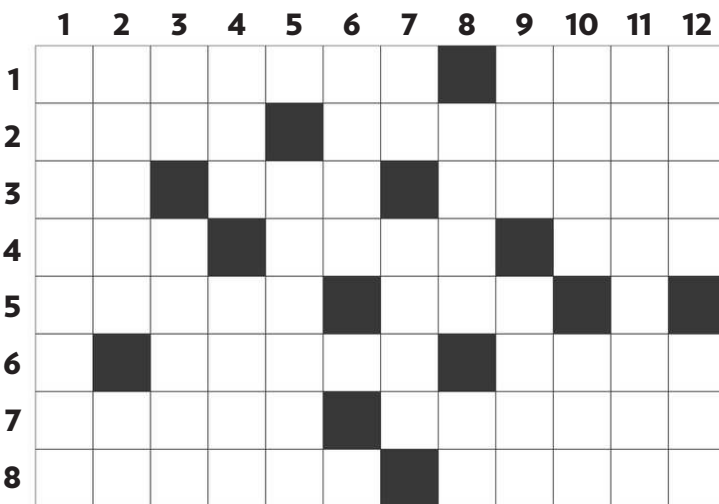
1 MOIS GRATUIT - 3½ 4½, 5½
À partir de 448\$. Près de l'université, secteur paisible. Libres imméd. 819 566-8328

3½, entrée lav.-séch., chauffés, eau chaude. 460\$ et plus. 819 569-4252.

3½ TOUT COMPRIS, 1685 de Courville. 500\$ / mois. 819 569-4252.

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM



HORIZONTALEMENT

- Tissu doux au toucher.
- C'est la couleur la plus foncée.
- Boîte destinée à ranger des lunettes. - Saison caractérisée par le déclin des jours et la chute des feuilles.
- Qui est à toi. - Bout de la tige du maïs portant les grains. - Reproduit l'allure et la façon de parler de quelqu'un.
- Qui a été nommé suite à une élection. - Ouvre les fenêtres - Il sert à assaisonner les aliments.
- Choix d'opérations proposés sur l'écran d'un

ordinateur. - Déterminant indéfini.

- Passage par où l'on peut sortir. - Dermatose caractérisée par des boutons.
- Mise par écrit. - Mécontentement d'avoir mal fait quelque chose.
- Des cheveux entrelacés. - Élevée.

VERTICALEMENT

- Tout ce qui sert à couvrir le corps humain.
- Étend une couche fine sur une surface. - De quoi faire des lingots.
- Énoncé à haute voix. - Qualité de ce qui forme un tout.

- Gros oiseau aux pattes palmées. - Détériorés.
- Actions de passer le ballon à un partenaire.
- Ligne de séparation des cheveux.
- Participe passé du verbe savoir. - Lever les pieds de derrière, en parlant du cheval.
- Qui t'appartient. - Interjection qui sert à appeler quelqu'un.
- Mot servant à désigner une personne. - Récit de la vie d'une grande famille à travers plusieurs générations.
- Passé sous silence. - Comme le poisson dans les sushis.
- Réseau informatique international.
- Qui n'est pas imaginaire. - C'est la saison où on doit se mettre de la crème solaire.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	N	D	A	N	G	E	S		M	I
2	A	M	O	U	R		A	N	O	D	I	N
3	L	E	U	R	R	E		S	E	M	E	
4	O	U	I		O	T	E		C	E	S	
5	I		L	E	S		E	C	H	O		P
6	R	E	L	U	E	S		L	A	R	M	E
7	V	E	R		O	R	A	T	E	U	R	
8	B	E	S	O	I	N		T	E	R	R	E

Votre horoscope



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Avec la Lune en Capricorne au carré de votre amas d'astres en Balance, vous éprouverez davantage de satisfaction si vous parvenez à résister aux distractions. Les loisirs ne vous rapporteront pas autant que le travail, surtout s'il s'agit d'atteindre un objectif personnel important. Votre bonne volonté peut toutefois impressionner quelqu'un qui s'intéresse à vous et à vos entreprises.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Étant donné que les autres ne feront pas nécessairement les premiers pas, c'est probablement à vous d'aller les solliciter. Rassurez-vous, votre crainte de rejet n'est pas fondée. Faites-vous confiance ne vous laissez pas hanter par les pires scénarios. L'enthousiasme de certaines personnes risque d'ailleurs de vous étonner, et vous ne devriez pas douter de leur sincérité.



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

La première version que vous entendez n'est pas forcément impartiale; ce qui ne veut pas dire que la seconde n'est pas partisane. Vu que les aspects planétaires actuels peuvent faire en sorte qu'il soit plus difficile de faire la part des choses, la meilleure alternative consiste à ne prendre ouvertement parti ni pour l'un, ni pour l'autre. Dans l'intimité, cela devrait aller de mieux en mieux.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Mal aspectée par l'amas de 4 astres en Balance, la Lune en Capricorne peut éveiller une opposition, raviver un conflit ou faire naître un climat de méfiance. Votre position obtiendra un maximum de crédibilité si vous conservez votre calme face à l'adversité. Les ruses et les complots ne peuvent rien rapporter de bon. Il vaut mieux opter pour une approche qui soit franche et directe.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Tandis qu'un carré entre la Lune en Capricorne et l'amas de 4 astres en Balance régit le ciel astral, certains pourparlers peuvent sembler laborieux. Une attitude calme et conciliante vous attribuera le beau rôle, mais il ne faudrait pas finir par faire des concessions excessives que vous risqueriez de regretter par la suite. Un apparent raccourci peut vous faire perdre du temps.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Étant donné que vos revendications en vue d'obtenir le maximum ne seront pas nécessairement bien accueillies par tout le monde, il serait sage de peser le pour et le contre avant de faire une réclamation. À vous de déterminer quel prix vous souhaitez attribuer au maintien de relations cordiales. Il vaut peut-être mieux consentir à recevoir un petit peu moins afin de préserver l'harmonie de vos relations.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Étant donné que la Lune en Capricorne passe au carré des 4 astres amalgamés en Balance, vos conseils pourraient être perçus comme des reproches. Il est donc primordial de choisir votre vocabulaire judicieusement et de parler avec diplomatie lorsque vous ferez une recommandation. Dans l'autre sens, il serait dommage de devenir susceptible face aux commentaires que l'on vous adressera.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Comme il s'agit d'un autre Signe de Terre, le passage de la Lune en Capricorne devrait vous réserver un mardi intéressant. Il suffira de ne pas laisser une fébrilité impatiente vous inciter à brûler les étapes. Il n'y a pas de presse; prenez le temps d'apprécier chaque instant, même si vous avez hâte à l'aboutissement. Chacune des étapes d'un processus peut procurer autant de bonheur que son résultat.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne renoncez pas à faire une nouvelle expérience par crainte de ne pas posséder suffisamment d'aptitudes. Il suffit de donner le meilleur de vous-même avec toute votre bonne volonté. Grâce aux 4 astres amalgamés en Balance, votre créativité est en totale exaltation; vous devriez accorder la priorité à l'exécution de vos projets personnels plutôt que de vous plier aux exigences d'autrui.



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Il ne faut pas vous attendre au calme plat ce mardi. L'angularité de la Lune en Capricorne avec les 4 astres réunis en Balance peut entraîner des revirements soudains de situations. Vous êtes en mesure de tempérer les remous si vous ne posez pas de gestes impulsifs qui amèneraient les autres à y réagir similairement. Possibilité d'être le centre d'attention dans un rassemblement ou lors d'une sortie.



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Votre besoin d'évoluer dans un climat harmonieux ne devrait pas brimer votre bien-être quotidien. Si vous considérez que certaines personnes n'accordent pas suffisamment de place à vos besoins et qu'elles ne se soucient que de leurs envies, vous devriez oser vous affirmer davantage. On vous respectera deux fois plus si vous dites ce que vous avez sur le cœur. Mars en Lion devrait vous y aider...



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Amie de votre Signe, la Lune en Capricorne devrait vous être favorable, toutefois son angularité aux astres en Balance peut créer des turbulences. Vous pourriez quand même recevoir un signe concret qui témoignera de l'appréciation des autres, même provenant de gens qui ont une certaine difficulté à s'extérioriser. Vous trouverez plus facilement ce que vous désirez si vous ne vous acharnez pas à le chercher.

Le sudoku

		4		6				1
			7					
	5	9						4
2			9				5	
				2	3	9	4	
						3		
4	8				5	1		
5	1						6	
			6	2				

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

1921

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	7	9	4	6	8	3	2	5
2	8	6	3	5	7	4	9	1
4	5	3	9	2	1	6	7	8
7	1	4	2	9	5	8	3	6
5	3	2	7	8	6	1	4	9
6	9	8	1	3	4	2	5	7
8	6	7	5	4	3	9	1	2
3	2	5	8	1	9	7	6	4
9	4	1	6	7	2	5	8	3

Par Fabien Savary

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Le mot perdu

FRUITS - Un mot de 6 lettres

E	B	F	A	I	N	E	E	I	P	A	C	E	E	C
N	V	E	R	C	A	M	E	R	E	E	S	T	L	L
E	T	E	N	D	R	E	U	L	S	I	L	R	B	E
F	L	A	F	O	V	L	S	R	A	O	E	E	P	M
L	I	T	C	H	I	O	U	R	C	T	S	O	R	E
E	J	U	S	O	N	N	F	E	U	S	I	O	P	N
S	N	A	L	G	V	L	R	E	X	R	L	R	L	T
I	A	I	Q	A	E	A	U	H	E	I	A	E	A	I
R	V	N	E	U	F	Q	I	C	D	C	O	I	N	N
E	E	D	R	L	E	U	T	E	I	R	E	N	T	E
C	L	U	E	E	C	E	I	P	C	O	N	E	U	L
O	O	V	G	R	A	U	E	I	A	Q	U	T	L	I
R	U	I	I	U	L	X	R	N	Q	U	R	T	E	H
C	T	E	M	E	E	B	R	O	U	E	P	E	A	U
E	E	L	E	G	R	O	T	T	E	R	U	U	O	N

Solution du dernier problème : TRICHERIE

4 octobre 2011

No 2832

ACIDE
ALISE
AMERE
API
AQUEUX
AVOCAT
BLE
BROU
CERISE
CLEMENTINE
CORME
CROQUER
ECALER
ECORCE

EQUEUTER
FAINE
FEVE
FLEUR
FRAISE
GAULER
GELEE
HILE
ICAQUE
INDUVIE
JAQUE
JUS
LITCHI
MACRE

MELON
MUR
NAVEL
NEFLE
NOIX
NOUURE
OLIVE
ORGE
PEAU
PECHE
PELER
PINOT
PLANTULE
POIRE

POIS
PRUNE
RAFLE
RECOLTE
REGIME
REINETTE
SEC
TALEE
TENDRE
USUFRUITIER
VELOUTE
VIN

Les mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

4 octobre 2011

No 3073

Horizontalement

- Dénoncer.
- Importune – Espresso.
- Très surprise – L'écolier y écrit.
- S'oppose à ceci – Achevés.
- Stocké – Fond de bouteille.
- Lawrencium – A été fondé à l'instigation de Pierre de Coubertin – Effectifs.
- Frustrés – Levant.
- Balle de service qui fait le point – Pas nous – Entre la Grèce et la Turquie.
- Sombre – Nombre de points.
- Gardien de harem – Facture.
- Espadon – Contient du duvet.
- Sans pédoncule – Facile à suivre.

Verticalement

- Recueil composé d'études variées.
- Félin très rare – Coïncide avec.

- Pratique – Filets de pêche.
- Due par le débiteur – Artères.
- Conspué – Orientée.
- Carte à jouer – Ville de fête – Commun.
- Suit le vol – Exaspéré.
- Côté de médaille.
- Nympe – Indestructible.
- Ironise – Cavité d'un os.
- Mince plaque de bois – Expression de la voix.
- Savants – Narine du béluga.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	K	A	L	E	I	D	O	S	C	O	P	E
2	I	S	O	N	A	P	P	E	R	O	N	
3	N	I	O	L	O	T	A	L	M	U	D	
4	K	A	K	I	M	E	R	L	E	O		
5	A	G	A	I	E	T	U	T	U	S		
6	J	O	I	N	D	R	E	L	N	S		
7	O	T	E	E	C	I	E	R	G	E		
8	U	S	A	A	B	U	S	O	U	R		
9	U	L	U	L	E	R	O	U	E			
10	R	E	I	N	R	I	A	G	A	Z		
11	I	D	E	A	L	E	E	M	I	L	E	
12	T	E	N	U	T	O	L	E	R	E	E	

46

APPART. ARRONDISSEMENT
MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

* **APP. RODRIGUE**, 3½ - 4½ - 5½ *
Chauffés, eau chaude, meublés ou non.
Près parc, épicerie, église. Tranquille. Livres
819 574-5604, 819 348-2137

APP. S.D.R.
916 RAOUL-BRUNEAU

3½ chauffés, eau chaude,
entièrement rénovés
Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

* **BEAU GRAND 4½ ***
Endroit propre/tranquille, 1er étage, tout ré-
nové, comptoirs neufs, pl. céramique/flottant,
frais peint. **Joli boisé**. 819 823-1698.

Nouveau sur le marché
Wellington sud, Des Boisés, King, Galt,
Frontenac, Ste-Thérèse, Prospect
Studios, 2½, 3½, 4½, 5½, 8½
Appelez-nous au
819 820-2286 poste 1
Faites une visite sur notre site:
www.distributionsmatinales.com

48

APPART. ARRONDISSEMENT
Rock Forest, St-Elie, Deauville

4½ ET 5½ **GRANDS**, secteur **Rock Forest**..
Disponibles maintenant. Contacter David:
819 560-1607.

NOUVELLE annonce

5½ - NEUF

Très grand, avec balcon, remise exté-
rieure, 2 stat., climatisation en option.
Boul. Bertrand Fabi, Rock Forest, près
cinéma Galaxy. 795\$ / mois. Libre imm.
819 678-1718, 819 820-9425

48

APPART. ARRONDISSEMENT
Rock Forest, St-Elie, Deauville

BORD DE L'EAU, R. Forest. 4½ très grands,
style condo, pl. bois franc, foyer. Piste cycla-
ble. 725\$. Livres imm. 819 571-3444, Pierre.

MAISON DE VILLE RUE DORION

Sur 2 étages, refait à neuf, 2 ch. à coucher.
Pas animaux. 675\$ / mois. Libre imméd.
819 849-3246, 819 345-1867

50

APPART. ARRONDISSEMENT
JACQUES-CARTIER

FACE AU PARC
JACQUES-CARTIER

4 1/2 tout inclus, 695 \$/m.
Rénové avec goût.
819 345-2451

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½

LOGEMENTS LAURÉAT RICHARD
IMMEUBLES AVEC ASCENSEUR.
3005 RUE RICHARD, SUITE 103
W.E. 819 574-7785, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½

BANQUE DE LOGEMENTS

Vaste choix, service gratuit.
745 McGregor, suite 101
819 566-1745, autres 819 679-5058

3½ et 4½ **AVEC GARAGE**, 1 mois gratuit,
entrée lav.-séch., gr. fenêtres. Libre imm.
819 566-0952, 819 349-7581, 819 993-2849.

3½ **SEMI-MEUBLÉ**, poêle, frigo, lav.-séch.,
chauffage inclus, piscine intérieure chauffée,
stat, intérieur, ascenseur, libre 1er nov.
600\$/ms, vue imprenable sur la ville.
819 345-4216.

50

APPART. ARRONDISSEMENT
JACQUES-CARTIER

4½ - **2575 DE LA LAURENTIE**. Chauffés,
eau chaude. Face au parc. 580\$ / mois.
Livres imm. 819 563-9137 ou 819 346-2909.

4½ - 5½ **PRÈS CARREFOUR, RUE MÉZY**

Style condo, grand balcon, chauffés. Possibi-
lité de 2 stationnement. Vue sur mont Orford.
Tél. 819 822-8026, pag. 819 573-8982

4½, **IMMEUBLE EN BÉTON**

Chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd.
Info : 819 575-0760

4½ **NORD, PRÈS CARREFOUR** chauffé,
eau ch., cul-de-sac, rez-de-chaussée, porte
patio, 15 log., 510\$/ms. Au 205 Candiac, app
1. Tél.: 819 821-3772.

4½, **près CARREFOUR**
au Faubourg du Nord
819 820-9993

4½ **VIEUX-NORD** dans une maison, cour-
jardin privé, 2 balcons, remises, repeint, plan-
chers bois franc revernir, moulures, très tran-
quille. 642\$/mois chauffé. Libre imméd. Oct.
gratuite. Pas de chien. **819 820-6242.**

5½, **410 de La Chateauguay**, semi s.-sol tri-
plex, très écl., rénové, 735\$ ch., eau ch., ent.
lav./séch., stat. **1 mois gratuit**. 819 842-2911

56

APPARTEMENTS AUTRES

DANS DUPLEX, 4½, endroit boisé, semi-
chauffé, eau ch., frais peint, endroit tranquille,
libre imm. 455\$/mois. Pas de chien. Tél:
819 566-6669.

EAST ANGUS, 3½ à 380\$ - 4½ à 420\$ - 5½
à 500\$, rien d'inclus. Face à la polyvalente.
819 832-4926, 819 563-1895.

58

MAISONS À LOUER

471 **RUE BOLDUC, COATICOOK**, maison
5½ pces + s.-sol fini, à louer avec option
d'achat, 700\$/ms. 819-849-6890.

JOLIE PETITE MAISON avec 3 c.c., Centre
ville de Magog, libre imm., 650\$/mois, réf-
erences nécessaires. 819 574-7182.

66

CHAMBRES À LOUER

CENTRE - TOUT INCLUS

Au mois: 250\$ et plus ou à la semaine: 75\$
à 100\$/sem. 819 674-7379 ou 819 345-3637

66

CHAMBRES À LOUER

ÉTUDIANT. Chambre à louer, tout inclus.
Meublée, lav.-séch., 2 salons, 2 s. bains, a/c,
Internet, TV. **819 674-1947, 819 822-4612.**

PARFAIT POUR ÉTUDIANT(E)

belle grande
chambre meublée, tout inclus, lav.-séch., In-
ternet, frigo ch. chambre, très sécuritaire et
tranquille, maison très propre, 1 minute à
pied du cégep. Francis: 819 212-5124.

SECTEUR UNIVERSITAIRE

chambre tout
inclus, entrée et stat. privés, 285\$/mois.
819 565-1778 soir; ou le 819- 345-1346.

72

RÉSIDENCES RETRAITÉS

RÉSIDENCE LA CANNE D'OR - Chambres
à louer et convalescence, autonome ou semi-
autonome. 819 828-2500 ou 819 828-2301.

RÉSIDENCE PORTLAND

Grand 1½ à louer pour personne auto-
nome ou semi-autonome. Très bons soins.
TEL: 819 564-2862.

78

**LOCAUX À LOUER
OU PARTAGER**

LOCAUX À LOUER (3)

1500 pi ca, 2000 pi ca, 3500 pi ca.
Info. : 819 564-2171

103

PNEUS

À QUI LA CHANCE ! FAITES-VITE !!!
2500 pneus usagés d'hiver, très bel inven-
taire, à partir de 20\$. Premier arrivé, premier
servi. Pose de pneus 40\$ tout inclus.
3525 King est, Fleurimont. 819 347-4211
changé pour **819 572-7638**.

104

AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES
D'AUTOS ET CAMIONS

Vendons pièces usagées. 819 569-0733

ACURA RL 2000

3,5 litres, tout équipé, noir, moteur et pneus
neufs. Tél. : 819 475-2883.

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4.

Financement
maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilesbrisson.com

104

AUTOS À VENDRE

LOCATION SÉVIGNY

1979 King Est
Sherbrooke

05 PONTIAC PURSUIT 4 p., autom., 92 000
km 4900\$

08 CHEVROLET COBALT LT tout équipé,
bal. garantie GM, 139 000 km 5900\$

07 TOYOTA YARIS, 5 p., man., 134 000 km
.....6900\$

07 TOYOTA YARIS 5 p., tout équipé,
137 000 km 7900\$

07 DODGE CARAVAN STX, tout équipé,
bal. garantie, 85 000 km 8900\$

07 TOYOTA CAMRY LE aut., tout équipé,
144 000 km 10 400\$

10 TOYOTA VENZA aut., 4 cyl., tout équipé,
62 000 km, bal. de garantie 21 900\$

Financement sur place
819 565-5555

106

**VÉHICULES 5000\$
ET MOINS**

**ACHETERAIS AUTOS, CAMIONS,
VTT, MOTONEIGES, ETC.**
en bonne ou mauvaise condition.
Payons comptant. Remorquage gratuit
Tél. : 819 342-2562

SERVICE DE CONTENEURS

pour vieux métaux, transport et location
gratuits. Payons jusqu'à 160\$ la tonne.
Aussi ACHETONS VÉHICULES LOURDS
Machinerie, tracteurs, etc., pour vieux mé-
taux. Transport gratuit. Tél.: 819 342-2562.

114

**ENTREPOSAGE
DE VÉHICULES**

ENTREPOSAGE BATEAUX OU AUTOS
À Deauville. Contacter : 450 777-8482

ENTREPOSAGE HIVERNAL de motos,
chauffé, alarme, sécuritaire, 250\$. Tél.:
819 679-6165

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR, CHAUFFÉ

Autos, 425\$ assurance incluse. Caméra de
surveillance, 24/7 (sécurisé). **819 820-5015**

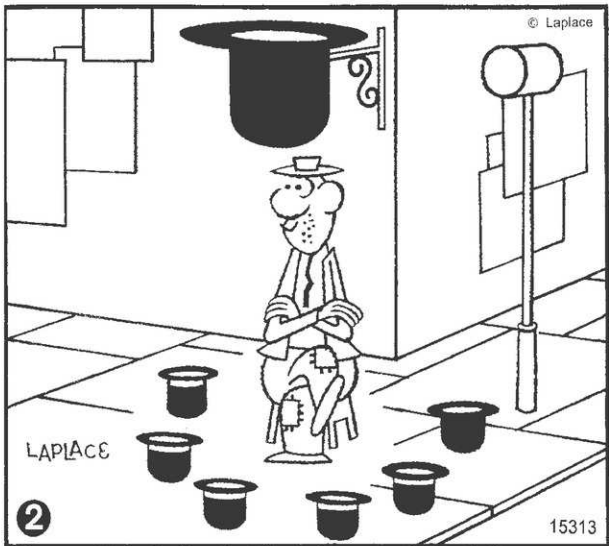
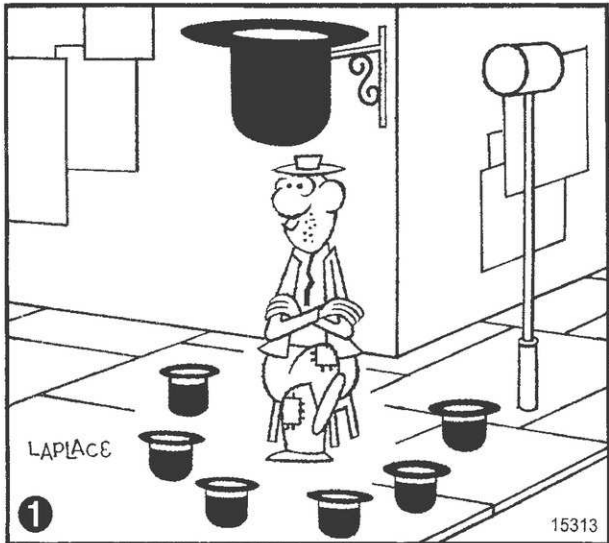
ENTREPOSAGE MOTO (200\$)

VR, Spyder, roulottes, etc.: prix à discuter.
450 546-4004, cell: 450 223-4429.

REMISAGE / ENTREPOSAGE D'AUTOS ET
DE MOTOS À MAGOG, entrepôt béton
chauffé, système de gicleurs. Voitures 275\$
+ tx / motos 125\$ + tx/saison. 819 843-4421.

Êtes-vous observateur ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- du trottoir plus large sous les affiches de gauche.
- 1 Oreille droite de l'homme non indiquée.
 - 2 Genou droit de l'homme complet.
 - 3 La veste sur l'épaule droite de l'homme.
 - 4 Les pieds du tabouret.
 - 5 Ruban du chapeau d'ex-
 - 6 Le socle du poteau est plus haut.
 - 7 Une affiche moins haute derrière le haut du poteau.
 - 8 Une dalle

NOIUTOS

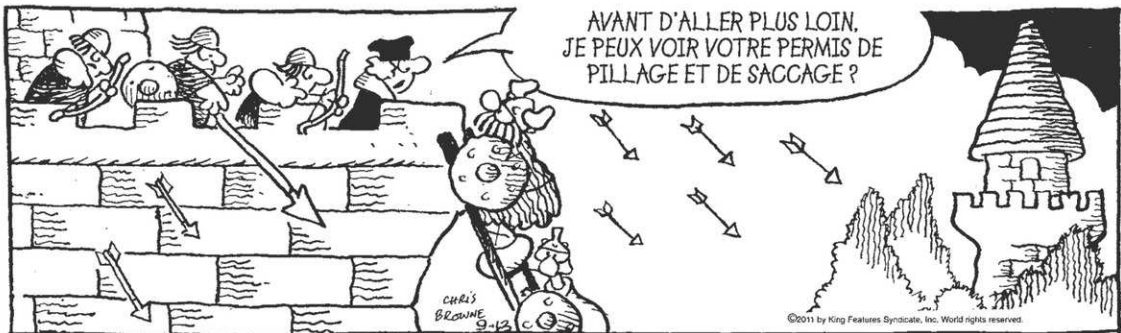
Ben



Blondinette



Hagar l'horrible



132 REMORQUES

REMORQUE FERMÉE CARGO EXPRESS
4 pi x 6 pi 8 po x 52 po de hauteur, 1600\$.
Demander Yvan: 819 822-8562.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

*** AVANT LE 10 OCTOBRE ***
Recherchons 19 pers. désirant perdre de 9 à 29 lb d'ici 30 jrs, (formulé par 45 médecins).
1 418 702-1096 www.regimesplus.net

**CAMELOT
DEMANDÉ**

Jeune ou adulte pour le journal

**LA TRIBUNE
à
COATICOOK
(LD)
819 849-4458**

**CAMELOTS
DEMANDÉS**

Jeunes ou adultes pour

**LA TRIBUNE
à
WINDSOR**

secteur des rues Ambroise
Dearden, 5e Avenue et 6e
Avenue (k.l.)
819 845-7994

CONCIERGERIE pour COUPLE OU PERSONNE RETRAITÉE, dans l'Est de Sherbrooke. Doit demeurer sur les lieux. 819 829-0678, poste 103.

FORMATION CHARIOT ÉLEVATEUR 249\$
Formation loi 430 entreprise.Samedi 8 octobre. www.expert-routier.com/819 446-4640

JOIGNEZ AVON POUR UNE SOLUTION À VOS FINS DE MOIS
Karine: 819 346-6929

Magasin recherche
CAISSIERS, CAISSIÈRES et COMMIS
Temps plein, temps partiel. 1 819 340-0466.

Magasin recherche
GÉRANT ET ASSISTANT-GÉRANT
Temps plein. 1 819-340-0466

**NOUS SOMMES PRÉSENTEMENT
À LA RECHERCHE D'HOMMES ET
FEMMES DE BELLE APPARENCE**
Âgé(e)s de 18 à 40 ans et d'enfants âgés: 3 à 12 ans, pour séances de photos, pour le *Magazine Futurs Mariés Canada* (Edition Québec) Aucune expérience nécessaire. Pour rendez-vous appelez: 1 855 227-8787

PEINTRE CARROSSERIE AUTOMOBILE
demandé immédiatement, poste à temps plein, 5 à 6 ans d'expérience. Salaire à discuter. Magog. Tél. : 819 678-1551.

POSEUR DE PNEUS
Temps plein avec expérience. Salaire selon compétences. 819 832-3325, André.

RECHERCHE EMPLOYÉ (E) avec expérience, pour ferme laitière. Poste à temps plein, du jeudi au dimanche. Capacité à travailler seul ou en équipe. 819 679-4510, 819 847-0486.

**TU AS UN CASIER JUDICIAIRE
ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI?**
Viens nous voir à OPEX, on peut sûrement t'aider. Sherbrooke 819 565-1866 et Magog 819 868-4133.

168 ORDINATEURS

18 ANS d'expérience, service à domicile
Réparations, réseau, virus, vente, formatage.
neuf et usagé Cdinformatique.ca
André : 819 571-4071

*** CONNEC-T ***
Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755

188 CHASSE ET PÊCHE

5 SACS, 20\$ pommes / carottes. Mais, moulée à la bière. Nouveau produit maison avec urine chevreuil / original. **Avec chaque achat, possibilité de gagner un arbalète.** Stoke, 819 878-3077.

CAROTTES À CHEVREUIL
en sac ou en vrac, à Compton. Disponibles dès le 4 oct. Appelez-nous! 819 835-5674.

POMMES ET CAROTTES A CHEVREUILS
en vrac et en sacs,
Situé aux Terreaux MN, 4495 route 112,
Ascot Corner coin Galipeau,
à 1 km de l'autoroute 610. 819 820-6175.

215 ÉQUIPEMENTS DE COMMERCE

ÉQUIPEMENT DE CRÉMERIE COMPLET
Équipement de Gélato complet, état neuf, fin de bail. Tél.: 819 476-2883

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

FAUT VOIR!
Surplus de portes avec légères imperfections. Plancher pin rouge à 2,49\$ huilé 2 couches. Aussi planches de pin grade B à ½ prix.
Le spécialiste du pin
1837 Galt Est, 819 346-2525

222 MARCHANDISE POUR PAYSAGEMENT ET JARDINAGE

BERTHOLD CROTEAU, 1580 ch. Duplessis. Terreau horticole, terre brune, sable, gravier, concassé, pierre, pailis, compost, ponceaux. Chargement sur place, livraison petites et grandes quantités. **819 346-9490**

240 MARCHÉS AUX PUCES

MARCHÉ AUX PUCES
PAROISSE IMMACULEE CONCEPTION
Objets de toutes sortes. Foire du livre.
4 oct. de 9h à 17h. 5-6 oct., 9h à 21h.
Coin Larocque et McMamany.

244 DIVERS À VENDRE

3030 Winch. Marlin, télescope, balles, 550\$. 2 tables salon, bourgognes, 65\$. Outils jardin, candog, masses, haches, piques, autres petits outils manuels. bte clous, beaucoup articles pêche. 819 562-1773

6 RAMPES POUR GALERIE en fer forgé, 32 po haut & 2 mains courantes de 16 pi long chacune. 819 839-1460.

LUSTRE genre Tiffany. Albums de disques classiques 33 tours. National Geographic 1923 à 2011. Tél.: 819 562-7296.

264 ESCORTES



1 204 205-0034

**MÉLANIE
ET SES AMIES**

Couple érotique, duo, homme.
Les plus jolies sont ici.

819 823-2213, 24h/7

ENGAGEONS, 18 ANS +
Discrétion assurée

1 204 206-0035

DOUCE EXTASE

Jolies jeunes filles

Air climatisé-Engageons 18 ans et +

8 1 9 5 7 5 - 1 3 4 0

266 MESSAGES

Nouveau à Sherbrooke

**MASSAGE
JOLIE CHINOISE**

7 jours/semaine, 9 h à 23 h
819 348-0183
460, rue King Est, Sherbrooke

2587566

819 943-3978
MASSAGE + COMPLET
Air climatisé. De 7 h a.m. à 11 h p.m.

**AIME-TOI...
MASSAGE + DOULEURS PHYSIQUES**
Vue sur l'eau. Liane: 819 573-5297

HOMME POUR HOMME
Tél.: 819 575-7218

JOSÉE
MASSAGE SENSUEL, ENDROIT DISCRET
propre. Lundi au vendredi. **819 569-3529**

***** MARILOU *****
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MASSAGE SENSUEL
Tél. : 819 346-7660

POUR DAMES SEULEMENT: Massage de détente, 4 mains (1 f. et 1h.) ou massage 2 mains (1 f.). Votre zone de pudeur personnelle sera respectée en tout temps. Du lundi au vend. de 15hà 20h. 819 943-1755.

318 PAYSAGISTES

819 348-9943, 819 572-9761
ÉMONDAGE arbres dangereux, trop grands ou nuisibles. Élagage, taille ou abattage. Ramasse tout. Assurances complètes.
LAVAGE À PRESSION

318 PAYSAGISTES

ABATTAGE, ÉMONDAGE D'ARBRES
haies de cèdre, paysagement, rép. murs, trottoirs, etc. Jean-Pierre McCray : 819 212-0308.

CÈDRES EN POT de qualité +, 2½ à 6 pieds direct du producteur. Pose et transport disp., qualité / prix: A voir! St-Isidore de Clifton, 30 minutes de Sherbrooke. 819 889-3150.

VENTE DE FIN DE SAISON
Cèdres décoratifs (Smaragd) et cèdres à haie en pots. 819 847-2286.

320 SERVICES DIVERS

819 348-9943, 819 572-9761
ÉMONDAGE PERSONNALISÉ
LAVAGE À PRESSION

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ? ★
Remise à neuf de béton; solage, balcon, escalier, etc. Ciment polymère ou acrylique (couleurs) Licence RBQ. **819 571-0652.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! **819 571-1602.**

ESTIMATION GRATUITE - PROJET
Rénovation int./ext., toiture, escalier, portes et fenêtres, cuisine, s. b. RBQ 8361-6748-01
Claude: 819 829-0440, cell.: 819 570-0547
cpepin@abacom.com

INFILTRATION D'EAU
Nettoyage de drains à pression et inspection par caméra. Drainage de fondations, réparations de fissures, service de mini excavation, murets, gravier, terreau, sable, concassé. Excavation B. Croteau **819 346-9490**

JOINTS, PEINTURE INTÉRIEURE.
Travaux de finition. RBQ. Partout en Estrie.
Mathieu: 819 347-2529 ou 819 943-6481

★ TIREUR DE JOINTS ★
gyproc, peinture, flottant / bois franc. 30 ans d'exp. Prix compétitifs. Ben : 819 679-7882.

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT
BARDEAUX 25 ans d'exp. Garantie meilleur prix. R.B.Q. 819 821-1718 Denis.

332 ARGENT À PRÊTER

ArgentRapide.com
Prêt de 500\$ et plus.
Aucun crédit refusé.
Rapide, 100% sécuritaire.
1 866 776 2291

PRÊT DE 500\$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454

334 ARGENT DEMANDÉ

ACCEPTATION COMM./ PERSONNELLE
5 000\$ et + auto, 1ère, 2ème hypothèque, Marges de crédit. Info.: 418 563-8286.

338 COMPTABILITÉ, IMPÔTS

COMPTABLE AGRÉÉ à la retraite recherche travail occasionnel (comptabilité, impôts, gérance, etc), Ben: 819 578-6635

340 SERVICES FINANCIERS

A BOUT DE SOUFFLE!
- Noyés par vos dettes?
- Harcelés par vos créanciers?
- Vos dettes vous empêchent de dormir?
NOUS AVONS LA SOLUTION.
Consultation gratuite.
APPEL ET CIE INC.
Syndic de faillite.
819 348-9379
(sur rendez-vous)
Bureau principal Montréal

ATTENTION
CONSOLIDATION DE DETTES
Pour cartes de crédit, hydro, impôt, recouvrements, saisies.
Un seul paiement par mois.
7 / 7 jours, 8 h à 19 h.
GROUPE GPC
Sans frais: 1 877 441-2330

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE DÉTENTE / THÉRAPEUTIQUE
Lun. au ven. de 9h à 21h, sam. et dim. 9h à 13h. Reçus d'ass. **819 564-4062.**

356 CROISSANCE PERSONNELLE

OFFRE EXCEPTIONNELLE RELATION D'AIDE PSYCHOLOGIQUE, 10 séances gratuites. Info: 819 657-4991, 819 820-4661.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

**6860893 CANADA INC.
- LE GÉANT DE LA DÉCO**

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens en date du 29e jour de septembre 2011 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour d'octobre 2011 à 11 h, au BUREAU DU SYNDIC au 317, rue Racine à Granby, QC.

DATÉ DE GRANBY, ce 29e jour de septembre 2011

JOLIN, TURCOTTE & ASSOCIÉS INC.
Normand J. Turcotte, c.g.a.
Syndic

Bureau de :
Jolin, Turcotte & associés inc.
Syndics licenciés
C.P. 216
Granby, QC J2G 8E4
Téléphone : 450 375-3702, télécopieur : 450 375-4407

2710230

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

YVES LAVOIE

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens en date du 27e jour de septembre 2011 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour d'octobre 2011 à 11 h, au BUREAU DU SYNDIC au 317, rue Racine à Granby, QC.

DATÉ DE GRANBY, ce 29e jour de septembre 2011

JOLIN, TURCOTTE & ASSOCIÉS INC.
Normand J. Turcotte, c.g.a.
Syndic

Bureau de :
Jolin, Turcotte & associés inc.
Syndics licenciés
C.P. 216
Granby, QC J2G 8E4
Téléphone : 450 375-3702, télécopieur : 450 375-4407 2709945

Éphémérides

LA PRESSE CANADIENNE
C'est le 4 octobre 2011.

2010 — Giuseppe De Vito, présumé membre de la mafia italienne en cavale depuis plus de quatre ans, est arrêté à Laval.

2008 — La Chambre américaine des représentants approuve un plan présenté par l'administration Bush pour tenter de sauver les banques et enrayer la crise financière.

1999 — Quatre jours après l'accident nucléaire de Tokaimura, au Japon, 22 employés de la centrale de Wolsung, en Corée, sont irradiés.

1994 — En Suisse et à Morin Heights, au Québec, 53 adeptes de la secte Ordre du temple solaire sont retrouvés morts.

1993 — À Moscou, Rouslan Khasboulatov, Alexandre Routskoï et leurs partisans, adversaires de Boris Eltsine, se rendent après deux semaines de résistance armée dans le parlement.

1989 — Le gouvernement canadien annonce d'importantes réductions de personnel chez le transporteur Via Rail.

1980 — À New York, à l'ONU, 38 pays islamiques demandent le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan.

1978 — Dans l'île Notre-Dame, à Montréal, tenue d'une première course automobile de Formule 1 au Canada.

1975 — Inauguration du nouvel aéroport de Mirabel.

1957 — L'Union soviétique met en orbite le premier satellite artificiel, Spoutnik I.

1957 — À Malton, près de Toronto, le constructeur A. V. Roe dévoile le premier avion supersonique canadien, le Avro CF-105 Arrow.

1945 — À Paris, début du procès de Pierre Laval, premier ministre sous le régime pro-nazi de Philippe Pétain; il sera condamné et fusillé.

1938 — Le premier ministre

Édouard Daladier rompt l'alliance avec les communistes, marquant la fin du Front populaire en France.

1910 — La république est proclamée par Theophilo Braga et le dernier roi du Portugal, Manuel II, s'exile en Angleterre.

1865 — Lors de la rencontre de Napoléon III et Bismarck, à Biarritz, l'empereur français accepte la suprématie prussienne en Allemagne et les deux hommes s'entendent sur l'unification de l'Italie.

1824 — Au Mexique, proclamation de la République.

1535 — Impression de la première bible en anglais, à Londres.

Ils sont nés un 4 octobre:
L'homme politique Louis-Hippolyte Ménard, dit Lafontaine, qui imposa l'usage du français à la législature du Canada-Uni; premier ministre de 1848 à 1851 (1807-64)

Le premier ministre italien Francesco Crispi (1819-1901)

L'acteur et réalisateur américain Buster Keaton (1895-1966)

L'acteur américain Charlton Heston (1923-2008)

Le chanteur français Julien Clerc (1947)

Ils nous ont quittés un 4 octobre:
2004: l'astronaute Gordon Cooper, un pionnier du premier programme statial américain (1927)

1997: Gumpei Yokoi, créateur du jeu vidéo game boy (1941)

1982: le pianiste canadien Glenn Gould (1932)

1970: la chanteuse rock Janis Joplin (1943)

1864: l'homme fort Jos Montferand, de son métier cageux sur la rivière des Outaouais (1802)

Citation du jour:
«Un homme craint davantage ce qui pourrait lui arriver que les ennuis qu'il a déjà soufferts. Il se cramponne aux ennuis qu'il a déjà soufferts plutôt que de risquer un changement.»(William Faulkner, «Lumière d'août»)


Lilianne (Godbout) GINGRAS (1933 - 2011)

À l'IUGS Pavillon d'Youville, le 30 septembre 2011, à l'âge de 78 ans, est décédée madame Lilianne Godbout, fille de feu Joseph Godbout et de feu Laure Dubois, épouse de Marc Gingras, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le jeudi 6 octobre 2011, de 9 h à 11 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Suivra à la chapelle du complexe une cérémonie d'adieu. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel.

Outre son époux, madame Godbout Gingras laisse dans le deuil son fils Michel Gingras (Jacqueline Audet), elle était la soeur de feu Jean-Guy Godbout (feu Suzanne Lambert). Elle laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gingras: Imelda (feu Georges Lavigne, feu Benjamin Roy), Bernard (Rita Hallée), Bernadette (Aristide Guèvremont), Lorraine (feu Cecil William Prewer), Marcelle (Thomas Seminario). Elle était la belle-soeur de feu Roland (feu Blanche Bolduc) et feu Gilles (feu Lucienne Rousseau); elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis(es).

La famille désire remercier sincèrement tout le personnel du 2e étage du Pavillon Youville pour les excellents soins prodigués à madame Godbout. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE**, 375, rue Argyll, Édifice Norton, Local 0625, Sherbrooke, J1J 3H5, seraient appréciés.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



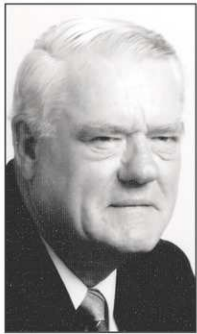
François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfunaire.com

In Mémoriam

GINGRAS (Lilianne (Godbout))
78 ans, Sherbrooke
MASSON (Clovis)
90 ans, Sherbrooke
MICHAUD (Lynne)
50 ans, Compton
POIRÉ (Monique (Jacques))
71 ans, Tingwick
ROCHELEAU (Eva (Vallée))
79 ans, Sherbrooke
SIROIS (Corinne (Précourt))
95 ans, Sherbrooke

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées

La Tribune


Clovis MASSON (1921 - 2011)

À Sherbrooke, au CHUS site Fleurimont, le 30 septembre 2011, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Clovis Masson, époux de feu Thérèse Jolin, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, jeudi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et vendredi de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Le service religieux sera célébré, le vendredi 7 octobre 2011 à 10 h 30, en l'église Ste-Famille et de là, au Cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Monsieur Masson laisse dans le deuil ses enfants : Gilles (Lucie Bergeron), Louise (Paul Thérberge), feu Denis, Pierre (Claire Cloutier), Sylvain, Sylvie (Roch Gagner), Claude, Jean (Lisa Robillard); ses petits-enfants Ysabelle, Dominique (Donny Maida), Nicolas (Sabrina Tanguay), Daniel, Jonathan, Jessika (Daniel Laventure), Andrée-Anne (Sébastien Duval), ainsi que Marie-Eve, Maxim, Jonathan, Émilie-Anne, Mélissa, Sarah-Maude et Layla; ses arrière-petits-enfants Sara, Zoé, Jérémy et Noa; ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, ainsi que de nombreux autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel du 9e étage du CHUS, site Fleurimont pour la qualité des soins et aussi pour leur chaleur humaine.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steevelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.


Eva (Vallée) ROCHELEAU (1932 - 2011)

Au CHUS Fleurimont de Sherbrooke, le 1er octobre 2011, à l'âge de 79 ans, est décédée madame Eva Vallée, fille de feu Viateur Vallée et de feu Anna Laramée, et épouse de Alphonse Rocheleau, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas (601, rue du Conseil, Sherbrooke) le lundi 3 octobre 2011, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et le mardi de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Le service religieux sera célébré le mardi 4 octobre 2011 à 11 h, en l'église St-François d'Assise et de là, au cimetière St-Stanislas, à Ascot Corner.

Outre son époux, madame Rocheleau laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Nicole Audy), Pierre (France Rodrigue), Gisèle (Michel), Suzanne (Pierre Petit), Bernadette (Grégoire Konan), Solange, Roland (François), André, Réal (Lise Rouleau), Yvan, Sylvie (Jacques Boulanger), Johanne (Alain Aubrais), Serge (Nancy); ses 22 petits-enfants et ses 10 arrière-petits-enfants. Ses frères et soeurs: Léa (Jean-Paul), Jeanne D'Arc (Aimé), Noella (feu Yvon), Monique, Irène, Cécile (Bernard), Omer, Claude, feu Joseph (Rita), feu Roland, feu Marcel, feu Rose-Anna (feu Patrice), feu Francesca. Madame Rocheleau laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steevelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.


Lynne MICHAUD

Accidentellement, le 1er octobre 2011, est décédée madame Lynne Michaud à l'âge de 50 ans, épouse de Yvon Lapointe, demeurant à Compton.

La famille vous accueillera le vendredi 14 octobre de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles à compter de 8 h 30. Funérailles le samedi 15 octobre à 11 h, en l'église Saint-Thomas d'Aquin de Compton. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Outre son époux Lynne Michaud laisse dans le deuil ses enfants: David (Elisia Villemure), Catherine (Sébastien Viens Lessard) et Laurence. Elle laisse également dans le deuil sa petite pouponne Raphaëlle dont elle était très fière; sa mère Jeannine Michaud (feu Roger Michaud); son frère Yves (Deborah Emond); son neveu Marc-Antoine; sa belle-mère Lucille Grenier Lapointe; ses beaux-frères et belles-soeurs Diane (Michel Jubinville) et Normand (Josée Hamel); la belle-soeur de feu Nil et feu Nicole; sa grande amie d'enfance Carole St-Pierre (Serge Madore), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents, ami(e)s et collègues de travail.

Centre Fun. Coopératif région Coaticook
284, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-6688
Téléc.: 819 849-3068



Michel Belzil, directeur général
Jacinthe Fecteau, directrice des services
aux familles
www.cfcoaticook.com


Corinne (Précourt) SIROIS (1918 - 2011)

À Sherbrooke, au CHUS site Hôtel-Dieu, le 1er octobre 2011, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Corinne Précourt, épouse de feu Horace Sirois, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles dès 10 h, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré, le jeudi 6 octobre 2011 à 11 h, en l'église St-Boniface et de là, au Cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Mme Précourt laisse dans le deuil ses enfants : Monique, Andrée (Serge) et Jacques (Anne); ses petits-enfants Nathalie, Jean-François, Dominique, Charles-Philippe et Étienne; ses 2 arrière-petits-enfants Romane et Tristan; son neveu Jean Précourt (Diane), ainsi que de nombreux autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 5e A et 5e C du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à Mme Précourt.

En guise de sympathie, des dons à **LEUCAN**, 31, rue Brooks, Sherbrooke (Québec) J1H 4X7, seraient grandement appréciés de la famille.

La direction des funérailles et la crémation ont été confiées au :

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steevelkas.com
Affilié à la C.T.Q.


Monique (Jacques) POIRÉ

À sa résidence le 30 septembre 2011, est décédée Mme Monique Jacques, à l'âge de 71 ans, épouse de M. Fernand Poiré, demeurant à Tingwick.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Fréchette, 560, 1re avenue, Asbestos, le mercredi 5 octobre 2011 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30. Jour des funérailles de 12 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles le jeudi 6 octobre 2011 à 14 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière d'Asbestos.

Outre son époux Mme Jacques laisse dans le deuil ses enfants Nathalie (Éric Lehoux), Plessisville; Maryse (Jean-François Poulin), Drummondville; ses petits-enfants Steven (Joëlle Gosselin-Guimond), Patrick, Karine, Amélie et Mégane; ses frères et soeurs Jeanne-d'Arc (feu Léon Boisvert), Juliette (feu Conrad Campagna), feu Marie-Gemma (feu André Demers); feu Cécile (feu Marcel Demers); feu Madeleine (feu Roger Bélisle), feu Constance (feu Roger Lapointe), feu Anne-Marie (Omer Poirier), feu Raymond (feu Lise Leclerc), Marc-André Précourt (Solange Dugré); ses beaux-frères et belles-soeurs Jeannette (Harmel Guay), Albert (Thérèse Carrier), Thérèse (Hervé Labbé), Raymond, feu Aurore (feu Léo Carrier), feu Roland (feu Annette Marcoux), feu Lucienne (feu Roland Bellavance), feu Bruno (feu Juliette Côté), feu Gérard (Thérèse Marcoux), feu Félix (Cécile Roy), de même que plusieurs autres parents et amis. La famille désire remercier le Dr Alain Huppé et l'équipe des soins palliatifs à domicile du CLSC Suzor-Côté, pour les bons soins prodigués à Mme Jacques.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION CLSC SUZOR-CÔTÉ**, seraient grandement appréciés par la famille. Cartes disponibles au salon.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233
Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.

1 AN DÉJÀ

Ode à mon père
ARTHUR MAYNARD
né le 6 juin 1929
décédé le 4 octobre 2010
à l'âge de 81 ans



Tu es mort comme tu as vécu : seul.

Deux de tes voisins ont témoigné de toi, mieux que moi, à leur façon : « Nous nous souviendrons de notre voisin comme d'une personne affable et possédant une grande érudition et un merveilleux sens de l'humour. »

Le 18 décembre 2000, tu m'écrivais : « Merci pour me supporter dans ma solitude, en vélo, en ski, et surtout au restaurant. »

Ton vieux « schnock » de père

Repose en paix,

Ta fille Andrée



« Tout finit afin que
tout recommence, tout
meurt afin que tout
vive. »

- Jean Henri Fabre

La Tribune

DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les abus physiques doivent être signalés

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les abus physiques rapportés à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) menacent directement la sécurité physique et psychologique des enfants.

Sur les 1015 signalements retenus en Estrie au cours de la dernière année, plus d'un sur cinq était en lien avec les abus physiques ou les risques sérieux d'abus physiques. Ce type de signalement est le deuxième plus important après la négligence.

«Les cas de bébés secoués demeurent l'une des principales causes de traumatisme crânien chez les bébés. Les situations d'abus physique sont diverses et de tout ordre. Nous avons choisi d'insister sur ce motif de signalement cette année étant donné qu'il menace directement la sécurité des jeunes. Les enfants victimes de ces sévices risquent de ne plus être fonctionnels ou cela peut avoir un impact sur le futur de ces enfants», expliquait le directeur de la DPJ en Estrie, Alain Trudel, lors du bilan annuel réalisé hier dans toutes les régions du Québec.

Gifler, battre un enfant avec un bâton, une ceinture ou un autre objet, donner un coup de pied,

attacher l'enfant à un meuble, le mordre, le priver de nourriture ou lui imposer de rester dans des positions inconfortables sont autant d'abus physiques dont peuvent être victimes les enfants et qui sont signalés au DPJ. Toute personne a l'obligation de signaler toute forme d'abus physiques à l'égard d'un enfant.

«Nous devons souvent intervenir sur des méthodes éducatives qui ne sont pas appropriées. Nous regardons avec les parents la façon de trouver d'autres méthodes d'intervention. Nous devons aussi intervenir auprès des communautés culturelles qui utilisent des méthodes typique à leur culture, mais qui ne sont pas acceptables au Québec», explique une intervenante à la DPJ de l'Estrie, Julie Brisson.

Au cours de la dernière année, ce sont 216 cas d'abus physiques ou de risques sérieux d'abus physiques qui ont été signalés en Estrie.

Le DPJ en Estrie rappelle qu'aucun milieu ou classe sociale n'est à l'abri des abus physiques. Le réseau social d'un parent peut faire la différence pour prévenir les abus physiques.

«Toute personne est à risque de perdre le contrôle. Le CSSS ou les organismes communautaires peuvent venir en aide aux enfants et



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Le directeur de la protection de la jeunesse en Estrie, Alain Trudel, a insisté sur la prévention des cas d'abus physique lors du dévoilement du bilan annuel de la DPJ.

à leurs parents. Dans 45 pour cent des cas, l'enfant est maintenu dans son milieu, mais le parent doit manifester l'intérêt de se responsabiliser», mentionne M. Trudel.

Le projet de loi C-10 dénoncé

Relativement à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), le DPJ a pro-

fité de l'occasion pour dénoncer le projet de loi C-10 des conservateurs qui vise notamment à raffermir les peines pour certains crimes commis par des adolescents.

«Nous avons déjà le pouvoir d'encadrer les jeunes qui ont commis des délits. Les principes de dénonciation et de dissuasion appliqués chez les adultes ne sont

pas efficaces chez les enfants. Nous croyons avoir plus d'impact avec des mesures de réadaptation où l'adolescent répare les torts causés à la victime. Le jeune doit se responsabiliser vis-à-vis la victime du délit qu'il a commis. Nous voulons que le jeune se soucie des conséquences de son crime», mentionne Alain Trudel.

Subvention de 190 000\$ pour la MRC de Coaticook

COATICOOK — La MRC de Coaticook s'est vue décerner dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités une subvention de 190 324 \$ pour l'implantation et le maintien d'une expertise technique concernant ses infrastructures.

C'est la ministre responsable de l'Estrie et députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, qui en a fait l'annonce par voie de communiqué. La subvention permettra de payer des professionnels et des techniciens pour la réalisation de mandats d'expertise technique effectués pour le compte des municipalités. Les mandats admissibles incluent à la fois le soutien technique en ingénierie et en gestion contractuelle lors de la réalisation de travaux et les contre-expertises indépendantes sur les travaux effectués.

«En pouvant compter sur de nouvelles ressources, les municipalités pourront mieux planifier la gestion de leurs infrastructures à long terme, tout en développant leur propre expertise. Elles pourront ainsi assurer un suivi adéquat de leurs investissements en infrastructures», se réjouit Mme Gagnon-Tremblay.

— Maxime Pelletier

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur les dernières nouvelles
cyberpresse.ca



COLLABORATION SPÉCIALE, GHYSLAIN BERGERON

Le Cabaret Le Jubé a reçu la visite de malfaiteurs dans la nuit de dimanche à hier.

DRUMMONDVILLE

Le Jubé pillé et saccagé

JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — Le resto-pub Cabaret Le Jubé, situé dans l'ancienne église Saint-Philippe à Drummondville, a été pillé et saccagé au cours de la nuit de dimanche à hier.

Selon le sergent Louis-Philippe Ruel, de la Sûreté du Québec, les malfaiteurs ont forcé la porte d'entrée principale. «Après être entrés par effraction, ils ont vidé de son contenu le guichet automatique privé qui était à l'intérieur. Ils ont aussi volé l'ordinateur portable et la musique numérisée qui y était enregistrée. Pour le moment, nous

n'avons pas d'autres détails. L'enquête se poursuit», a-t-il indiqué.

François Lupien, le propriétaire du Cabaret Le Jubé, qui a ouvert ses portes en juillet dernier, n'a pas voulu faire trop de commentaires. «Pour l'instant, il reste des choses à déterminer et les enquêteurs n'ont pas fini leur travail. Chose certaine, ce sera ouvert jeudi comme d'habitude.»

Les policiers n'ont pas été en mesure de dire si les méfaits étaient l'oeuvre de jeunes voleurs ou de professionnels ayant pour mandat de faire peur à un nouveau tenancier de bar. «En tout cas, ce n'est pas du boulot très minu-

tieux», s'est contenté d'affirmer le porte-parole de la SQ.

M. Lupien et son partenaire Christian Danila ont ouvert leur établissement en voulant offrir aux gens de la région un lieu entièrement dédié à la diffusion, à la création et à la formation. Déjà des artistes de tous les genres musicaux se produisent tout au long de la semaine. Ils ont investi de façon substantielle tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dans le but de métamorphoser l'ancienne église Saint-Philippe, située à l'angle du boulevard Mercure et du boulevard Saint-Joseph, dans le secteur Drummondville-Sud.

L'accident mortel de samedi causé par la fatigue

MAGOG — La Régie de police Memphrémagog a révélé hier le nom de la femme ayant perdu la vie après un accident de la route survenu tard samedi sur le chemin de North Hatley. Il s'agit de Line Michaud, une résidente de Compton âgée de 50 ans.

Selon les informations transmises par le capitaine Yves Denis, de la Régie de police Memphrémagog, Mme Michaud était assise sur le siège du passager, à l'avant d'un camion conduit par son conjoint, quand l'accident est survenu à 23 h 20.

«Les deux revenaient d'une fête lorsque le conducteur s'est endormi au volant. Le camion a plongé dans un petit étang et s'est renversé sur le côté du passager. Le conducteur a pu sortir aidé par la dame, mais celle-ci n'a pas pu s'en tirer. Son corps inanimé a été retrouvé dans l'eau non loin du véhicule», explique le capitaine Denis.

Après analyse, il a été déterminé que la dame est bel et bien morte noyée. Les circonstances de sa noyade demeurent toutefois troubles, car l'homme qui l'accompagnait aurait oublié ce qui s'est produit après sa sortie du véhicule.

Pour la Régie de police Memphrémagog, l'affaire est classée. En outre, on a déterminé que l'alcool n'était pas en cause dans cet accident, survenu à deux pas du Manoir Hovey.

— Jean-François Gagnon

FIN DE SAISON AU SOCCER AAA

Deux équipes graduent en première division

SHERBROOKE — Belle dernière fin de semaine pour nos équipes de soccer AAA de l'Estrie. Deux d'entre elles ont d'ailleurs réussi à se tailler une place au niveau supérieur, en accédant à la première division tandis qu'une autre devra passer par un match de barrage afin d'y accéder. Voici les résultats de nos équipes pour le dernier week-end de la saison.

U15F D2 Dynamik de Sherbrooke Ouest

La troupe de Daniel Bouchera remporté son dernier match de la saison au compte de 3-2 contre le Mistral Laurentien. Le Mistral a pris les devants vers la 20^e minute, mais la riposte de Maude-Sophie Therrien se fit vers la 25^e minutes afin d'égaliser. Une nouvelle riposte (30e), cette fois-ci de l'adversaire, mais Chloé Bilodeau marque rapidement pour ramener les deux équipes à égalité à la mi-temps. En de deuxième demie, Maude-Sophie Thérien y va de son second afin de donner la victoire à son équipe. Cette victoire permet aux Sherbrookoises de terminer deuxième au classement et ainsi accéder à la première division en 2012.

U16F D2 Memphré de Magog

Les Magogoises rendaient visite à Lakeshore pour conclure leur calendrier. Les deux équipes

respectivement deuxième et première rang se sont livré un match nul de 0-0. C'est sous le froid, la pluie et le vent que s'est jouée cette rencontre et chaque équipe n'a jamais réussi à y trouver son rythme. La gardienne de but Caroline Fecteau s'est illustrée sur quelques centres dangereux. Marie-Philippe Picard a obtenu la meilleure chance de marquer en deuxième demie du côté des Magogoises. Avec sa deuxième position au classement, la troupe d'Antoine Laroche montera donc en première division en 2012.

U16M D2 Verts de Sherbrooke

Ce fut une écrasante victoire au compte de 6-1 pour les Verts aux dépens de Rivières des Québécois. Dans la victoire, Simon Lemire a été l'auteur d'un tour du chapeau, tandis que Jason Argouin, Daniel Peiry et Leonardo Kaossaka en marquaient un chacun. L'équipe termine donc au troisième rang de la division et elle devra remporter un match de barrage afin d'accéder à la première division en 2012.

U17M D1 Vers de Sherbrooke

Les Verts ont subi la défaite au compte de 2-1 contre Boisbriand. Les buts de Boisbriand furent marqués très rapidement dans le match (4e et 6e). Les Verts ont donc dû jouer du soccer de rattrapage. Le but des Verts fut



ARCHIVES LA TRIBUNE

L'équipe masculine U16 division 2 devra remporter son match de barrage si elle veut progresser en division 1 pour 2012.

inscrit sur un penalty (85e) converti par Jérémy Gagnon-Laparré, qui fut aussi nommé joueur

du match. Ils terminent donc au quatrième rang de la division et peuvent ainsi conserver

leur place en première division en 2012.

— La Tribune

L'équipe pee-wee des Bulldogs se distingue

SHERBROOKE — L'équipe pee-wee AAA des Bulldogs de Sherbrooke (2-3) a remporté une importante victoire, samedi à Sherbrooke, contre les Bombers de Sunnybrooke, détenteurs du premier rang au classement (6-1) de la Ligue de football régional de Montréal, par la marque de 34-6. Tout un revirement de situation puisque lors du premier match, les Bombers l'avaient remporté par 40-13.

C'est le receveur Marin Lecompte-Charbonneau qui a inscrit le premier touché avec une belle réception sur une passe parfaite de Thomas Bolduc. À la mi-temps, la marque était de 28-0 pour les Bulldogs.

«Nous avons connu toute une première demie, signale l'entraîneur-chef James Benoit. La défensive a dominé toutes les phases du jeu et l'offensive contrôlait le temps avec des courses à répétition et quatre touchés au sol (Jérémy Tétréault avec deux, ainsi que Raphaël Simard et Sacha Roy). Notre joueur de centre, Philippe Oliver, qui avait les mains gelées, a remis le ballon de façon exemplaire durant toute la partie.»

«La défensive a joué sa meilleure performance de la saison. Résultat, quatre interceptions réussies par Charles



COLLABORATION SPÉCIALE CHRISTIAN MARCHAND

Le receveur de passes Marin Lecompte-Charbonneau tente de se démarquer, face aux Bombers de Sunnybrooke. Il a inscrit un majeur, samedi.

Giroux, Anthony Morin, Xavier Ouellet et Marin Lecompte-Charbonneau.

Dans les autres rencontres, les Bulldogs catégorie moustique (2-2) se sont inclinés par 21-6 contre Sunnybrooke. Les Bulldogs bantam ont subi le même sort, cette fois par 41-19 contre St-Lazare tandis que la défaite fut plus difficile pour les midgets, qui ont baissé pavillon par 75-0 contre St-Lazare, également. Durant

le week-end de l'Action de grâce, un programme double pour les moustiques et les pee-wee qui reçoivent au plateau Sylvie Daigle les Spartans de St-Laurent, samedi à 11h et 13h30, puis de nouveau les Bears et les Bombers de Sunnybrooke, lundi à 11h et 13h30 également. Les bantams et les midgets, quant à eux, sont sur la route pour affronter les Rhinos de Lanaudière.

— La Tribune

Les ex-Nordiques joueront à Windsor

DAVE LAFRENIÈRE

WINDSOR — L'organisation du Tournoi national bantam de Windsor a mis le paquet pour sa 35^e édition, qui se déroulera du 6 au 19 février prochains en attirant à Windsor les anciens Nordiques de Québec. D'anciens joueurs tels que Michel Goulet, Alain Côté, Réal Cloutier ainsi que les gardiens Jocelyn Thibault et Stéphane Fiset, sans oublier le héros local Marc Fortier, fouleront la glace du centre J-A Lemay.

Sous la gouverne du plus grand entraîneur de l'histoire de l'équipe, «Le Tigre» Michel Bergeron, les anciens Nordiques joueront une partie amicale contre une équipe composée de joueurs de la région.

«Tous les membres de l'organisation sont contents de cette nouvelle, lance d'emblée le président du tournoi, Luc Desrosiers. Le soir de l'ouverture officielle, ce sera un bel événement pour souligner la 35^e édition de notre tournoi et c'est une belle activité pour tous.»

«On a décidé d'amener les Nordiques à Windsor pour rendre un hommage à Marc Fortier, ancien des Nordiques et originaire de Windsor. Les premiers billets seront disponibles de no-

vembre à décembre et après les Fêtes de janvier jusqu'au début du tournoi.»

Parmi les autres joueurs dont leur présence est confirmée, on retrouve Steven Finn, André «Moose» Dupont, Dave Pichette, Pierre Lacroix, Pierre Aubry et Luc Dufour. D'autres noms devraient s'ajouter.

«Il y aura aussi la mascotte Badaboum et le trompettiste du Colisée à l'époque Claude Scott. Je vous jure qu'il va mettre de l'ambiance dans la place», promet Luc Desrosiers.

Par ailleurs, le compte est presque complet pour ce qui est inscriptions d'équipes pour l'édition 2012 du tournoi. Le président du tournoi, étant lui-même un amateur et un pionnier du hockey féminin en région, a annoncé qu'il n'y aura pas de classe féminine cette année.

«Il n'y a pas assez d'équipes pour cette année et avec le tournoi Kruger qui se déroule au même moment et qui est un tournoi juste féminin donc beaucoup d'équipes y seront. Par contre, il y aura plus d'équipes dans les autres classes de sorte qu'on va avoir 40 équipes quand même et ce n'est que partie remise pour la classe féminine», confie le président du tournoi.

Pourquoi une surface synthétique au Triolet ?

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «Où est l'urgence d'installer une surface synthétique à l'école Le Triolet», se demande Yvon Boisvert, l'entraîneur-chef de la formation juvénile des Patriotes de l'école Du Phare?

Il réagissait ainsi à la volonté de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, qui a déposé vendredi dernier une demande d'aide au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du gouvernement provincial dans l'espoir de revitaliser ses terrains de soccer/football, dont celui

de l'école Du Phare, et de construire une surface synthétique à l'école Le Triolet.

«On fait du football à l'école Du Phare depuis 37 ou 38 ans et on demande depuis une dizaine d'années d'améliorer nos infrastructures utilisées par nos équipes de football, de touch football et d'ultimate frisbee. Là on prévoit un terrain en pelouse naturelle, haut de gamme et je n'ai rien contre, mais on ne prévoit toujours pas d'amener l'eau et l'électricité au terrain. On avait récemment la coupe Félix-Deslauriers-Hallée à laquelle assistaient quelques centaines de jeunes des écoles élémentaires du quartier. Pour

boire ou aller à la toilette, ils devaient retourner à l'école qui est presque plus loin du terrain de football que le repère des Hells (dit-il en boutade). Il n'y a aucun aménagement pour remonter la côté qui mène à l'école. On n'a pas non plus de remise pour les équipements.»

Yvon Boisvert espère que la CSRS fera bien ses devoirs et verra à équiper comme il se doit les terrains qu'elle entend aménager avant de consacrer plus de la moitié du budget de la première phase dans une surface synthétique. «Il faut réfléchir là-dessus. Est-ce nos infrastructures qu'on met de côté pour offrir une surface synthétique au Triolet?»,

demande Yvon Boisvert tout en précisant que sa démarche est tout à fait personnelle et qu'elle n'engage en rien la direction de l'école, ni son programme de football.

«Je suis conscient que je vais probablement me faire taper sur les doigts, mais je trouvais important que ce soit dit. Il y a tellement longtemps qu'on demande des améliorations à notre terrain de football. Nos terrains dans les écoles publiques sont dépassés. On demande aux élèves de ne pas se suspendre à nos vieux poteaux des buts de crainte qu'ils ne brisent.»

À l'école Du Phare, on a fait son deuil depuis quelques an-

nées de la construction d'un bloc de services à proximité du terrain de football parce que les coûts étaient trop élevés. Il a fallu plutôt diviser en deux le vestiaire de l'équipe juvénile pour faire une place à l'équipe benjamine et on a installé l'équipe cadette dans ce qui servait de remise pour les équipements du gymnase...

«Dans de telles conditions, comment peut-on vendre notre école lorsqu'on a des portes ouvertes? Actuellement, la CSRS crée une concurrence entre ses écoles. Avant, c'était avec les institutions privées, maintenant, c'est entre nous», fait remarquer Boisvert.

Bruits de vestiaires

Le Triolet

La météo difficile du week-end a rendu la tâche difficile aux équipes de la Ligue de football scolaire des Cantons de l'Est. La pluie et le froid ont eu un effet sur le verdict nul, 14-14, dans la division benjamine entre les Harfangs du Triolet et les Béliers de l'école Montignac. Seul Benjamin Rhéaume, des Harfangs, a semblé se jouer de ces conditions en inscrivant les deux touchés des siens et en réussissant un converti de deux points...

Dans la division juvénile, William Robitaille, le quart-arrière des Harfangs, a offert une solide performance de 18 passes complétées en 28 tentatives pour des gains de 329 verges et cinq passes de touché, dont trois à son frère Lucas, dans une victoire de 36-21 aux dépens des Sénateurs du Collège St-Bernard, de Drummondville. Du côté de la défensive, Andres Castano-Parra, a réussi trois interceptions et cinq plaqués...

Mitchell-Montcalm

Bastien Sansoucy et Gabriel Kerouac se sont partagé les touchés des Cavaliers benjamins de l'école Mitchell qui se sont inclinés 34-24 devant les Patriotes de l'école Du Phare. Si l'attaque a réussi quelques touchés en dépit du mauvais temps, la défensive a éprouvé des difficultés à contenir les courses du quart-arrière rival ainsi que les jeux hors l'aile. Youcef Mekhalfa s'est tout de même illustré en défensive en réalisant plusieurs plaqués...

En division cadette, les Cavaliers ont aligné une troisième victoire et, pour un deuxième match consécutif, la défensive n'a alloué aucun point. Parmi les joueurs qui se sont signalés en défensive, Frédéric Drouin et Amine Oumina ont effectué plusieurs plaqués tandis que William Harisson a réussi deux interceptions dans un gain de 45-0 aux dépens des Béliers de l'école Montignac. En attaque, les conditions climatiques ont obligé l'équipe à faire surtout appel à ses porteurs Andy Gauthier, Hugues Dupuis et Antoine Fortier...

Du Phare

Dans la victoire, 34-24, des



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Le demi à l'attaque Félix Lussier-Roy a connu un autre match très productif quand les Barons du Séminaire de Sherbrooke ont vaincu les «petits» Rebel de l'école La Montée.

Patriotes benjamins sur les Cavaliers de l'école Mitchell, le quart-arrière Luka Boulanger a mené l'attaque des Patriotes avec trois touchés et deux convertis pendant que Samuel Martineau et Rémy Gagnon-Landry réussissaient leur premier touché de la saison. En défensive, Sébastien Boisclair, Nathaniel Côté et Jhohan Trujillo Rodriguez ont bien tiré leur épingle du jeu...

En division cadette, les Patriotes ont réussi à maintenir la puissante formation des Vics de l'école Tandem-Boisé de Victoriaville à un seul touché pendant le premier quart, mais l'attaque a connu des moments difficiles par la suite obligeant la défensive à passer beaucoup de temps sur le terrain. La fatigue aidant, les Patriotes se sont inclinés 42-0. Les entraîneurs ont tout de même retenu plusieurs points positifs dans ce match...

Chez les juvéniles, les Patriotes ont rapidement pris les devants 21-0 au premier quart, mais les choses se sont compliquées par la suite quand le Summum de la Frontalière s'est retrouvé. Les Patriotes ont eu besoin d'une solide performance de leur défensive pour finalement mériter une victoire de 35-3. Elle a, entre autres, arrêté l'adversaire quatre fois qui tentait d'inscrire un touché de la ligne d'une verge.

Le quart Jean-Daniel Lecours a été le joueur offensif par ses passes précises et ses belles courses tandis que Deniz Alic méritait le titre en défensive même s'il en était à son premier match avec les Patriotes...

La Montée

En plus d'affronter la meilleure équipe de la division benjamine, les petits Rebel ont dû composer avec la pluie et le froid. Avec une formation dont la moitié était composée de jeunes de sixième année pas entraînés à jouer des conditions aussi difficiles, l'objectif était de travailler à marquer un premier touché cette saison. On a noté des progrès, mais le premier touché se fait toujours attendre et les Rebel ont perdu 36-0. Olivier Grandchamps a réussi un beau jeu en défensive en provoquant une perte de ballon qu'il a récupéré et ramené sur une quarantaine de verges...

Les Rebel juvéniles redoutaient leur match contre les Riverains de l'école Marie-Rivier, une formation qui évoluait dans une division supérieure l'an dernier. Après avoir excellé en première demie où ils ont pris les devants 17-2, la défensive des Rebel a laissé beaucoup d'énergie sur le terrain en seconde portion du match, mais elle a su tenir le

coup dans une victoire de 17-15. En défensive, Jean-Philippe Bouffard a récupéré un ballon échappé dans la zone des buts et le demi Olivier Ledoux a réussi plusieurs belles courses qui ont mené au deuxième touché des Rebel pendant que Samuel Labrecque y allait de deux interceptions...

Séminaire de Sherbrooke

Les Barons, nouvelle formation au sein de la division 1-B de la Ligue provinciale de football scolaire juvénile, étaient en voie de remporter leur deuxième victoire de la saison, vendredi soir à Québec lorsqu'ils ont pris les devants par 15 points en première demie, face aux Alérions du petit Séminaire de Québec, mais ils se sont finalement inclinés 23-21 pour subir leur cinquième revers de la campagne...

Dans le seul autre match des Barons en fin de semaine, l'équipe benjamine a maintenu sa fiche parfaite en l'emportant 36-0 aux dépens des Rebel de l'école La Montée. Le demi à l'attaque Félix Lussier-Roy a réussi trois touchés. Les porteurs ont profité du travail de la ligne à l'attaque pour amasser plus de 300 verges. Alexandre Lafleur et William Mongeau ont réussi les autres touchés pendant que le botteur Raphaël Elias-Felix réussissait trois convertis de deux points...

Les Barons tiendront leur journée annuelle du «retour des anciens» dimanche au parc Sylvie Daigle. Pour l'occasion, les trois équipes se suivront: les benjamins recevront les Harfangs (10h), les cadets accueilleront le Vert et Or du Séminaire Saint-Joseph (13h) et, finalement, la formation juvénile affrontera les Centurions de la polyvalente Deux-Montagnes (16h)...

Jeanne-Mance

Les Panthères des écoles Jeanne-Mance et Jean-Raimbault (2-3) sont allés vaincre les Carnicas de La Ruche (0-5), 36-15, à Magog. «C'est une belle victoire, une deuxième de suite en plus, qui nous fait vraiment beaucoup de bien. Défensivement, on a eu un peu de difficulté, mais en général, tout a bien été. J'avais 45 joueurs à ma disposition pour ce match. Le quart-arrière Jason

Parent, le receveur Shangema Lushima et le porteur de ballon Jérémie Grégoire ont été nos joueurs clés», a confié le jeune entraîneur-chef Raphaël Poiré.

Marie-Rivier

À Drummondville, les Riverains de Marie-Rivier (3-2), en retard 17-2 à la mi-temps, sont revenus jusqu'à 17-15 face aux Rebel de La Montée/Le Ber (4-1), qui ont tout juste tenu le coup pour mériter la victoire. «Je suis très déçu de la défaite, on a joué avec le feu et on s'est brûlés. On a mal débuté le match en donnant un touché en partant et on n'a amassé que 10 verges en attaque en première demie. On n'a jamais abandonné pour rebondir, mais une mauvaise préparation nous a coûté la victoire», a confié l'entraîneur Michaël Robin des Riverains.

Collège Saint-Bernard

À Sherbrooke, les Harfangs du Triolet (5-0) sont demeurés invaincus alors qu'ils ont défait les Sénateurs du Collège Saint-Bernard (4-1) au compte de 36-21. «Nous n'étions pas là en début de match et nous accusions déjà un retard de 36-7 à la mi-temps. Le Triolet a une super équipe, mais ce n'était pas une raison de se faire dominer de la sorte. Nous avons cependant très bien joué en deuxième demie quand nous avons réussi à contrer leur porteur étoile sur qui toute leur attaque est basée», a raconté l'entraîneur Luc Sylvain des Sénateurs.

La Poudrière

À Sherbrooke, les Pipers d'Alexander-Galt (3-2) ont lessivé les Patriotes de La Poudrière (1-4) au compte de 43-0. Rien ne va plus pour la formation drummondvilloise, championne du Bol d'or en deuxième division l'an passé. La Poudrière vient d'encaisser trois défaites consécutives au score de 147-3 au total. Les protégés du pilote Jacques Charpentier affronteront les Panthères de Jeanne-Mance (3-2) dimanche prochain, sur le terrain synthétique de La Poudrière dans une bataille toute drummondvilloise s'annonçant fort intéressante.

— Pierre Turgeon et Danny Allard

Baseball

LES SÉRIES DEMI-FINALES DU BASEBALL MAJEUR (3 DE 5)

LIGUE NATIONALE

Philadelphie c. St. Louis
Samedi 1^{er} octobre
St. Louis 6 Philadelphie 11
Dimanche 2 octobre
St. Louis 5 Philadelphie 4
(La série est égale 1-1)
Mardi 4 octobre
Philadelphie (Hamels 14-9)
à St. Louis (J.Garcia 13-7), 17h07.
Mercredi 5 octobre
x-Philadelphie à St. Louis, heure à être précisée.
Vendredi 7 octobre
x-St. Louis à Philadelphie, heure à être précisée.

Arizona c. Milwaukee
Samedi 1^{er} octobre
Arizona 1 Milwaukee 4
Dimanche 2 octobre
Arizona 4 Milwaukee 9
(Milwaukee mène la série 2-0)
Mardi 4 octobre
Milwaukee (Marcum 13-7)
en Arizona (Collmenter), 21h37.
Mercredi 5 octobre
x-Milwaukee en Arizona, heure à être précisée.
Vendredi 7 octobre
x-Arizona à Milwaukee, heure à être précisée.

LIGUE AMÉRICAINE

N.Y. Yankees c. Detroit
Samedi 1^{er} octobre
Detroit 3 N.Y. Yankees 9
(New York mène la série 1-0)
Dimanche 2 octobre
Detroit 5 N.Y. Yankees 3
Lundi 3 octobre
N.Y. Yankees 4 Detroit 5
(Detroit mène la série 2-1)
Mardi 4 octobre
N.Y. Yankees (Burnett 11-11)
à Detroit (Porcello 14-9), 20h37.

Tampa Bay c. Texas
Vendredi 30 septembre
Tampa Bay 9 Texas 0
Samedi 1^{er} octobre
Tampa Bay 6 Texas 8
Lundi 3 octobre
Texas 4 Tampa Bay 3
(Texas mène la série 2-1)
Mardi 4 octobre
Texas (Harrison 14-9)
à Tampa Bay (Hellickson 13-10), 14h07.
Judi 6 octobre
x-Tampa Bay au Texas, heure à être précisée.

LIGUE JUNIOR AA RSM

Finale (3 de 5)
Dimanche 2 octobre
Sherbrooke c. Ste-Thérèse, remis, pluie
Lundi 3 octobre
Sherbrooke 6 Ste-Thérèse 5
(La série est égale 1-1)
Samedi 8 octobre
Ste-Thérèse c. Sherbrooke, 19h30
Dimanche 9 octobre
Sherbrooke c. Ste-Thérèse, 19h30

LIGUE SENIOR ÉLITE DU QUÉBEC

Finale (4 de 7)
Vendredi 30 septembre
Acton Vale 1 Coaticook 2
Lundi 3 octobre
Coaticook 2 Acton Vale 4
(Acton Vale mène la série 2-1)
Mardi 4 octobre
Acton Vale à Coaticook, 20h
Mercredi 5 octobre
Coaticook à Acton Vale, 20h

Soccer

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Quarts de finale
(Caroline et Porto Rico obtiennent un laissez-passer en vue des demi-finales)
Série A
FC Tampa Bay c. Minnesota
Samedi 1^{er} octobre
Minnesota 1 FC Tampa Bay 0
Série B
Ft. Lauderdale c. FC Edmonton
Samedi 1^{er} octobre
FC Edmonton 0 Ft. Lauderdale 5
Demi-finales
Minnesota c. Porto Rico
Samedi 8 octobre
Porto Rico c. Fort Lauderdale, 19h30
Minnesota c. La Caroline
Samedi 8 octobre
Minnesota c. La Caroline, 20h30

Hockey

LIGUE NATIONALE

Dimanche 2 octobre
N.Y. Rangers 4 HC Slovan de Bratislava 1
(à Bratislava en Slovaquie)
Pittsburgh à Detroit, 17h00.
Chicago à Washington, 17h00.
Lundi 3 octobre
N.Y. Rangers 4 EV de Zoug 8 (à Zoug en Suisse)
Mardi 4 octobre
Anaheim c. Jokerit de Helsinki, 12h00.
(à Helsinki en Finlande)
Los Angeles c. Réfrigérateurs de Hambourg, 13h00.
(à Hambourg en Allemagne)
Buffalo c. Aigles de Mannheim, 13h30.
(à Mannheim en Allemagne)
Fin des matches hors-concours
Judi 6 octobre
Début de la saison régulière
Philadelphie à Boston, 19h00.
Montréal à Toronto, 19h00.
Pittsburgh à Vancouver, 22h00.
Vendredi 7 octobre
N.Y. Rangers c. Los Angeles, 13h00. (à Stockholm)
Anaheim c. Buffalo, 13h00. (à Helsinki)
Tampa Bay en Caroline, 19h00.
Ottawa à Detroit, 19h00.
Nashville à Columbus, 19h00.
Chicago à Dallas, 20h30.

LIGUE MIDGET AAA

Section La COOP
Mj G P DP DF Bp Bc Pts
Jonquière.....8 5 2 1 0 30 24 11
Trois-Rivières.....9 5 3 0 1 28 25 11
Lévis.....9 5 4 0 0 33 35 10
Collège Notre-Dame.....8 4 4 0 0 29 28 8
Sém. Saint-François.....8 2 6 0 0 25 28 4
Section Reebok
C. Antoine-Girouard.....9 8 1 0 0 36 22 16
Lac-Saint-Louis.....8 6 0 0 2 50 26 14
C.Charles-LeMoine.....8 2 5 1 0 21 54 5
Magog.....8 2 5 0 1 19 24 5
Châteauguay.....8 2 6 0 0 19 36 4
Section C.C.M.
C. Esther-Blondin.....8 6 1 0 1 39 16 13
Saint-Eustache.....9 5 3 0 1 32 33 11
Gatineau.....8 4 4 0 0 25 30 8
Laval-Montréal.....8 4 4 0 0 28 32 8
Amos.....8 2 2 1 3 27 28 8
Dimanche 2 octobre
Amos 4 Jonquière 8
Saint-Eustache 4 C. Esther-Blondin 3 (F)
Lac-Saint-Louis 3 Laval-Montréal 4 (F)
Trois-Rivières 2 C. Antoine-Girouard 3 (F)
Gatineau 4 Magog 1
Châteauguay 2 Sém. Saint-François 5
C. Charles-Lemoyne 3 Lévis 9
Mercredi 5 octobre
C. Charles-Lemoyne à Magog, 19h00.
Judi 6 octobre
Sém. Saint-François à Jonquière, 13h00.
Vendredi 7 octobre
C. Antoine-Girouard à Lac-Saint-Louis, 19h00.
Lévis à Gatineau, 19h30.
Châteauguay à Laval-Montréal, 19h30.
Magog à Saint-Eustache, 19h30.
C. Esther-Blondin à Trois-Rivières, 19h30.
Samedi 8 octobre
Laval-Montréal à Saint-Eustache, 13h45.
Lévis à Gatineau, 14h00.
Sém. Saint-François à Châteauguay, 14h30.
Collège Notre-Dame à Amos, 19h00.
C. Charles-Lemoyne à Lac-Saint-Louis, 19h00.
Dimanche 9 octobre
Collège Notre-Dame à Amos, 13h30.
C. Charles-Lemoyne au C. Esther-Blondin, 13h30.
C. Antoine-Girouard à Magog, 14h00.
Trois-Rivières au Sém. Saint-François, 15h30.

LIGUE SENIOR DES CANTONS-DE-L'EST

Vendredi 7 octobre
Waterloo c. Coaticook, 20h30
Samedi 8 octobre
Richmond c. St-Césaire, 19h50
Dimanche 9 octobre
Coaticook c. Richmond, 14h30
LIGUE JUNIOR AA ESTRIE-MAURICIE
PJ V DDPFNBPC FJPTS
Shermont.....4 4 0 0 34 9 2 10
Plessisville.....3 3 0 0 31 3 1 7
St-Cyrille.....3 2 1 0 12 28 1 5
Nicolet.....3 0 3 0 8 22 2 2
Sherbrooke-Ouest.....3 0 3 0 8 20 1 1
St-Tite.....2 0 2 0 3 16 1 1
Dimanche 2 octobre
Nicolet 4 Plessisville 6
St-Tite 2 Shermont 6
Vendredi 7 octobre
20h30 St-Tite c. St-Cyrille
20h40 Shermont c. Plessisville
Samedi 8 octobre
19h St-Tite c. Sherbrooke-Ouest, aréna Rock Forest
20h40 Plessisville c. Nicolet
19h30 St-Cyrille c. Shermont, aréna Fleurimont
Vendredi 14 octobre
20h30 Plessisville c. St-Cyrille
19h30 Sherbrooke-Ouest c. Shermont, aréna Shermont
Samedi 15 octobre
20h30 St-Tite c. Nicolet
Dimanche 16 octobre
17h30 St-Cyrille c. St-Tite
16h Nicolet c. Sherbrooke-Ouest, aréna Rock Forest
19h10 Shermont c. Plessisville

LIGUE JUNIOR MAJEUR

Section Atlantique
MJ G P DP DF BP BC Pts
Cap-Breton.....9 6 3 0 0 37 35 12
Saint-Jean.....9 5 4 0 0 30 38 10
Moncton.....10 5 5 0 0 28 36 10
I.-P.-É.....9 3 5 0 1 31 38 7
Acadie-Bathurst.....11 3 7 1 0 40 48 7
Halifax.....7 3 4 0 0 24 29 6
Section Est Telus
Baie-Comeau.....9 8 1 0 0 45 19 16
Victoriaville.....10 7 3 0 0 53 34 14
Shawinigan.....10 7 3 0 0 45 27 14
Québec.....8 4 2 1 1 34 25 10
Rimouski.....9 5 4 0 0 33 30 10
Chicoutimi.....10 3 3 1 3 34 50 10
Section Ouest Telus
Rouyn-Noranda.....9 4 4 1 0 37 39 9
Val-d'Or.....10 4 5 0 1 29 37 9
Drummondville.....9 4 5 0 0 30 28 8
Gatineau.....9 4 5 0 0 26 38 8
Blainville-Boisbriand.....10 4 6 0 0 33 38 8
Dimanche 2 octobre
Blainville-Boisbriand 7 Victoriaville 5
Shawinigan 4 Québec 3 (F)
Baie-Comeau 6 Acadie-Bathurst 2
I.-P.-É. 3 Chicoutimi 2 (P)
Rimouski 6 Drummondville 1
Mercredi 5 octobre
Moncton à Halifax, 19h00.
Rouyn-Noranda à Val-d'Or, 19h30.
Vendredi 7 octobre
Moncton au Cap-Breton, 19h00.
Rimouski à I.-P.-É., 19h00.
Rouyn-Noranda à Québec, 19h00.
Victoriaville à Acadie-Bathurst, 19h30.
Val-d'Or à Chicoutimi, 19h30.

LIGUE JUNIOR AAA

Section Ouest
Mj G P DP DF Bp Bc Pts
Longueuil.....10 8 2 0 0 58 37 16
Valleyfield.....8 6 1 1 0 62 32 13
Lachine.....9 6 3 0 0 37 30 12
Kahnawake.....9 5 4 0 0 37 35 10
Vaudreuil-Dorion.....9 3 6 0 0 38 73 6
Section Nord
Terrebonne.....11 4 6 0 1 41 44 9
Saint-Léonard.....8 4 4 0 0 25 42 8
Saint-Jérôme.....11 4 7 0 0 45 53 8
Montréal-Est.....8 3 5 0 0 25 39 6
Sainte-Agathe.....9 1 6 1 1 30 49 4
Section Sud
Sherbrooke.....9 8 0 0 1 51 21 17
Granby.....8 5 2 0 1 49 21 11
Princeville.....7 5 2 0 0 38 28 10
La Tuque.....10 1 8 1 0 21 53 3
Dimanche 2 octobre
Princeville 4 Vaudreuil-Dorion 6
Lachine 2 Longueuil 5
Terrebonne 7 Montréal-Est 3
Granby 8 Saint-Léonard 4
Mercredi 5 octobre
Sainte-Agathe à Saint-Jérôme, 19h30.
Judi 6 octobre
Sherbrooke à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 7 octobre
Sherbrooke à Princeville, 19h00.
Vaudreuil-Dorion à Terrebonne, 19h30.
Saint-Jérôme à Sainte-Agathe, 19h30.
Saint-Léonard à Montréal-Est, 19h30.
Longueuil à Kahnawake, 19h45.
La Tuque à Granby, 19h45.
Valleyfield à Lachine, 20h00.

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

(Matches hors-concours)
Dimanche 2 octobre
Saint-Georges 3 Trois-Rivières 7
Sorel-Tracy 4 Windsor 2
Saison régulière
Vendredi 7 octobre
20h Saint-Georges c. Windsor
20h Saguenay c. Rivière-du-Loup
20h30 Trois-Rivières c. Thetford Mines
Samedi 8 octobre
15h Windsor c. Sorel-Tracy
19h30 Rivière-du-Loup c. Saguenay

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

(Matches hors-concours)
Dimanche 2 octobre
Saint-Georges 3 Trois-Rivières 7
Sorel-Tracy 4 Windsor 2
Saison régulière
Vendredi 7 octobre
20h Saint-Georges c. Windsor
20h Saguenay c. Rivière-du-Loup
20h30 Trois-Rivières c. Thetford Mines
Samedi 8 octobre
15h Windsor c. Sorel-Tracy
19h30 Rivière-du-Loup c. Saguenay

Tennis

TOURNOI DE PÉKIN

Messieurs
Simple Premier tour
Kevin Anderson, AFS, bat Andy Roddick (6), É.-U., 6-4, 7-5.
Marin Cilic, Croatie, bat Wu Di, Chine, 6-2, 6-0.
Feliciano Lopez, Espagne, bat Marsel Ilhan, Turquie, 6-2, 7-6 (6).
Fernando Verdasco, Espagne, bat Michael Llodra, France, 6-2, 6-4.
Florian Mayer, Allemagne, bat Albert Ramos, Espagne, 6-2, 6-4.
Flavio Cipolla, Italie, bat Alexandr Dolgopolov, Ukraine, 6-1, 1-6, 6-0.
Double Premier tour
Tomas Berdych, République tchèque, et Florian Mayer, Allemagne, battent Mariusz Fyrstenberg et Marcin Matkowski, Pologne, 7-5, 6-3.
Dames
Simple Premier tour
Caroline Wozniacki (1), Danemark, bat Lucie Hradecka, République tchèque, 3-6, 6-0.
7-5. Zheng Jie, Chine, bat Alberta Brianti, Italie, 4-6, 6-1.
7-5. Maria Kirilenko, Russie, bat Julia Goerges, Allemagne, 7-6 (9), 6-3.
Klara Zakopalova, République tchèque, bat Nadia Petrova, Russie, 6-3, 6-7 (3), 6-1.
Virginie Razzano, France, bat Gisela Dulko, Argentine, 6-2, 6-3.

Football

LNf

Section Est
G P N Moy. PP PC
Buffalo.....3 1 0 .750 133 96
N.-Angleterre.....3 1 0 .750 135 98
N.Y. Jets.....2 2 0 .500 100 95
Miami.....0 4 0 .000 69 104
Section Sud
Houston.....3 1 0 .750 107 70
Tennessee.....3 1 0 .750 88 56
Jacksonville.....1 3 0 .250 39 85
Indianapolis.....0 4 0 .000 63 108
Section Nord
Baltimore.....3 1 0 .750 119 57
Cincinnati.....2 2 0 .500 80 74
Cleveland.....2 2 0 .500 74 93
Pittsburgh.....2 2 0 .500 64 72
Section Ouest
San Diego.....3 1 0 .750 91 85
Oakland.....2 2 0 .500 111 113
Denver.....1 3 0 .250 81 111
Kansas City.....1 3 0 .250 49 126
Association nationale
Section Est
Washington.....3 1 0 .750 83 63
N.Y. Giants.....3 1 0 .750 102 87
Dallas.....2 2 0 .500 99 101
Philadelphie.....1 3 0 .250 101 101
Section Sud
La N.-Orléans.....3 1 0 .750 127 98
Tampa Bay.....3 1 0 .750 84 77
Atlanta.....2 2 0 .500 90 105
Caroline.....1 3 0 .250 89 102
Section Nord
Green Bay.....4 0 0 1.000 148 97
Detroit.....4 0 0 1.000 135 76
Chicago.....2 2 0 .500 94 98
Minnesota.....0 4 0 .000 77 96
Section Ouest
San Francisco.....3 1 0 .750 94 75
Seattle.....1 3 0 .250 58 97
Arizona.....1 3 0 .250 86 87
St. Louis.....0 4 0 .000 46 113
Lundi 3 octobre
Indianapolis 17 Tampa Bay 24
Dimanche 9 octobre
Philadelphie à Buffalo, 13h00.
La Nouvelle-Orléans en Caroline, 13h00.
Oakland à Houston, 13h00.
Kansas City à Indianapolis, 13h00.
Cincinnati à Jacksonville, 13h00.
Arizona au Minnesota, 13h00.
Seattle à N.Y. Giants, 13h00.
Tennessee à Pittsburgh, 13h00.
Tampa Bay à San Francisco, 16h05.
San Diego à Denver, 16h15.
N.Y. Jets en Nouvelle-Angleterre, 16h15.
Green Bay à Atlanta, 20h20.

Section Ouest

Section Est
Washington.....3 1 0 .750 83 63
N.Y. Giants.....3 1 0 .750 102 87
Dallas.....2 2 0 .500 99 101
Philadelphie.....1 3 0 .250 101 101
Section Sud
La N.-Orléans.....3 1 0 .750 127 98
Tampa Bay.....3 1 0 .750 84 77
Atlanta.....2 2 0 .500 90 105
Caroline.....1 3 0 .250 89 102
Section Nord
Green Bay.....4 0 0 1.000 148 97
Detroit.....4 0 0 1.000 135 76
Chicago.....2 2 0 .500 94 98
Minnesota.....0 4 0 .000 77 96
Section Ouest
San Francisco.....3 1 0 .750 94 75
Seattle.....1 3 0 .250 58 97
Arizona.....1 3 0 .250 86 87
St. Louis.....0 4 0 .000 46 113
Lundi 3 octobre
Indianapolis 17 Tampa Bay 24
Dimanche 9 octobre
Philadelphie à Buffalo, 13h00.
La Nouvelle-Orléans en Caroline, 13h00.
Oakland à Houston, 13h00.
Kansas City à Indianapolis, 13h00.
Cincinnati à Jacksonville, 13h00.
Arizona au Minnesota, 13h00.
Seattle à N.Y. Giants, 13h00.
Tennessee à Pittsburgh, 13h00.
Tampa Bay à San Francisco, 16h05.
San Diego à Denver, 16h15.
N.Y. Jets en Nouvelle-Angleterre, 16h15.
Green Bay à Atlanta, 20h20.

LCF

Section Est
MJ G P N PP PC PTS
Montréal.....13 8 5 0 406 323 16
Winnipeg.....13 8 5 0 317 309 16
Hamilton.....13 7 6 0 378 356 14
Toronto.....13 3 10 0 263 371 6
Section Ouest
Calgary.....13 8 5 0 364 348 16
C.-B.....13 7 6 0 367 273 14
Edmonton.....13 7 6 0 312 317 14
Saskatchewan.....13 4 9 0 275 385 8
Samedi 1^{er} octobre
Calgary 40 Saskatchewan 3
Hamilton 27 Toronto 12
Vendredi 7 octobre
Winnipeg à Hamilton, 19h30.

FOOTBALL UNIVERSITAIRE

Section Est
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)

FOOTBALL UNIVERSITAIRE

Section Est
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)
Section Ouest
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)
Section Nord
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)

FOOTBALL UNIVERSITAIRE

Section Est
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)
Section Nord
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)
Section Sud
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)

FOOTBALL UNIVERSITAIRE

Section Est
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)
Section Nord
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)
Section Sud
Laval.....5 0 149 57 10
Sherbrooke.....4 1 144 113 8
Montréal.....3 2 96 89 6
Bishop's.....2 3 122 127 4
Concordia.....2 3 118 133 4
McGill.....0 5 57 136 0
Samedi 8 octobre
Laval c. Montréal, 13h (SRC)
McGill c. Concordia, 13h
Bishop's c. Sherbrooke, 19h (Coupe du Maire)

Victoire des Buccaneers 24-17



THE ASSOCIATED PRESS

Mike Williams (19) des Buccaneers de Tampa Bay y va d'une feinte pour contourner Terrence Johnson (23) des Colts d'Indianapolis, lors de la première demie de la partie opposant les deux équipes, hier dans la NFL. À l'issue d'un match serré, les Buccaneers l'ont emporté 24-17.

Columbus approuve le plan de sauvetage des Blue Jackets

THE ASSOCIATED PRESS

COLUMBUS, OHIO — Les élus municipaux de la ville de Columbus ont approuvé un plan de sauvetage des Blue Jackets, qui permettra à l'équipe de demeurer dans la capitale de l'Ohio jusqu'en 2039. Selon cette proposition, le Nationwide Arena, l'arène des Jackets, serait achetée de Nationwide Realty Investors par la Franklin County Convention Facilities Authority en utilisant des prêts, notamment de l'État, et des taxes perçues d'un casino actuellement en construction dans la

municipalité. Nationwide investirait 52 millions \$ US dans les Blue Jackets en échange d'une participation de 30 pour cent dans l'équipe.

La station de télévision WCMH rapporte que le conseil municipal a approuvé ce plan hier. Il doit aussi être approuvé par le maire et les commissaires du comté. Ce plan a été développé en raison des inquiétudes économiques à propos du quartier entourant l'arène. L'équipe n'a participé aux séries qu'en une occasion en 11 ans et les assistants sont en déclin.

La station de télévision WCMH rapporte que le conseil municipal a approuvé ce plan hier. Il doit aussi être approuvé par le maire et les commissaires du comté. Ce plan a été développé en raison des inquiétudes économiques à propos du quartier entourant l'arène. L'équipe n'a participé aux séries qu'en une occasion en 11 ans et les assistants sont en déclin.

Golf

LES MENEURS (PGA)

LES MENEURS (PGA)		
Tournois	Gains	
1. Luke Donald.....	18	\$5,837,214
2. Webb Simpson.....	24	\$5,768,243
3. Nick Watney.....	22	\$5,290,673
4. K.J. Choi.....	22	\$4,434,691
5. Dustin Johnson.....	21	\$4,309,961
6. Matt Kuchar.....	23	\$4,190,587
7. Bill Haas.....	26	\$4,088,637
8. Steve Stricker.....	19	\$3,992,785
9. Jason Day.....	21	\$3,962,647
10. David Toms.....	22	\$3,858,090
11. Adam Scott.....	18	\$3,764,797
12. Phil Mickelson.....	21	\$3,763,488
13. Keegan Bradley.....	28	\$3,758,600
14. Brandt Snedeker.....	25	\$3,567,739
15. Hunter Mahan.....	23	\$3,503,540
16. Bubba Watson.....	22	\$3,477,811
17. Justin Rose.....	22	\$3,401,420
18. Gary Woodland.....	24	\$3,353,416
19. Mark Wilson.....	25	\$3,158,477
20. Aaron Baddeley.....	22	\$3,094,693
21. Jason Dufner.....	23	\$3,057,860
22. Jonathan Byrd.....	25	\$2,919,454
23. Martin Laird.....	23	\$2,676,509
24. Charl Schwartzel.....	15	\$2,604,558
25. Charles Howell III.....	28	\$2,489,756
26. Vijay Singh.....	24	\$2,371,050
46. Ryan Palmer.....	23	\$1,803,119
55. Jim Furyk.....	25	\$1,441,690
72. Scott Verplank.....	15	\$1,194,178
104. Chris DiMarco.....	28	\$740,263
108. David Hearn.....	23	\$678,548
131. Stephen Ames.....	19	\$528,122
140. Matt McQuillan.....	18	\$423,620

LES MENEUSES L (PGA)		
Tournois	Gains	
1. Yani Tseng.....	17	\$2,126,838
2. Cristie Kerr.....	17	\$1,348,216
3. Stacy Lewis.....	17	\$1,212,175
4. Suzann Pettersen.....	15	\$1,147,935
5. Brittany Lincicome.....	17	\$1,018,849
6. Angela Stanford.....	17	\$925,782
7. Ai Miyazato.....	14	\$898,454
8. Paula Creamer.....	17	\$756,494
9. Na Yeon Choi.....	16	\$753,690
10. Karrie Webb.....	16	\$716,475
11. Morgan Pressel.....	17	\$697,212
12. I.K. Kim.....	15	\$692,894
13. Amy Yang.....	17	\$667,730
14. Jiayi Shin.....	14	\$609,415
15. Michelle Wie.....	16	\$536,574
16. Maria Hjorth.....	15	\$524,315
17. Hee Kyung Seo.....	16	\$523,321
18. Mika Miyazato.....	16	\$491,497
19. Brittany Lang.....	17	\$489,920
20. Sandra Gal.....	15	\$464,131
21. Catriona Matthew.....	13	\$376,594
22. Sun Young Yoo.....	17	\$375,082
23. Sophie Gustafson.....	16	\$361,501
24. Anna Nordqvist.....	15	\$343,818
25. Inbee Park.....	13	\$341,805
31. Hee Young Park.....	15	\$237,164
26. Karen Stupples.....	17	\$326,319
27. Song-Hee Kim.....	17	\$314,478
28. Meena Lee.....	15	\$280,838
29. Katie Futcher.....	15	\$256,134
30. Se Ri Pak.....	15	\$252,496
31. Hee Young Park.....	15	\$237,164
32. Chella Choi.....	15	\$225,539

Le ProGym a eu chaud...

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le ProGym de Sherbrooke a remporté une victoire de 6-5, hier soir, au stade Amédée-Roy pour niveler à 1-1 la finale trois de cinq de la Ligue de baseball junior AA de la Rive Sud de Montréal qui l'oppose aux Voltigeurs de Sainte-Thérèse.

Mais le ProGym a craint qu'il ne lui arrive la même chose que lors du premier match quand les Voltigeurs avaient marqué trois points à leur dernier tour au bâton pour l'emporter 5-4. Hier soir, au début de septième manche, les Voltigeurs tiraient de l'arrière 6-3 quand ils ont réussi à soutirer quelques coups sûrs et quelques erreurs pour réduire l'écart à 6-5 avec un seul retrait.

Le lanceur Simon Rouillard n'avait cependant pas dit son dernier mot. Il a obtenu le deuxième retrait sur un ballon

que le joueur de champ centre Marc-André Brouillard est venu cueillir derrière le deuxième but, puis il s'est offert un retrait sur des prises pour mettre un terme à la rencontre.

«Ça a été un dur match, a reconnu Rouillard après avoir dispersé 11 coups sûrs. «En dernière manche, ils frappaient bien et j'avais commencé à ressentir de la fatigue à la sixième manche. Oui, j'ai repensé au premier match de la série, mais on méritait cette victoire au moins autant que les Voltigeurs.»

Le ProGym a obtenu une grosse manche en quatrième lorsqu'il a marqué quatre points sur autant de coups sûrs et une erreur pour prendre les devants 6-3. Marc-André Brouillard avait réussi un double de deux points dans cette grosse manche.

Auparavant, les Sherbrookoïses s'étaient butés au lanceur Philippe Bélec qu'on n'attendait pas au monticule hier soir. Il a été dominant en début de rencon-



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Simon Rouillard (10) n'a pas qu'excellé au monticule hier soir, il a également frappé la balle en lieu sûr pour aider le ProGym de Sherbrooke à l'emporter et à niveler, 1-1, la série finale de la LBJRSM.

tre, obtenant entre autres sept retraits sur des prises en trois manches et un tiers. Mais il a

soudainement éprouvé des difficultés et remplis les coussins. Denis Bernier l'a aussitôt relevé

et c'est lui qui a été victime de la grosse manche du ProGym en quatrième.

«Nous avons de la profondeur et c'est peut-être cela qui fera la différence dans la série, avançait l'entraîneur Jonathan Breton. Ils sont revenus avec Bélec et ils ont été obligés d'utiliser Bernier. Ils n'auront pas le choix de revenir avec ces deux lanceurs pour les matchs du week-end.»

La série se poursuivra vendredi soir, à Sainte-Thérèse et samedi à Sherbrooke. Yannick Breton et Simon Rouillard devraient être les partants de ces deux rencontres. «Si un cinquième match est nécessaire, lundi à Sainte-Thérèse, tous mes lanceurs seront disponibles. Mais il nous faudra être plus fort en défensive. Pourtant, la défensive a été notre force pendant toute la saison, mais on dirait que les gars sont un peu sur les nerfs dans cette série», ajoutait l'entraîneur.

Les Rangers font comme chez eux à Tampa Bay

FRED GOODALL
THE ASSOCIATED PRESS

ST. PETERSBURG, Fla. — Colby Lewis a dominé le joueur étoile David Price, Mike Napoli a frappé un circuit de deux points et les champions en titre de la Ligue américaine ont fait fi d'une mauvaise sortie de leurs releveurs pour finalement vaincre les Rays de Tampa Bay 4-3, hier, dans le troisième match de leur série de sections.

Il s'agissait de la quatrième victoire consécutive des Rangers à l'extérieur de leur stade en série de sections, égalant ainsi la troisième plus longue séquence du genre dans l'histoire des Ligues majeures. Les Texans ont ainsi pris les devants 2-1, et tenteront d'éliminer les Rays ce soir au Tropicana Field de St. Petersburg. Les Rangers ont remporté leurs trois matchs à cet endroit en série de sections l'an dernier, lorsqu'ils ont éliminé les Rays en cinq affrontements.

La recrue Desmond Jennings a frappé deux circuits en solo pour les Rays, qui sont demeurés près des Rangers en marquant deux points aux dépens de leurs releveurs avant que Neftali Feliz n'obtienne les quatre derniers retraits pour enregistrer son deuxième sauvetage de la série.

«Il s'agissait de nos trois manches les plus difficiles cette saison», a confié le gérant des Rangers Ron Washington à propos des dernières manches de cet affrontement.

Le troisième but des Rangers Adrian Beltre, qui jouait profondément en serrant la ligne du troisième coussin, a amorcé un double-jeu sur le faible roulant de Kelly Shoppach pour mettre

un terme au match.

Price fut le lanceur perdant de deux des défaites des Rays lors des séries de sections en 2010, et a accueilli avec joie l'opportunité de se racheter contre la seule équipe de l'Américaine qu'il n'ait jamais battue en carrière.

Le gaucher a effacé de sa mémoire sa piètre sortie à son dernier départ en saison régulière et protégé une avance de 1-0 en septième manche, grâce à la longue balle de Jennings en quatrième contre Lewis.

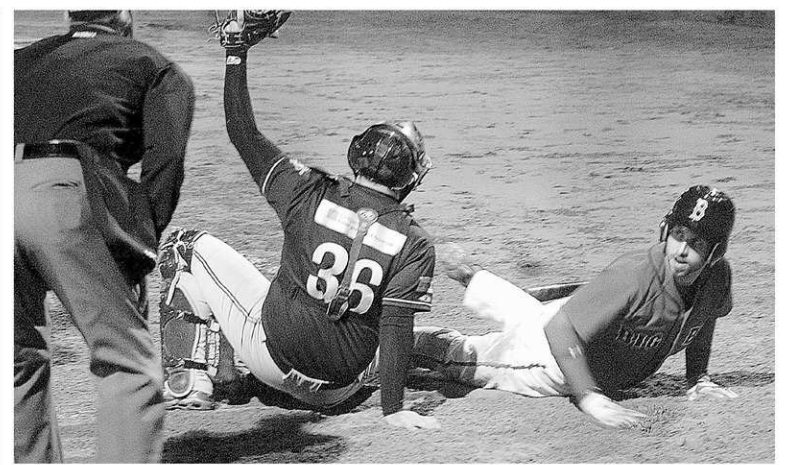
Beltre a frappé un simple en début de septième contre Price et a atteint le deuxième coussin sur un mauvais lancer. La foule de 32 828 spectateurs — la première salle comble au Tropicana Field depuis le match d'ouverture — est devenue silencieuse lorsque Napoli a étiré les bras et expédié la balle dans les gradins du champ centre-gauche pour donner les devants 2-1 aux Rangers. Josh Hamilton a ensuite creusé l'écart avec un simple de deux points contre le releveur J.P. Howell.

Les Yankees au bord du précipice



THE ASSOCIATED PRESS

Justin Verlander a fait fendre l'air à 11 frappeurs en huit manches de qualité au monticule et Jose Valverde a stoppé la remontée des Yankees de New York dans un deuxième match de suite en passant Derek Jeter dans la mitaine tandis qu'il y avait deux coureurs sur les sentiers en neuvième pour procurer une victoire de 5-4 aux Tigers de Detroit, hier soir. Delmon Young a brisé l'égalité avec un circuit en solo en septième aux dépens de Rafael Soriano, et les Tigers ont ainsi pris les devants 2-1 dans cette série de sections de la Ligue américaine, poussant du même coup les Yankees au bord du précipice. Sur la photo, Brandon Inge est accueilli au banc des siens en troisième manche après le simple de Ramon Santiago.



LA TRIBUNE, DANNY ALLARD

Gabriel Boulanger du Big Bill est retiré au marbre par le receveur Marc-André Frappier des Castors, hier, en troisième manche.

La filière valoise fait gagner les Castors

DANNY ALLARD
danny.allard@latribune.qc.ca

ACTON VALE — Les deux frappeurs d'origine valoise des Castors d'Acton Vale ont joué un rôle déterminant, hier, au Stade Léo-Asselin, dans la victoire de 4-2 des leurs sur le Big Bill de Coaticook. Après que Maxime Morin eut claqué un circuit de deux points qui créait l'égalité 2-2 en troisième manche, Jean-François Dorais a produit le point victorieux la manche suivante à l'aide d'un simple. Les Castors ont ainsi pris une avance de deux parties à une dans la finale de la Ligue de baseball senior élite du Québec.

Véritable bougie d'allumage des Castors toute l'année durant, Maxime Morin fut encore celui qui a provoqué l'étincelle pour son équipe hier.

«C'est mon premier circuit de l'année, je crois que j'ai choisi le bon moment pour le frapper. Ce circuit a donné de la confiance à notre équipe ensuite. Ce fut un

vrai match très intense et cette victoire nous fait beaucoup de bien. La série n'est cependant pas finie, une finale n'est jamais facile à remporter», a raconté le premier frappeur de l'alignement des Castors.

Au monticule, le vétéran Denis Lamontagne (4-1) a encore frustré le Big Bill, lui qui a alloué deux points sur huit coups sûrs en six manches lancées.

Pour Coaticook, le partant Jonathan Roy (1-1) a encaissé la défaite alors qu'il a concédé trois points aux Castors en quatre manches et un tiers de travail.

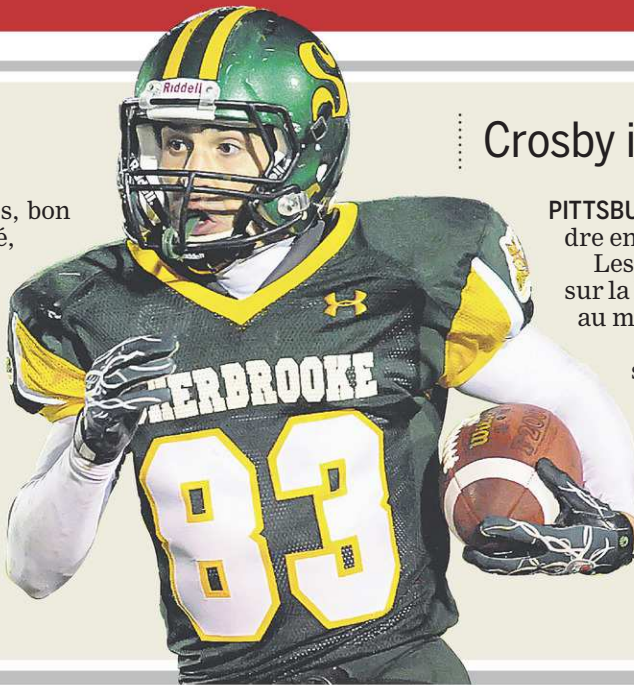
«Il va falloir que nos bâtons sortent bientôt. Il faut absolument gagner le prochain match avec notre meilleur lanceur au monticule», a confié le joueur-entraîneur Daniel Lachance du Big Bill.

Le quatrième match de cette série finale aura lieu ce soir à Coaticook. Les lanceurs Jean-François Ricard (5-0) et Stéphane Chagnon (1-0) s'affronteront.

Raphaël Gagné, employé modèle

SHERBROOKE — Le retour de botté de reprise de 104 verges, bon pour le touché, effectué par le spécialiste Raphaël Gagné, du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke, samedi, est tombé dans l'oeil du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Gagné a en effet reçu le titre d'employé modèle sur les unités spéciales pour la dernière semaine d'activité. Gagné a réalisé ce jeu clé en tout début de deuxième demie, samedi, alors que le Vert & Or tirait de l'arrière par 7-3 contre les Carabins de l'Université de Montréal. Sherbrooke a finalement remporté le match par 20-11, se positionnant ainsi seul au deuxième rang, devant Montréal. Le Rouge et Or de l'Université Laval a fait main basse sur les deux autres titres émis hebdomadairement. Le porteur de ballon Sébastien Lévesque (26 courses, 192 verges) et l'ailier défensif Arnaud Gascon-Nadon (une interception et un touché) ont ainsi été récompensés.

— Sébastien Lajoie



Crosby inscrit sur la liste des blessés

PITTSBURGH — Le retour de Sidney Crosby devra attendre encore un peu.

Les Penguins de Pittsburgh ont inscrit hier son nom sur la liste des blessés, ce qui signifie qu'il devra rater au moins la première semaine d'activités.

Crosby se remet d'une commotion cérébrale subie en janvier. Il patine avec ses coéquipiers depuis le début du camp, mais attend le feu vert pour les exercices avec contact.

Les Penguins commencent leur saison jeudi, à Vancouver.

Crosby pourrait revenir au jeu dès qu'il reçoit le feu vert des médecins, puisqu'il a déjà écoulé la semaine réglementaire d'inactivité prévue aux règles en vigueur dans la LNH.

— The Associated Press

FACE À LA DÉCEPTION DE CAMPOLI

Shanahan explique sa décision

MARC ANTOINE GODIN

COLLINGWOOD, Ontario — Le défenseur Chris Campoli l'a échappé belle, samedi soir, en ne subissant pas de commotion cérébrale à la suite de la mise en échec de Ryan Malone, du Lightning de Tampa Bay.

«J'ai été frappé à la tête, c'est évident, mais je me considère chanceux car ça aurait pu être bien pire», a indiqué Campoli, qui était de retour à l'entraînement avec l'équipe, hier à Collingwood.

Voilà pour la bonne nouvelle.

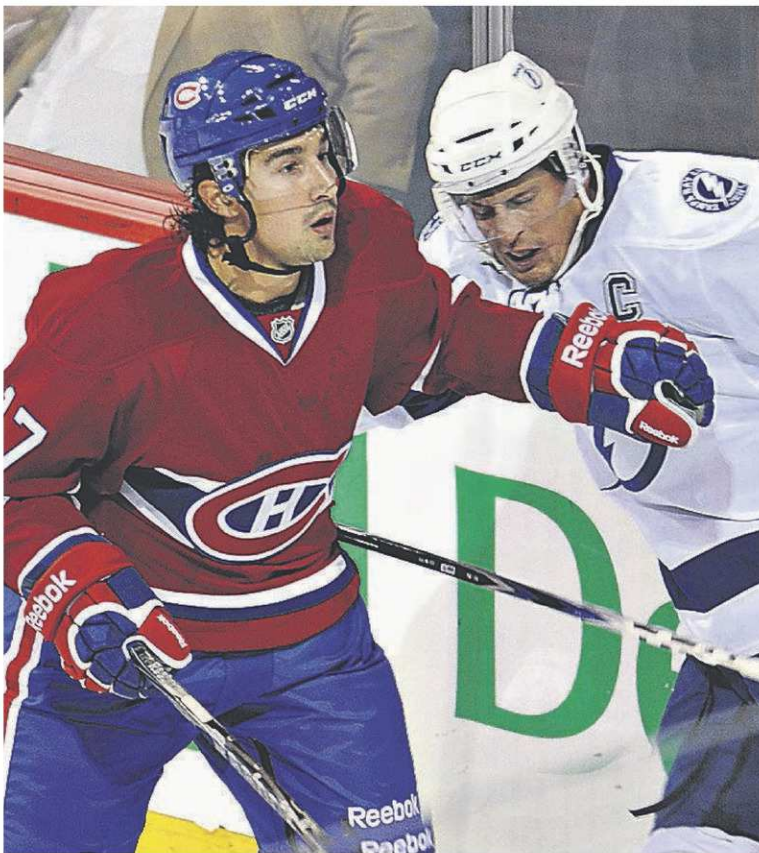
La moins bonne, c'est que Brendan Shanahan et la Ligue nationale ont décidé de ne pas suspendre Malone pour son geste.

«Je suis pour le moins surpris, a admis Campoli, qui cachait mal sa déception. Pas tant parce que c'est moi qui me suis fait frapper que parce que je croyais qu'on voulait s'attaquer au problème des coups à la tête.

«Je fais partie du comité de compétition et nos conversations allaient dans ce sens-là.»

Sur le site de la LNH, Shanahan a indiqué que le coup de Malone avait été le plus difficile à évaluer jusqu'ici par le département de la sécurité des joueurs.

«En fin de compte, nous avons jugé que Malone s'était compromis pour frapper Campoli au



LA PRESSE, ARCHIVES, BERNARD BRAULT

Le nouveau venu du Canadien Chris Campoli s'estime chanceux de ne pas avoir subi de commotion cérébrale à la suite de ce qui semblait être un coup à la tête porté par Ryan Malone, samedi, contre le Lightning de Tampa Bay. Sur cette séquence, il met en échec Vincent Lecavalier.

moment où ce dernier se tenait encore droit, a justifié le nouveau

shérif de la ligue. Or, au moment du contact, la position de la tête

de Campoli venait de changer de façon significative tout juste avant le coup.»

Aux yeux de la ligue, Malone s'était donc déjà engagé dans sa mise en échec lorsque Campoli s'est penché en sa direction. Une explication qui ne plaît guère à l'arrière de 27 ans, qui dit ne pas avoir eu le choix d'agir ainsi.

«J'essaie de faire mon travail à la ligne bleue, a-t-il expliqué. Je suis engagé dans une bataille à un contre un avec un adversaire et je dois rejoindre la rondelle parce que si je commets un revirement à cet endroit, notre équipe est dans le trouble.

«Aurait-il pu éviter ce contact? Je ne sais pas. Seul Ryan le sait.»

Des facteurs atténuants

En expliquant de façon transparente les motifs de sa décision, Shanahan n'a pas ignoré le fait qu'il s'agissait malgré tout d'un coup à la tête.

«Il y a des éléments à propos de ce coup que nous n'aimons pas – en premier lieu, le fait que la tête ait été le principal point d'impact et qu'il ne s'agissait pas d'une mise en échec appliquée avec tout le corps, a expliqué Shanahan.

«Mais ce qui a été déterminant dans notre décision est le fait que Campoli ait perdu la rondelle et se soit penché pour tenter de la

recupérer. C'est ce qui a grandement, sinon entièrement, contribué à ces éléments.»

Le défenseur du Canadien a dit avoir vu la reprise sous différents angles et qu'il s'agissait selon lui d'un geste dangereux.

«C'était un coup à la tête, noir sur blanc.»

Comprendre le règlement

Les coéquipiers de Campoli, qui se disaient heureux jusqu'à maintenant du travail de Brendan Shanahan, sont demeurés prudents dans leurs commentaires.

«Nous sommes tous dans un processus d'apprentissage et j'imagine qu'il va falloir qu'on apprenne à déterminer ce qui est un coup à la tête et ce qui n'en est pas un», a mentionné Hal Gill.

«Il est ressorti des conversations que j'aie eues avec des joueurs là-dessus qu'on voulait surtout de la constance dans les décisions, peu importe le statut du joueur, a indiqué Erik Cole. Mais c'est difficile de parler d'un manque de constance à partir d'une seule décision.»

Mathieu Darche, lui, refuse de croire que Shanahan commence déjà à subir des pressions extérieures, entre autres de son ami Steve Yzerman, après avoir commencé son règne sur les chaapeaux de roues.

«Je suis sûr que des directeurs généraux l'appellent, mais selon ce que j'entends à propos de Shanahan, il n'a pas l'ambition de devenir DG lui-même et il n'est pas là pour faire plaisir à personne», soutenu Darche. (La Presse)

Erik Cole a voulu s'intégrer rapidement au groupe

MARC ANTOINE GODIN

COLLINGWOOD, Ontario — La scène se passe dans les premiers jours du camp d'entraînement.

Erik Cole vient de retraire au vestiaire après l'entraînement et il reprend son souffle, assis à son casier.

Le Suisse Alain Berger passe devant lui. «Hey Berge», lance Cole.

Un préposé à l'équipement s'approche de son casier et ajuste une pièce. «Thanks Pat», laisse tomber le robuste ailier.

À côté de lui, le jeune Olivier Archambault se dévêtit et laisse

voir des sous-vêtements roses. Cole échange des clins d'oeil avec d'autres coéquipiers amusés. Puis, lorsque Archambault se lève pour aller dans l'antichambre du vestiaire, Cole l'interpelle.

«Tu ne peux pas faire ça, Arch», lui lance-t-il.

La recrue de 18 ans répond avec un haussement d'épaules gêné, l'air de dire qu'il n'y peut rien.

«Dire qu'il s'inflige ça à lui-même...» ajoute Cole en s'adressant à un autre joueur.

On devine que Cole n'en est pas resté là et qu'il a continué

de railler Archambault par la suite. Mais même des sous-vêtements roses ne devraient pas nous faire oublier l'essentiel: au début du camp d'entraînement, Erik Cole connaissait déjà le nom de tout le monde.

«Je ne suis pas un gars généré du tout, et j'ai appris il y a longtemps que les jeunes appréciaient cela quand des plus vieux allaient vers eux et les aidaient à se sentir à l'aise, explique-t-il. On ne veut pas qu'ils marchent sur des oeufs au sein de l'équipe.»

Avec les Hurricanes de la Caroline, Cole avait pris la recrue

Jeff Skinner sous son aile.

«C'est un jeune timide et renfermé, et il avait besoin d'être mis à l'aise, a expliqué Cole. Tout comme lui, j'étais la seule recrue des Hurricanes l'année où je suis arrivé. Des gars comme Ron Francis, Tom Barrasso et Rod Brind'Amour avaient été formidables.

«Des vétérans l'ont fait pour moi quand j'étais jeune, et c'est à mon tour de rendre la pareille.»

Le caractère extroverti de l'ailier de 32 ans simplifie son intégration au sein du Tricolore. Mais Cole entend quand même

profiter de ces quelques journées d'activités d'équipe pour raffermir son lien avec les autres.

«À la maison, les joueurs ont des familles et des responsabilités alors que dans un contexte comme celui-ci, où nous sommes plus isolés, on peut s'occuper les uns des autres et se balader ensemble», fait-il valoir.

Chris Campoli, un autre nouveau visage chez le Tricolore, est dans un état d'esprit semblable. Il estime que de la façon dont les événements se sont enchaînés pour lui, cette retraite fermée n'aurait pu avoir lieu à un meilleur moment. (La Presse)

L'UdeS donne un grand coup

Des chantiers totalisant 18,5 M \$ se mettront en branle en prévision des Jeux

ALAIN GOUPIL

alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke a donné son appui hier soir à trois projets d'infrastructures sportives pilotés par l'Université de Sherbrooke en prévision des Jeux d'été du Canada de 2013.

Les trois projets totalisent 18,5 M \$ et consistent en :

- la construction d'une nouvelle piscine;
- des réparations majeures à la piscine actuelle;
- l'aménagement de gradins permanents au stade extérieur.

Dans le cas de la nouvelle piscine, il s'agit d'un bassin de

réchauffement de 25 mètres qui sera construit au côté de l'actuelle piscine située dans le pavillon Universtie.

Le coût de construction de ce bassin est évalué à 11,3 M \$, pour lequel la Ville déboursa 4,1 M \$ sur les 8,8 M \$ qu'elle a promis d'investir dans l'ensemble des infrastructures liés aux Jeux du Canada.

«C'est un montant que nous avons déjà provisionné et qui est inclus dans le projet», a précisé hier soir le maire Bernard Sévigny lors de l'assemblée du conseil municipal suite à une question de la conseillère Nathalie Goguen.

L'Université de Sherbrooke s'engage pour sa part à débours 2 995 387 \$ et espère obtenir 3 M \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports. Une somme de 1,1 M \$ provenant du gouvernement fédéral est déjà acquise au projet.

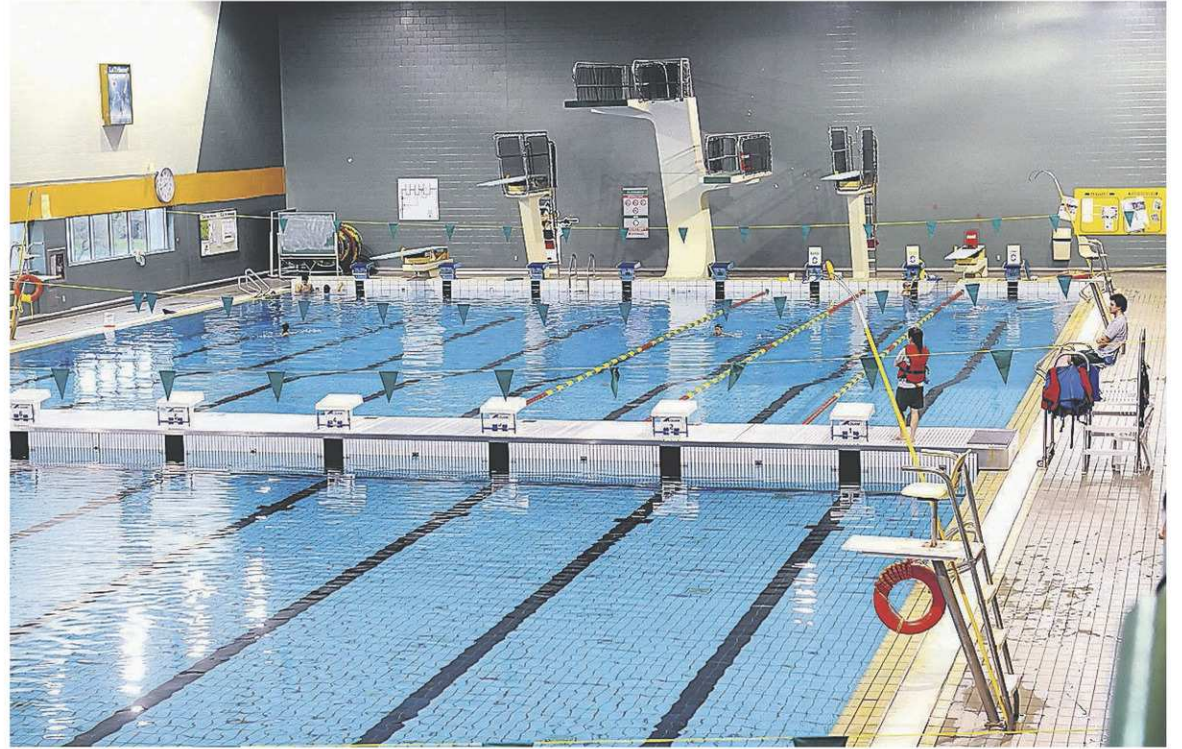
La construction de ce bassin fait partie des équipements obligatoires qu'exige Natation Canada lors d'une compétition d'envergure nationale.

Rénovations

L'Université de Sherbrooke veut aussi profiter de la construction de ce nouveau bassin pour apporter des rénovations majeures à sa piscine de 50 mètres, construite il y a déjà 31 ans.

Selon le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales, Alain Webster, la tenue des Jeux représente une occasion idéale pour apporter les améliorations que requiert la piscine.

«Le nouveau bassin nous permettra d'assurer un environnement optimal aux athlètes lors des Jeux du Canada, alors que les rénovations à la piscine permettront aux clubs civils de natation et de plongeon de pratiquer dans un environnement optimal



IMACOM: JESSICA GARNEAU

L'Université de Sherbrooke profitera de la construction d'un nouveau bassin pour apporter des rénovations majeures à sa piscine de 50 mètres, construite il y a déjà 31 ans.

répondant à leurs besoins.»

Pour ce faire, on prévoit rénover le système de fonctionnement du plancher amovible, améliorer le système de filtration, remplacer le recouvrement de céramique et reconfigurer les plongeurs de façon à les rendre conformes aux normes des compétitions nationales et internationales.

L'Université prévoit assumer la moitié de la facture de 4,7 M \$ et espère que le MÉLS acquittera l'autre moitié par le biais du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens.

Quant aux gradins permanents du stade extérieur, dont le budget de 2,3 M \$, on indique que ceux-ci serviront non seulement lors des Jeux du Canada, mais également lors des matchs

de football du Vert & Or.

Dans le cas du bassin de réchauffement, il est question que celui-ci soit soumis à une gestion participative de la Ville afin que

les citoyens puissent avoir accès à certaines périodes afin de répondre à des besoins spécifiques en matière d'activités récréatives et communautaires.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES – JEUX DU CANADA 2013 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Nouveau bassin de réchauffement de 25 mètres

Coût du projet:	11,3 M \$
Subvention demandée au MÉLS:	3 M \$
Contribution de l'Université:	2,9 M \$
Contribution de la Ville:	4,2 M \$
Contribution fédérale:	1,1 M \$

Rénovation de la piscine 50 m

Coût du projet:	4,7 M \$
Subvention demandée au MÉLS:	2,3 M \$
Contribution de l'Université:	2,3 M \$

Gradins permanents – Stade extérieur

Coût du projet:	2,3 M \$
Subvention demandée au MÉLS:	1,1 M \$
Contribution de l'Université:	1,1 M \$

Source : Conseil municipal, Ville de Sherbrooke

Une cure de 1,5 M \$ pour le gymnase Mitchell à Bishop's

SHERBROOKE — Le gymnase Mitchell de l'Université Bishop's subira une cure de rajeunissement de 1,5 M \$ l'été prochain afin d'améliorer les conditions de pratique du basket-ball.

Le projet, auquel la Ville de Sherbrooke a donné son appui hier soir, sera financé à part égale par l'Université Bishop's et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase 2.

Les travaux consisteront à changer la surface de jeu, à remplacer les gradins amovibles actuels par des gradins plus sécuritaires et à remplacer le tableau indicateur.

L'Université Bishop's avait initialement prévu intégrer ce projet à celui du nouveau Centre multifonctionnel et sportif de 29,5 M \$ annoncé au printemps, mais après des analyses plus poussées, celle-ci a décidé d'opter pour la rénovation du gymnase Mitchell.

Les espaces ainsi dégagés dans le futur Centre multifonctionnel serviront à élargir la gamme de services à la communauté.

Construit en 1975, le gymnase Mitchell fait partie du Centre sportif John H. Price, là où évoluent les équipes de basket-ball (féminine et masculine) des Gaîtiers de l'Université Bishop's.

Récemment, Basketball Sher-

brooke lui a décerné le titre de Centre régional d'entraînement et de développement en basket-ball, ce qui lui a permis de retenir les services d'un coordonnateur-entraîneur pour gérer le Centre régional.

Dans sa demande d'appui à la Ville de Sherbrooke, l'Université Bishop's indique qu'elle a déjà retenu les services de l'architecte Jean Mailhot pour faire l'évaluation du projet.

Idéalement, les travaux devraient s'effectuer l'été prochain de façon à ce que le gymnase Mitchell puisse être le théâtre des compétitions de basket-ball des Jeux du Canada de 2013.

— Alain Goupil

GO APP GO

L'application La Presse Hockey pour iPhone, iPod et — maintenant — Android est la plus complète sur les activités du Canadien de Montréal et de la LNH.

Tous les détails sur cyberpresse.ca/lapressehockey

Téléchargez-la ou mettez-la à jour gratuitement!

Une présentation de



La Tribune



La Tribune
présente

Plus de
10 000\$ en prix!



sports
experts®

Carrefour de l'Estrie

DES PRIX
durant 24 semaines!

À LA FIN DE LA SAISON RÉGULIÈRE

Le **1^{er} pointeur** au classement général
gagnera un **appareil « fitness »**
d'une valeur de **1 000\$**
chez **CLUB PISCINE SUPER Fitness**

Le **2^e pointeur** au classement général
gagnera un **coupon d'achat**
de **500\$** chez **sports experts®**

Le **3^e pointeur** au classement général
gagnera un **chandail de hockey**
de la **L.N.H.** d'une valeur de **250\$**
offert par **La Tribune**

À CHAQUE SEMAINE

Le **1^{er} pointeur** gagne **50 \$**
chez **sports experts®**

Le **2^e pointeur** gagne **50 \$**
chez **sonxplus**
domotique-sonxplus.com

Le **3^e pointeur** gagne **50 \$**
chez **Seigneurie** **BRASSERIE Le Dauphin**

LISTE DES JOUEURS • REPÊCHAGE 2011-2012 (Statistiques 2010-2011)

RONDE 1	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 7	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 13	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- DANIEL SEDIN	VAN.	41	63	104	1- RICK NASH	CLB.	32	34	66	1- JOHAN FRANZEN	DET.	28	27	55
2- MARTIN ST-LOUIS	TB.	31	68	99	2- JEFF CARTER	CLB.	36	30	66	2- BRAD BOYES	BUF.	17	38	55
3- COREY PERRY	ANA.	50	48	98	3- MIKE RICHARDS	LA.	23	43	66	3- ALEXANDER SEMIN	WAS.	28	26	54
4- HENRIK SEDIN	VAN.	19	75	94	4- NICKLAS BACKSTROM	WAS.	18	47	65	4- VINCENT LECAVALIER	TB.	25	29	54
5- STEVEN STAMKOS	TB.	45	46	91	5- DANY HEATLEY	MIN.	26	38	64	5- TAYLOR HALL	EDM.	22	20	42
RONDE 2	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 8	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 14	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JAROME IGINLA	CAL.	43	43	86	1- PHIL KESSEL	TOR.	32	32	64	1- CHRIS STEWART	STL.	28	25	53
2- ALEXANDER OVECHKIN	WAS.	32	53	85	2- JEFF SKINNER	CAR.	31	32	63	2- DUSTIN BYFUGLIEN	WIN.	20	33	53
3- HENRIK ZETTERBERG	DET.	24	56	80	3- MIKKO KOIVU	MIN.	17	45	62	3- VILLE LEINO	BUF.	19	34	53
4- BRAD RICHARDS	NYR.	28	49	77	4- DAVID KREJCI	BOS.	13	49	62	4- MATT MOULSON	NYL.	31	22	53
5- EVGENI MALKIN	PIT.	15	22	37	5- RYAN CLOWE	SJ.	24	38	62	5- DREW STAFFORD	BUF.	31	21	52
RONDE 3	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 9	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 15	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- RYAN GETZLAF	ANA.	19	57	76	1- TEEMU SELANNE	ANA.	31	49	80	1- JASON POMINVILLE	BUF.	22	30	52
2- JONATHAN TOEWS	CHI.	32	44	76	2- MARTIN HAVLAT	SJ.	22	40	62	2- ERIK COLE	MTL.	26	26	52
3- ERIC STAAL	CAR.	33	43	76	3- MILAN LUCIC	BOS.	30	32	62	3- JAMES WISNIEWSKI	CLB.	10	41	51
4- CLAUDE GIROUX	PHI.	25	51	76	4- NICKLAS LIDSTROM	DET.	16	46	62	4- DAN BOYLE	SJ.	9	41	50
5- PATRICK KANE	CHI.	27	46	73	5- ILYA KOVALCHUK	NJ.	31	29	60	5- P.K. SUBBAN	MTL.	14	24	38
RONDE 4	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 10	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 16	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- ANZE KOPITAR	LA.	25	48	73	1- PAVEL DATSYUK	DET.	23	36	59	1- SERGEI KOSTITSYN	NAS.	23	27	50
2- LOUI ERIKSSON	DAL.	27	46	73	2- ANDREW LADD	WIN.	29	30	59	2- CHRISTIAN EHRHOFF	BUF.	14	36	50
3- TOMAS VANEK	BUF.	32	41	73	3- MIKHAIL GRABOVSKI	TOR.	29	29	58	3- RENE BOURQUE	CAL.	27	23	50
4- PATRICK MARLEAU	SJ.	37	36	73	4- TOMAS PLEKANEC	MTL.	22	35	57	4- KRIS LETANG	PIT.	8	42	50
5- RYAN KESLER	VAN.	41	32	73	5- ZACH PARISE	NJ.	3	3	6	5- ANDREI KOSTITSYN	MTL.	20	25	45
RONDE 5	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 11	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 17	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- PATRICK SHARP	CHI.	34	37	71	1- JASON SPEZZA	OTT.	21	36	57	1- SCOTT HARTNELL	PHI.	24	25	49
2- BOBBY RYAN	ANA.	34	37	71	2- MARIAN HOSSA	CHI.	25	32	57	2- MARIAN GABORIK	NYR.	22	26	48
3- MIKE RIBEIRO	DAL.	19	52	71	3- JUSTIN WILLIAMS	LA.	22	35	57	3- SIMON GAGNÉ	LA.	17	23	40
4- JOE THORNTON	SJ.	21	49	70	4- PAUL STASTNY	COL.	22	35	57	4- BRIAN GIONTA	MTL.	29	17	46
5- ALEX TANGUAY	CAL.	22	47	69	5- MICHAEL CAMMALLERI	MTL.	19	28	47	5- SCOTT GOMEZ	MTL.	7	31	38
RONDE 6	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 12	ÉQUIP.	B	P	PTS	RONDE 18	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- DANIEL BRIERE	PHI.	34	34	68	1- PATRICE BERGERON	BOS.	22	35	57	1- MAX PACIORETTY	MTL.	14	10	24
2- JOHN TAVARES	NYL.	29	38	67	2- LOGAN COUTURE	SJ.	32	24	56	2- MIKE GREEN	WAS.	8	16	24
3- MATT DUCHENE	COL.	27	40	67	3- BRENDAN MORROW	DAL.	33	23	56	3- DAVID DESHARNAIS	MTL.	8	14	22
4- SIDNEY CROSBY	PIT.	32	34	66	4- DANIEL ALFREDSSON	OTT.	14	17	31	4- TYLER SEGUIN	BOS.	11	11	22
5- JOE PAVELSKI	SJ.	20	46	66	5- JAROMIR JAGR	PHI.	0	0	0	5- ANDREI MARKOV	MTL.	1	2	3

5000\$ POUR L'ÉQUIPE PARFAITE

Défi hockey inc. remettra 5 000 \$ au participant ayant l'équipe parfaite, c'est-à-dire le meilleur pointeur de chaque ronde à la fin de la saison. Les échanges ne sont pas inclus. Si plus d'un participant a l'équipe parfaite, le prix sera divisé au prorata des gagnants. En cas d'égalité pour le nombre de points entre deux joueurs de la LNH, seront déterminants :

- 1- Le plus de buts
- 2- La meilleure fiche dans les +/-.

Description du jeu

Le jeu consiste à choisir 18 joueurs, soit un joueur par ronde. Vous choisissez ceux qui, à votre avis, accumuleront le plus de points durant la saison régulière. Reportez les numéros de vos joueurs sélectionnés sur le coupon-réponse ci-dessous.

Comment compter vos points?

Lorsque vous jouez au Défi Hockey Sports Experts, 1 but vaut 1 point et 1 passe vaut 1 point.

Échangez vos joueurs en tout temps

Du lundi 7 novembre 2011 au dimanche 11 mars 2012, via Internet, vous pouvez échanger 6 de vos 18 joueurs.

Consultez les pages sportives de La Tribune chaque vendredi, à compter du 4 novembre 2011 pour connaître les résultats

Règlements abrégés

- 1- Le classement des pointeurs est déterminé de la façon suivante : A) plus de points, B) plus de buts, C) meilleure fiche dans le +/-.
- 2- La date limite pour retourner votre inscription est le 13 octobre 2011 minuit (le cachet de la poste faisant foi).
- 3- Un seul coupon par enveloppe sera accepté. Une seule inscription par personne sera acceptée. Aucun fac-similé n'est accepté.
- 4- La liste complète des règlements est disponible à La Tribune.
- 5- Il est possible pour toute personne qui désire participer sans frais à ce concours d'obtenir un bulletin d'échange en envoyant dans une enveloppe affranchie une demande écrite à cet effet, avec une enveloppe de retour préadressée et préaffranchie à DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES (QUÉBEC) G6G 7N5. Un formulaire lui sera alors envoyé avec un NIP pour effectuer des transactions. Une seule demande sera acceptée.
- 6- Ce concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 14 ans et plus au 1er

octobre 2011, à l'exception des employés de La Tribune, de Défi hockey inc. ainsi que des personnes avec lesquelles ils sont domiciliés.

- 7- En cas d'égalité chez les pointeurs de la semaine, sera déterminant le meilleur rang au classement général.
- 8- Pour le classement final seulement, en cas d'égalité chez les pointeurs, seront déterminants : 1- le plus de buts; 2- la meilleure fiche +/-.
- 9- Si l'égalité persiste, le participant ayant effectué sa première transaction de l'année sera gagnant. Si l'égalité persiste toujours un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.
- 10- Tous les gagnants dont les noms auront été publiés dans La Tribune sont invités à communiquer avec La Tribune pour réclamer leur prix. Ils auront jusqu'à midi le mercredi suivant la publication pour téléphoner au 819 564-5450 et demander Christine Daigneault.

Faites le choix de vos 18 joueurs dans la grille et reportez leur numéro dans les 18 cases du formulaire d'inscription. Conservez la grille pour vos dossiers, remplissez le formulaire et postez-le au plus tard le 13 octobre 2011.

J'inclus un chèque de 11 \$, taxes comprises, afin de recevoir un rapport personnalisé et d'échanger 6 joueurs. Avec le rapport de la semaine du 31 octobre 2011, je recevrai un NIP qui me permettra de connaître mon rang et mon pointage mis à jour quotidiennement et d'échanger 6 joueurs via le site Internet. Un exemple de la procédure pour faire les échanges vous sera livré avec votre premier rapport. Pour une participation gratuite sans possibilité de connaître votre classement et sans avoir la liste de vos joueurs, voir règlement no 5.

SVP répondre à la question d'habileté suivante : $4 \times 8 \div 4 + 15 - 5 =$

Retournez ce coupon-réponse avant le jeudi 12 octobre 2011 avec votre chèque ou mandat-poste de 11 \$ au nom de Défi hockey à l'adresse suivante : DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES (QUÉBEC) G6G 7N5

COUPON-RÉPONSE/JOUEURS CHOISIS AU REPÊCHAGE

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18

Nom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____
 Code postal : _____ Tél. : _____
 Âge : _____

327 joueurs pour un seul terrain

Les amateurs de soccer de Stoke débarquent à l'hôtel de ville



CAROLINE BOUCHARD

caroline.bouchard@latribune.qc.ca

STOKE — À Stoke, une personne sur dix joue au soccer. Pourtant, les 327 joueurs de l'Association du soccer mineur, qui compte 21 équipes, doivent se partager un seul terrain de soccer. Depuis 2003, les membres de l'Association demandent à la municipalité d'aménager un deuxième terrain en raison du nombre grandissant d'inscriptions, mais aussi parce qu'ils croient que le sport constitue une saine habitude à promouvoir. Hier soir, des membres de l'Association et une quarantaine de citoyens sont débarqués au conseil municipal avec un message clair: ils veulent que ça bouge.

«Depuis six ans, on bat des records de participation au soccer en Estrie. Chaque mois, on revient au conseil municipal pour savoir ce qui se passe et on nous répond toujours que ça s'en vient. Ils ont toujours une excuse. Ça ne se fait pas et on ne comprend pas. Et notre terrain actuel est en très mauvais état. On est dans la boue depuis juin et les douze dernières parties ont été annulées parce que le terrain est inondé. Tout le monde rit de nous autres», déplore Serge Tremblay, membre du conseil d'administration de l'Association du soccer mineur.

«On entend les commentaires des visiteurs et des autres parents dans les estrades et c'est

pas *l'un* quand on va voir nos enfants jouer. L'état du terrain est de pire en pire depuis quatre ans», ajoute Luc Brindle, lui aussi membre de l'Association.

Depuis 2003

L'assemblée publique d'hier a été littéralement monopolisée par le dossier du soccer mineur pendant près de deux heures. Des citoyens ont critiqué le fait que le conseil ne prenne pas les choses en main pour aménager un second terrain, alors que d'autres ont déploré le manque de vision des élus quant à la place accordée à la famille dans la municipalité.

Chaque année depuis 2003, l'Association du soccer mineur réitère la même demande au conseil municipal, que soit aménagé un deuxième terrain de soccer car le premier est surexploité. Depuis trois ans, les pratiques ont même lieu sur le terrain de baseball de la municipalité afin de répondre aux besoins des joueurs.

«C'est aberrant qu'on en soit là, estime Danielle Goupil, vice-présidente de l'Association du soccer mineur. Ce qui est déplorable, c'est que ce n'est pas nouveau. C'est positif, avoir 327 joueurs, et il y a beaucoup de subventions à aller chercher. J'ai déjà proposé des demandes de subventions possibles il y a deux ans, mais rien n'a été fait et on a raté des occasions. On se demande qui sont les personnes en charge dans ce dossier. Les réponses qu'on nous donne ne sont pas claires», mentionne Mme Goupil.



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Danielle Goupil, vice-présidente de l'Association du soccer mineur, se réjouit de la popularité du soccer à Stoke, mais déplore que la municipalité ne lui accorde pas toute l'importance qu'il mérite. «C'est positif, avoir 327 joueurs, et il y a beaucoup de subventions à aller chercher. J'ai déjà proposé des demandes de subventions possibles il y a deux ans, mais rien n'a été fait et on a raté des occasions. On se demande qui sont les personnes en charge dans ce dossier. Les réponses qu'on nous donne ne sont pas claires.»

« On va peut-être devoir refuser des inscriptions »

STOKE — Difficile de comprendre exactement pourquoi le dossier du terrain de soccer de Stoke traîne encore après des années de demandes répétées par l'Association du soccer mineur. Et pourquoi le terrain actuel se trouve en si mauvais état. Ces questions semblaient donner du fil à retordre aux élus réunis hier en assemblée publique.

François Hardy, conseiller responsable de la voirie, a admis que l'état du terrain actuel constituait une «problématique majeure».

«Je n'ai pas eu la chance d'aller voir si les drains fonctionnaient. J'avoue qu'une zone est dangereuse et qu'un drainage supplémentaire doit être fait, mais sinon, on procède à l'entretien annuel comme d'habitude», a-t-il expliqué.

De son côté, le maire Luc Cayer assure qu'au fil des ans,

plusieurs démarches ont été entreprises afin d'acquérir un terrain pour y aménager un deuxième terrain de soccer.

«On a fait beaucoup d'efforts. Et on croyait qu'il fallait avoir acheté un terrain avant de demander une subvention pour l'aménagement. Mais il faut être prudents au niveau des subventions, car les programmes sont souvent répartis dans une région et Sherbrooke a peut-être un poids politique plus grand que le nôtre», estime-t-il.

M. Cayer fait aussi valoir des investissements dans d'autres infrastructures de loisirs de la municipalité, sans compter les sommes consenties pour l'agrandissement et l'éclairage du terrain de soccer actuel, soit un total de 77 000 \$.

Malgré tout, une somme de 35 000 \$ serait en réserve pour l'aménagement d'un deuxième

terrain de soccer. «Il va y avoir des offres d'achat sur deux terrains cette semaine si possible», assure M. Cayer.

De plus, les citoyens ont été informés que c'était la nouvelle directrice générale, Julie Plamondon, qui sera chargée des demandes de subventions, une responsabilité qui incombait jusque-là à un intervenant aux loisirs qui travaillait un jour par semaine. Mme Plamondon est la troisième personne à occuper ce poste depuis deux ans.

«Je reste sur mon appétit, a réagi Danielle Goupil, vice-présidente de l'Association du soccer mineur. On sent l'ouverture, mais c'est comme les années précédentes. Ce n'est pas clair et je suis un peu découragée. On va peut-être devoir refuser des inscriptions quand on voudrait encourager le sport», conclut-elle.

— Caroline Bouchard

LA VILLE DE STOKE

A LE PORTRAIT SUIVANT :

- population de **2712 habitants**
- **25,6 %** ont moins de 18 ans (21,9 % en Estrie)
- **21 %** ont moins de 15 ans (12,6 % en Estrie)
- **15,8 %** ont entre 1 et 11 ans (12,6 % en Estrie)

Augmentation du nombre d'inscriptions au soccer :

2011:	326 joueurs
(ce qui équivaut à 12 % de la population qui pratique le soccer à Stoke)	
2010:	304 joueurs
2009:	291 joueurs
2008:	249 joueurs
2007:	181 joueurs
2006:	191 joueurs
2005:	164 joueurs
2004:	128 joueurs
2003:	127 joueurs

Sources: Statistique Canada, 2006
Institut de la statistique du Québec, 2006
Observatoire Estrien du développement des communautés, 2010





Jeep^{MD}

DODGE



RAM



PIÈCES ET SERVICE

ACHETEZ 3 PNEUS
ET OBTENEZ LE 4^e
GRATUITEMENT[†]

PRÉPAREZ VOTRE VÉHICULE À AFFRONTER LES RIGUEURS DE LA CONDUITE HIVERNALE!

[†] Pose par le concessionnaire requise, les pneus de 18 pouces et plus sont exclus. Installation et équilibrage en sus.

BRIDGESTONE

Firestone

UNIROYAL



GENERAL TIRE

GOODYEAR

Continental

BFGoodrich

SERVICE D'ENTRETIEN « TRANQUILLITÉ D'ESPRIT »

64⁹⁵ \$[±]

(Prix courant : 84,95 \$)

Huile synthétique **Mobil 1**
offerte moyennant un supplément.

Comprend :

- ✓ Jusqu'à 5 litres d'huile Mopar^{MD} 5W20 ou 5W30
- ✓ Filtre à huile Mopar
- ✓ Permutation des quatre pneus
- ✓ **Inspection « Tranquillité d'esprit »** du système de refroidissement, du niveau de tous les liquides, de même que vérification électronique de la batterie, vérification des systèmes des freins avant et arrière, du système d'échappement et du système de suspension
- ✓ Rapport écrit des résultats
- ✓ Vérification du constructeur

[±] Des frais environnementaux peuvent s'appliquer. D'autres frais peuvent s'ajouter pour les moteurs diesel, les V10, les HEMI^{MD}, les V8, la mise au rebut des liquides et pour les huiles semi-synthétiques et synthétiques.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE MOPAR

À partir de

20⁹⁵ \$
WB000014AE

Comprend :

- ✓ Installation de balais d'essuiе-glаce Mopar

BATTERIE MOPAR

À partir de

79⁹⁵ \$[¥]

Comprend :

- ✓ Remplacement sans frais pendant 24 mois
- ✓ Garantie au prorata de 6 ans
- ✓ Vérification du constructeur

[¥] Numéro de pièce BA3575450W.
Diagnostic et installation en sus.

**LES RENDEZ-VOUS
GAGNANTS**

**10^e
ANNIVERSAIRE**

PRIX INSTANTANÉS :

- Carte de téléchargement musical (3 chansons)
- Écouteurs Mopar
- Clé USB Dodge Charger

TIRAGES AU SORT :

- **500** PlayBook^{MC} BlackBerry^{MD}
- **200** systèmes musicaux SoundDock^{MD} portables de BOSE^{MD}



GRAND PRIX :

6 juke-box pleine dimension avec une carte de téléchargement de 500 chansons

POUR ENCORE PLUS D'ÉCONOMIES,

VISITEZ

mopar.ca/economiser^{oo}

**SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE • RAM**

Ces offres d'entretien ainsi que les prix et les incitatifs qui les accompagnent ne s'appliquent qu'aux concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge • Ram participants. Offres en vigueur jusqu'au 16 décembre 2011. Les prix indiqués ne comprennent pas les taxes. Le concessionnaire peut fixer ses propres prix. Jeep est une marque de commerce déposée de Chrysler LLC, utilisée sous licence par Chrysler Canada Inc. Pour tous les détails, renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge • Ram participant. » Valide sur tous les achats de services admissibles chez votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge • Ram local participant. * Aucun achat requis. Le concours « Les rendez-vous gagnants » 2011 débute chez les concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge • Ram participants le 19 septembre 2011 et se termine le 17 décembre 2011. Le concours consiste en une promotion sous forme de cartes à gratter gagnantes et de loteries promotionnelles en ligne assorties de prix régionaux. Les gagnants doivent correctement répondre à une question d'arithmétique réglementaire. Environ 120 000 cartes à gratter de la promotion instantanée seront distribuées au début du concours. L'échelle de valeurs des prix va de 3,75 \$ à 18 \$. Le règlement complet du concours est disponible à www.mopar.ca/fr. Le concours de prix instantanés se termine le 17 décembre 2011 (16 décembre 2011 au Québec) ou jusqu'à épuisement des stocks de cartes officielles du concours « Les rendez-vous gagnants » (selon la première éventualité). 500 premiers prix, 200 deuxièmes prix et six grands prix seront décernés au pays pour la portion des loteries promotionnelles en ligne du concours « Les rendez-vous gagnants » parmi toutes les inscriptions admissibles reçues jusqu'au 17 décembre 2011 à 23 h 59 (HE). L'allocation régionale et la valeur au détail approximative des prix des loteries promotionnelles se déclinent comme suit : BlackBerry^{MD} PlayBook^{MC} (valeur approx. : 555 \$)/systèmes musicaux SoundDock^{MD} portables de BOSE^{MD} (valeur approx. : 499 \$)/juke-box pleine dimension de qualité commerciale avec une carte de téléchargement de 500 chansons (valeur approx. : 4 999,99 \$). Québec : 100/40/1. Ces offres incitatives ne sont applicables que chez les concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge • Ram participants. Jeep est une marque de commerce déposée de Chrysler Group LLC, utilisé sous licence par Chrysler Canada Inc.